

Débardeurs et armateurs

Entente conclue

MONTREAL (P.C.) — La Fédération des armateurs du Canada et le Syndicat international des débardeurs ont conclu aujourd'hui une entente qui permet d'entrevoir une longue période de calme dans le port de Montréal, a annoncé ce matin le ministre fédéral du Travail, M. Bryce Mackasey.

Le ministre a précisé que les parties s'étaient entendues sur un contrat de trois ans qui assure aux débardeurs la sécurité d'emploi, ainsi qu'une hausse substantielle des salaires et des bénéfices de retraite.

En annonçant l'entente, M. Mackasey a rendu hommage au juge en chef adjoint de la Cour provinciale Alan B. Gold, qui a agi depuis 13 mois comme président de la Commission de conciliation chargée d'arbitrer les relations patronales ouvrières dans les ports du Saint-Laurent.

"La décision de l'Association des employeurs maritimes de créer une caisse de compensation en faveur des débardeurs affectés par les changements technologiques est significative, a dit le ministre.

"Elle marque le début d'une nouvelle phase dans les relations patronales-ouvrières de l'industrie maritime."

"Les Montréalais doivent beaucoup au juge Gold. Il a fait beaucoup plus que ne lui commandait son devoir durant ces négociations. Sans son travail, l'entente d'aujourd'hui aurait été impensable."

Le ministre a aussi rendu hommage à M. Alex Pathy, représentant de l'Association des employeurs maritimes dans les négociations, et à M. Brian Mulroney, procureur de l'association patronale.

M. Alex Pathy, président de l'Association des employés maritimes, a émis un communiqué dans lequel il déclare :

"Le contrat est raisonnable. Nous sommes fiers de le signer. Il permettra aux deux parties de travailler la main dans la main pour améliorer l'efficacité et la réputation de nos trois grands ports du Saint-Laurent."

M. Pathy a fait l'éloge du juge Gold dont il a dit qu'il avait fait beaucoup plus que son devoir et il a également félicité le ministre du Travail, M. Mackasey, pour sa persévérance.

Pourparlers secrets pour rétablir la paix

WASHINGTON (Reuter) — On dit que l'administration Nixon aurait l'intention d'adopter une stratégie à la fois militaire et diplomatique destinée à produire une désescalade de la guerre au Vietnam, d'ici les prochains mois.

Bien que les porte-parole officiels du gouvernement aient demeurés silencieux à ce sujet, des diplomates alliés ont déclaré qu'il semble évident que les dirigeants américains sont engagés dans des pourparlers secrets avec des émissaires communistes, autres que les pourparlers de paix qui sont actuellement dans une impasse à Paris, où ils se poursuivent depuis 11 mois.

Des sources près de l'administration ont confirmé des rumeurs très répandues voulant qu'on ait établi une nouvelle stratégie de négociations, impliquant une transformation substantielle des tactiques employées par l'administration Johnson.

Ces sources ont cependant refusé d'en dire plus long, sauf pour affirmer que le président Nixon est convaincu de la possibilité d'une entente négociée.

Un retrait progressif

Des observateurs déclarent que parmi les signes indiquant une nouvelle stratégie se trouvent la décision prise la semaine dernière de réduire de

10 pour cent les bombardements de B-52 au Sud Vietnam, et le refus par le président d'être influencé par les chefs militaires qui préconisent de fortes représailles après l'offensive communiste de février.

Les diplomates alliés ont affirmé que le principal objectif de Nixon serait de négocier un retrait progressif du Sud-Vietnam, en prenant pour acquis que les Nord-Vietnamiens imitent à la lettre, de leur côté, les réductions de troupes effectuées par les Etats-Unis.

Des rapports non confirmés disaient récemment que le ministère de la Défense préparait actuellement des plans en vue de rappeler, d'ici la fin de 1970, entre 50.000 et 200.000 hommes, sur les 540.000 soldats américains qui se trouvent au Vietnam.

De son côté, le secrétaire d'Etat William P. Rogers a refusé, lors d'une conférence de presse accordée lundi, de révéler si des entretiens secrets étaient en cours avec les communistes, mais on croit généralement, d'après ses commentaires, que ces entretiens ont été amorcés.



● M. Mitchell Sharp et M. Willy Brandt, ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, au moment où ils s'entretennent avec des journalistes après avoir discuté le rôle futur du Canada au sein de l'OTAN.

Au sein de l'OTAN

Sharp et Brandt discutent du rôle futur du Canada

OTTAWA (P.C.) — Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, et le ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, M. Willy Brandt, ont passé en revue hier le rôle futur du Canada au sein de l'OTAN.

La semaine dernière, le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, avait exposé une révision comp'ite de la participation du Canada à l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord.

Les deux hommes ont passé un peu plus d'une heure ensemble, dans les bureaux de M. Sharp, à discuter de l'Alliance et des relations Est-Ouest. Le ministre canadien a redéfini pour M. Brandt la politique extérieure canadienne, comme l'exposait récemment le premier ministre Pierre Elliott-Trudeau.

Au cours d'un dîner offert en son honneur par son homologue canadien, M. Brandt a affirmé que la paix et la sécurité du monde occidental dépendaient en grande partie de l'OTAN.

Même si l'Occident ne doit pas négliger sa sécurité, a-t-il ajouté, il doit avoir le courage de prendre un risque pacifique.

"L'alliance occidentale devrait être un instrument de paix plus sûr. Si nous voulons réduire les tensions, c'est là notre but, il faut éviter les changements unilatéraux de la balance du pouvoir entre l'Est et l'Ouest. Votre gouvernement et le mien sont d'accord sur ce concept de la paix."

Temps inopportun

Au cours de ses discussions avec le ministre canadien, M. Brandt a déploré le fait que le Canada ait annoncé une réduction de ses forces de l'OTAN peu avant la réunion ministérielle de l'Alliance qui aura lieu cette semaine à Washington.

Le ministre ouest-allemand, a rapporté M. Sharp, a toutefois été heureux que le Canada ait confirmé son affiliation à l'Alliance et qu'il ait consenti à attendre les consultations avec les autres membres de l'OTAN avant de réduire ses troupes.

Arrivé dimanche pour une visite de deux jours avant de partir pour Washington, M. Brandt semblait aussi s'inquiéter du fait que la mesure canadienne ait été annoncée en même temps que l'Union soviétique formulait des offres sur une réduction possible des forces Est-Ouest en Europe. Toute réduction des forces de l'OTAN, a affirmé M. Brandt, pourrait nuire à un accord réciproque de réduction de forces.

Le Canada, a expliqué M. Sharp, n'a pas voulu traduire par sa décision un désir de diminuer l'efficacité de l'Alliance. Mais la position du Canada est unique, a expliqué le ministre.

A condition qu'il y ait réciprocité

Les Etats-Unis sont prêts à retirer leurs troupes du Vietnam

— William Rogers

WASHINGTON (A.F.P.) — Le secrétaire d'Etat américain, M. William Rogers, a exprimé l'espoir, lundi, à sa première conférence de presse, que le processus de désengagement réciproque au Vietnam pourra s'effectuer cette année, "immédiatement même, si l'autre camp est d'accord".

Le chef de la diplomatie américaine a affirmé que "les Etats-Unis se tiennent prêts à retirer leurs troupes du Vietnam à condition qu'il y ait réciprocité du côté adverse". Ils se tiennent prêts dès aujourd'hui à discuter de ce problème avec les Nord-Vietnamiens et à mettre au point avec eux les modalités d'un retrait réciproque, portant entre autres sur les problèmes de logistique, le rythme du retrait et la date des diverses étapes du désengagement. Les Etats-Unis, pour leur part, ont une position "tout à fait souple quant à la façon de procéder".

PLAN DE PAIX
 Interrogé sur le fameux "plan de paix" dont le président Nixon a fait état depuis le début de sa campagne électorale, sans jamais en divulguer jusqu'à ce jour la teneur, M. Rogers a confirmé l'existence d'un tel plan qui, selon lui, est "équitable et raisonnable mais qui n'est pas pour autant une formule magique". "Ce plan a été soigneusement mis au point et nous nous efforçons en ce moment de l'appliquer. J'ai très bon espoir que ce plan débouchera éventuellement sur la paix recherchée", a dit M. Rogers.

Sur les négociations de Paris, M. Rogers s'est contenté de dire : "Nous présumons que nos interlocuteurs sont quelque peu intéressés à une paix négociée". Ceci dit, le succès de la campagne électorale, ce qu'il ne dirait rien en ce qui concerne les contacts privés, dans l'intérêt même de la

réussite de la diplomatie secrète. "Les perspectives d'un progrès quelconque sur la voie de la paix, a-t-il dit, sont en grande partie fonction des négociations privées".

D'ailleurs, a fait remarquer le secrétaire d'Etat, "l'autre camp estime aussi qu'on ne doit pas discuter en public de questions relatives aux conversations privées, pas plus sur les progrès que sur les échecs". Il a émis l'espoir que la presse et le peuple américain comprendront l'importance que revêt la discrétion dans l'état actuel des choses.

PROPOSITION THIEU

M. Rogers a félicité le président Thieu de sa déclaration dans laquelle il propose des négociations directes avec le Front national de libération en vue de rechercher la solution politique du problème vietnamien. "J'estime, a-t-il dit, que cette proposition est très constructive. En acceptant de s'exprimer aussi ouvertement, le président Thieu se montre très coopératif. De toute évidence, s'il doit y avoir des discussions sur un règlement de paix, il y aura de très nombreux points à négocier. Ce qu'a dit le président Thieu, si le droit de vote par exemple, est utile et constructif".

Les enseignants anglophones se préparent à déclencher la grève

— page 2

Une tragédie est évitée de peu à Sainte-Foy

— page 3

Un dossier de l'Action

— page 5

Nouveau pas vers la fusion des provinces atlantiques

— page 10

Questions à l'étude lors de la Conférence Catholique Canadienne

— page 10

Barnard a réussi sa quatrième greffe

LE CAP (AFP) — Le professeur Christian Barnard, pionnier des transplantations cardiaques, a réussi lundi la quatrième greffe de sa carrière, à l'hôpital Groote Schuur au Cap.

La quatrième greffe réalisée par Barnard sur la personne d'un inconnu de race blanche originaire du Cap, s'est doublée cette fois de la greffe d'un rein prélevé sur le même donneur et qui a été reçu par un second patient.

Selon un bulletin médical diffusé lundi soir par l'hôpital Groote Schuur, les deux receveurs se trouvent dans un état satisfaisant.

Un porte-parole de l'hôpital a refusé de fournir de plus amples détails sur les conditions dans lesquelles a été réalisée cette double greffe.

Il a simplement précisé que l'opération avait duré un peu plus de quatre heures.

On croit savoir que le receveur du coeur est un Blanc âgé de 40 à 50 ans.

Le professeur Barnard s'est lui-même refusé à recevoir les journalistes.

Le professeur Barnard, âgé de 45 ans, est le premier chirurgien au monde à avoir tenté une greffe cardiaque, en décembre 1967. Le receveur, Louis Washkansky, originaire de Lithuanie et âgé de 57 ans, avait succombé 10 jours après l'opération à la suite de complications pulmonaires.

Ses deux autres patients, Philip Blaiberg et Pieter Smith, dont les nouveaux coeurs ont été greffés il y a 15 et six mois, sont dans un état de santé excellent.

Le Dr Blaiberg, 58 ans, dentiste, a fêté le 2 janvier dernier, l'anniversaire de son opération en se baignant sur une plage du Cap.

Rapport

de la

Commission d'enquête sur

l'enseignement des arts

au Québec

Nouvelles structures pour l'intégration des arts

L'Action continue aujourd'hui de révéler, en exclusivité à Québec, la teneur et les conclusions du Rapport Rioux sur l'enseignement des arts (non encore déposé à l'Assemblée nationale). Les premiers articles, hier, rendaient compte de la philosophie de l'art en relation avec la société technologique et l'homme qui

l'habitera. Ces principes amènent la Commission à poser la nécessité de l'intégration des arts à l'éducation. Aujourd'hui, Jean Royer révèle les nouvelles structures pour l'intégration des arts, telles que proposées par le Rapport Rioux.

— Voir nouvelle en page 7 —



● L'ASSOCIATION des "Chasseurs et Pêcheurs" de la Rive Sud vient de terminer son 31ème cours de sécurité sur le maniement des armes à feu; 150 élèves ont suivi ces cours. Nous voyons ici les différents instructeurs: (de gauche à droite), ce sont MM. André Lemelin, de St-Romuald, Marcel Fontaine, vice-président de St-Louis-de-Pin-tendre, Guy Bouchard, St-Michel-de-Bellechasse, Michel Barras, de Lauzon, Claude Blouin, président de Lévis.

Un nouvel hebdo dominical paraîtra sous peu à Québec

par Renald KEROACK

QUEBEC — Un nouvel hebdomadaire dominical paraîtra sous peu au Québec; son nom: "Rives-Dimanche", journal consacré avant tout aux nouvelles régionales de Québec et de sa banlieue.

En circulation vraisemblablement dans un mois, cet autre organe d'information du dimanche est sous la responsabilité des Editions Rives de Québec dont M. Omer Brière se trouve être le directeur. Dans l'entrevue que nous accordait hier l'administrateur du journal, M. Jacques Bernard, ce dernier nous a communiqué que "Rives-Dimanche" offrirait à la population de Québec et de sa région une nouvelle formule d'un journal dominical différent de beaucoup des deux hebdomadaires du dimanche actuellement sur le marché: "Dimanche-Matin" et "Dernière-Heure".

INFORMATION REGIONALE

"Rives - Dimanche" accordera en effet près de quatorze pages sur un total minimum de trente pages à l'information régionale. Les vingt-deux municipalités de la Rive-Sud ainsi que toute la région de Québec jusqu'à Beauport seront largement couverts par "Rives-Dimanche". Selon M. Bernard, ce nouveau journal présentera également des nou-

velles sportives en très grand nombre. Huit chroniques accompagneront en plus les pages de l'hebdomadaire: nouvelles agricoles, féminines, religieuses, politiques, jeunesse, etc...

FORMAT TABLOID

Quatorze personnes assureront la rédaction du journal. La distribution se fera de façon

telle que "Rives-Dimanche" sera mis à la disposition du public dès 5 heures le dimanche matin. On pourra trouver des exemplaires de ce journal dans tous les dépôts de journaux et la distribution se fera également par des camelots. "Rives-Dimanche" aura un format "tabloid" et sera imprimé sur les presses de l'Action Sociale Ltée.

Les enseignants optent pour la démission massive

QUEBEC — Dans une proportion de 66,35%, les enseignants de la Capitale et de Sillery ont voté mardi dernier, au cours d'une assemblée, pour la démission massive alors que 31,64% des enseignants votaient pour l'acceptation des offres patronales.

C'est ce qu'a fait savoir M. Jean-Paul Blais, président de l'Association des professeurs catholiques de Québec, en réponse aux allégations de la Fédération des commissions scolaires catholiques qui prétendait que les enseignants de Québec auraient voté majoritairement en faveur des offres patronales.

"Il serait peut-être temps, déclare M. Blais, que les contri-

buables du Québec demandent à la Fédération des commissions scolaires avec quel argent elle paie sa propagande à la télévision, à la radio et dans les journaux en vue de discréditer la CEQ et les enseignants; avec quel argent, elle a payé des pages entières de propagande dans tous les quotidiens du Québec le 1er avril dernier, tentant de semer le doute sur l'intégrité des informateurs des enseignants lors des réunions de leur assemblée générale".

Le président se demande ensuite pourquoi la Fédération qui a tellement le souci d'informer le public, s'oppose tant à ce qu'un rapport soit rendu public sur la médiation.

Les enseignants anglophones se préparent à déclencher la grève

MONTREAL (PC) — Les deux syndicats d'enseignants de langue anglaise ont continué leurs préparatifs en vue du déclenchement de la grève pour appuyer leurs demandes dans le conflit qui oppose depuis 20 mois les enseignants aux commissions scolaires et au gouvernement.

Les membres du conseil exécutif de la Provincial Association of Protestant Teachers ont décidé au cours d'une assemblée, hier, de recommander la tenue d'une grève en deux éta-

pes par suite du scrutin de la semaine dernière par lequel les membres se sont prononcés en faveur de la grève.

Ce projet consiste à déclencher une grève d'un jour le 22 avril en guise d'avertissement, et si cette mesure n'apporte pas un règlement du conflit, une grève générale sera alors déclenchée le 5 mai.

Au cours d'une autre assemblée ce soir, l'exécutif de la Provincial Association of Catholic Teachers doit choisir les

dates où ses membres se mettront en grève.

Le Dr Ailana Reid-Smiths, président du syndicat des enseignants protestants, a déclaré hier que 5.200 des 7.000 professeurs membres de ce syndicat se sont déclarés en faveur de la grève la semaine dernière.

Les enseignants protestants de Shawinigan et de Trois-Rivières n'ont pas encore tenu de scrutin sur cette question.

M. William Breier, président du syndicat des enseignants ca-

tholiques de langue anglaise, a déclaré que cinq des six associations locales avaient décidé de se mettre en grève. Seuls les enseignants de Greenfield Park, en banlieue de Montréal, ont voté contre la grève.

Pendant ce temps, les représentants de la Corporation des enseignants du Québec doivent rencontrer mercredi les dirigeants des syndicats catholiques et protestants, afin de discuter des moyens d'unir leurs efforts pour exercer des pressions sur le gouvernement et les commissions scolaires.

Plusieurs des associations locales de la CEQ, ainsi que l'Alliance des professeurs de Montréal, ont rejeté la grève. La CEQ représente 60.000 des 70.000 enseignants au Québec.

Le Dr Reid-Smith a déclaré qu'elle espérait voir les enseignants de langue française se mettre en grève.

"Mais s'ils ne la font pas,"

nous la ferons seuls. Nous devons montrer au gouvernement que nous croyons vraiment ce que nous disons".

Horlogers — Bijoutiers

DIAMANTS

de haute qualité
BAGUES DE FIANÇAILLES
Réductions jusqu'à 50%
Certificat de garantie, police d'assurance et ET UN JONG GRATIS

Omer Rousseau
802 est. rue St-Joseph, Qué.
Tél.: 524-1372
10975 14-19-24-28/3 2-8-12/4 107 C.L.

Rembourrage
St-Romuald, Rembourrage, ébénisterie, réparation, neuf, usage, 126, rue Dussault, St-Romuald, Tél.: 839-6234
11265 29/3 (mar. j. s. au 27/5) 187 C.L.

Dentistes

Dr Yvan Bourget

B.A., B.D.S., D.D.S.

Tél.: 837-0633

BUREAU: tous les jours:

9 heures à midi — 2 à 5 heures

LE SOIR: SUR RENDEZ-VOUS

40, St-Joseph, LAUZON

10859 1-3 (mar. j. s. au 29-4) 74 C.L.

"L'ACTION" pour LEVIS & RIVE SUD

abonnements - service:

ROBERT BRETON

St. Boul. de l'Entente

LAUZON - LEVIS

Tél.: 837-1922

Logements à louer

LEVIS, coin St-Urbain et St-Louis, 3 pièces, meublé, chauffé, eau chaude, \$90,00 par mois. Pour informations, Tél.: 837-6000
11500 2/4 (6 fs) 118 C.L.

Maisons à louer

MAISON de 7 pièces, située à Lévis, près église, école, système de chauffage, libre le 1er mai. Pour informations, Tél.: 837-2651 ou 837-8933.
11438 2/4 (6 fs) 126 C.L.

Maisons à vendre

LEVIS, Lauzon, St-David, maisons neuves, léger constant, balance comme neuf, terrain vendre, Dailleur Entre-prise, 837-9695.
10377 20/3 (1 ms) 127 C.L.

CHARNY, maison de 10 pièces, possibilité de 4 autres pièces, chauffage central, grand sous-sol, brique, grand terrain — Pour informations, Tél.: 832-2047.
11555 8/4 (6 fs) 127 C.L.

Avis divers

\$2 millions en octrois aux municipalités de la Beauce

par ROGER LACASSE

QUEBEC — Les 41 municipalités du comté de Beauce ont obtenu des subventions gouvernementales distribuées par le ministère des Affaires municipales se chiffrant à \$1,965,903.62.

Ces subventions ont été utilisées pour parfaire des travaux d'aqueduc et d'égouts, acquérir des véhicules ou outils nécessaires aux départements des Incendies mais, surtout et en grande partie, pour permettre des travaux d'hiver.

On sait que le programme des travaux d'hiver a été laissé de côté par le gouvernement fédéral mais qu'il a été maintenu, quoique rationalisé, par le gouvernement du Québec.

Le ministre des Richesses naturelles et député de

Beauce, M. Paul Allard, a signalé qu'au seul chapitre des travaux d'hiver, 40 municipalités de son comté ont touché globalement \$1,834,233.66.

C'est la ville de St-Georges qui en profita le plus avec \$417,691.78. Quant aux subventions pour faciliter la prévention des incendies, treize municipalités ont reçu \$30,013.94 en subventions dont \$7,313.59 pour la ville de St-Georges; \$5,071.66 pour Tring-Jonction et \$3,117.77 pour la municipalité des Saints-Anges.

Sept municipalités ont profité de \$101,666.02 dont \$32,866.60 pour la ville de Sainte-Marie et \$12,940 pour Saint-Victor.

Voici le détail des subventions accordées à chaque municipalité.

Municipalités	Aqueduc et égouts Article 3	Prévention des incendies Article 3	Travaux d'hiver Article 2	TOTAL
Beauceville-Est t	\$10,533.57	\$ 638.04	\$27,044.01	\$38,215.62
East Broughton x			25,231.11	25,231.11
East Broughton Station, v			16,924.21	16,924.21
Lac Poulin, v			3,022.77	3,022.77
L'Enfant-Jésus, p		848.00		848.00
Linière, v			9,023.28	9,023.28
N.-D.-de-la-Providence, p			5,099.10	5,099.10
Sacré-Coeur-de-Jésus, p			34,363.96	34,363.96
Shenley, c			21,469.27	21,469.27
St-Alfred, x			23,096.87	23,096.87
Sts-Anges, p		3,117.77	20,124.77	23,242.54
St-Benoît-Labre, p			58,812.04	58,812.04
St-Clothilde, p		474.28	17,924.84	18,399.12
St-Côme-de-Kennebec, p			79,579.47	79,579.47
St-Elzéar, v		538.77	3,897.28	4,436.05
St-Elzéar-de-Beauce, x		60.00	48,058.25	48,118.25
St-Ephrem-des-Beauce, p			65,530.95	65,530.95
St-François-de-Beauce, x			41,534.72	41,534.72
St-François-Ouest, x			31,228.21	31,228.21
St-Frédéric, p	6,605.71	2,924.13	42,012.32	51,542.16
St-Georges, t		7,313.59	417,691.78	425,005.37
St-Georges-Est, p			52,806.15	52,806.15
St-Georges-Ouest, t	6,309.37	5,817.05	190,696.98	202,823.40
St-Honoré, p			49,919.90	49,919.90
St-Jean-de-la-Lande, p			34,591.28	34,591.28
St-Joseph-de-Beauce, p			52,876.89	52,876.89
St-Joseph-de-Beauce, t	4,539.68		45,915.80	50,455.48
St-Joseph-des-Érables, x			35,321.92	35,321.92
St-Jules, p			60,277.65	60,277.65
St-Marie, p	27,871.09	1,873.14	50,408.01	80,152.24
St-Marie, t	32,866.60	779.81	20,323.75	53,970.16
St-Martin, p		557.70	9,202.86	9,760.56
St-Philibert, x			14,571.17	14,571.17
St-Pierre-de-Broughton, x			17,115.78	17,115.78
St-Sévérin, p			34,905.31	34,905.31
St-Simon-les-Mines, x			18,490.93	18,490.93
St-Victor, v	12,940.00		12,940.00	25,880.00
St-Victor-de-Tring, x			72,100.04	72,100.04
Tring-Jonction, v		5,071.66	73,014.89	78,086.55
Vallee-Jonction, v			10,015.14	10,015.14

LE CARROUSEL DES AUTOS USAGEES DE TANGUAY

AUTOMOBILES

A REMPORTE UN GRAND SUCCES

Voici les heureux gagnants... Félicitations



M. Alfred Lemieux de Lévis s'est vu attribuer le prix de présence soit un stéréo Motorola. De gauche à droite, M. Roger Tanguay, président de R. Tanguay Automobiles, M. Alfred Lemieux, M. Arthur Théberge, gérant des ventes de R. Tanguay Automobiles, M. Roland Lavoie, représentant Motorola.



M. Josephat Royer de Ste-Justine a été le gagnant du télé-couleur Quasar de Motorola. Dans l'ordre habituel, Roger Tanguay, président de R. Tanguay Automobiles, M. Josephat Royer, M. Josephat Royer, M. Arthur Théberge, gérant des ventes de R. Tanguay Automobiles, M. Roland Lavoie, représentant Motorola.

L'éducation permanente n'a pas comme but de former des robots (Jolicoeur)

par Claude Marsolais

QUEBEC — L'éducation permanente n'a pas comme but de former des robots dont la tâche se limite à appuyer sur des boutons mais plutôt de former des hommes cultivés qui seront un actif pour la société.

C'est en ces termes que s'exprimait hier M. Fernand Jolicoeur, directeur du service de l'Éducation permanente au ministère de l'Éducation, devant les membres du Club Richelieu Québec, en révélant qu'au-delà de 300,000 adultes avaient bénéficié des cours d'éduca-

tion permanente depuis trois ans.

Le conférencier a noté que l'enseignement aux adultes était devenu un problème mondial. Au Québec, la moitié de la population active (15 ans et plus) a un niveau de scolarité inférieur à huit ans. Or, dans les secteurs de

l'activité économique, les employeurs deviennent de plus en plus exigeants.

M. Jolicoeur a pré-tendu que pour dix emplois offerts à la population, il n'y a qu'une seule personne assez compétente pour remplir le poste. Il constate que le chômage éle-

vé provient surtout d'un manque de compétence. "Il devenait impérieux, dit-il, de créer un tel service au ministère de l'Éducation surtout lorsque les prévisions futures nous apprennent qu'un travailleur spécialisé devra changer au moins deux à trois fois de métier au cours de sa vie. Les hommes de science et de loi le savent bien puisqu'ils doivent se remettre à jour constamment. Depuis un an ou deux, des notaires suivent des sessions d'été à l'Université de Montréal pour se remettre à jour".

Le service de l'Éducation permanente a été officiellement créé le 31 mars 1966. Toutefois, les cours aux adultes ont été dispensés dans la province depuis 1884-1885, au niveau des commissions scolaires pour les personnes qui en avaient besoin.

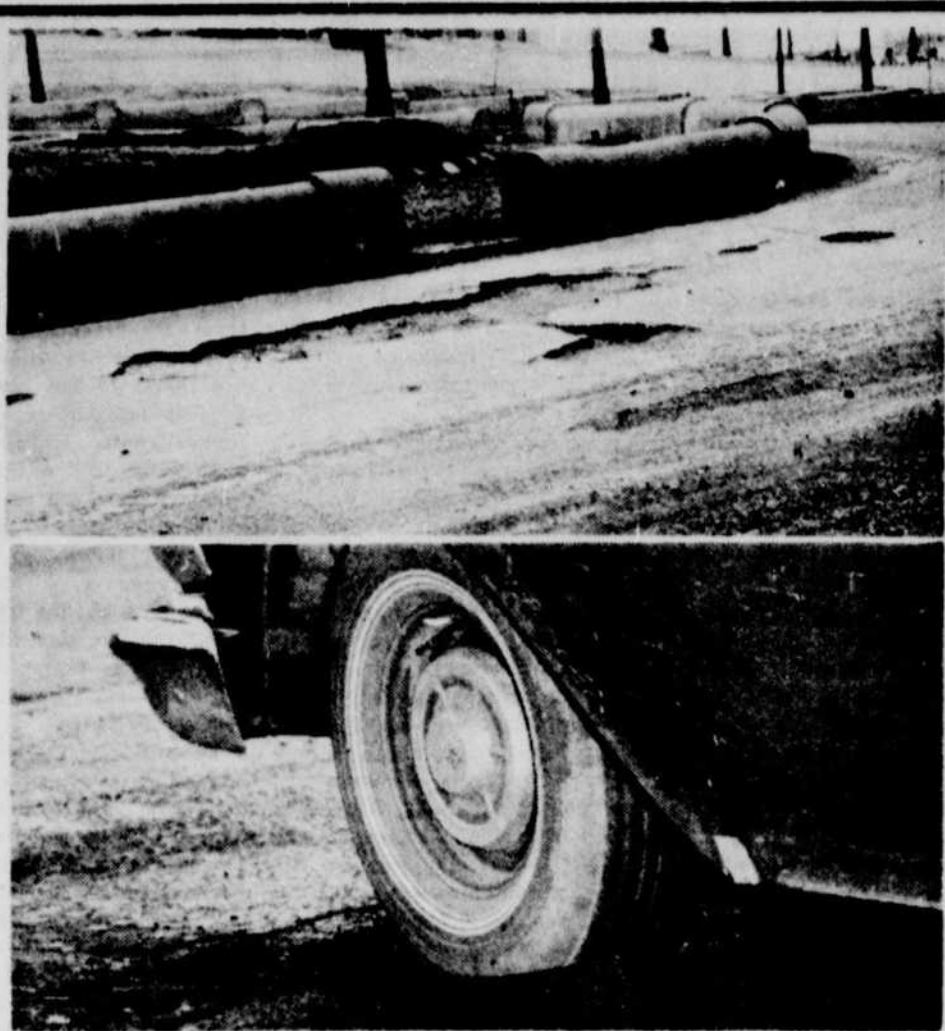
LES PROBLÈMES

On ne peut enseigner aux adultes de la même façon qu'avec les adolescents. C'est actuellement le problème majeur si l'on en croit les directeurs de l'éducation permanente qui se sont exprimés devant le Conseil supérieur de l'éducation récemment. Pour remédier à cet état de fait, M. Jolicoeur a affirmé que sa Direction générale avait prévu une école de formation des maîtres pour les adultes, dont les premiers finissants commenceront à enseigner cet automne dans les régionales.

Abordant l'expérience-pilote de TEVEC au Saguenay - Lac-St-Jean, il a annoncé que 30,000 adultes passeront les examens de 9e année au mois de mai. "Sur le plan humain, confie-t-il, cette expérience a créé un choc parmi la population et a été le facteur principal du changement d'atmosphère dans les rapports sociaux. Ainsi, la compagnie de téléphone a enregistré un accroissement considérable d'appels dans cette région. Les gens s'appellent pour échanger des informations, des réponses sur les cours. Même, les conventions de travail ont été modifiées pour permettre aux gens de suivre les cours télévisés."

Le directeur du service de l'Éducation permanente a signalé que le ministère s'occupait également des cours pour la formation des cadres de l'entreprise et des cours d'éducation populaire en collaboration avec les commissions scolaires régionales et les associations privées. Le ministère s'apprête également à développer les cours par correspondance pour répondre à une partie de la population.

Enfin, le service qu'il dirige dispose d'un budget de \$65 millions dont une trentaine de millions sont affectés aux prestations de chômage pour les étudiants-adultes qui suivent des cours à temps plein.



Québec sait faire... des trous!

● L'état désastreux de la chaussée à Québec est bien connu. Faut-il s'en prendre au dégel du printemps ou encore à la négligence du service municipal de la Voirie — un fait demeure — plusieurs rues de la Vieille Capitale sont présentement de véritables traquenards pour les conducteurs de voiture. Machiavel n'aurait pas fait mieux. Cette entreprise de démolition, les automobilistes les plus distraits peuvent en avoir brutalement connaissance en circulant près des édifices parlementaires — pour ne mentionner que cet endroit... Pareille démonstration de "trous" de toutes les largeurs et de toutes les profondeurs est incroyable. Cette plaie — le mot est juste — soulève depuis longtemps de vives protestations, et elles sont justifiées. Les citoyens de la ville de Québec toléreront-ils encore cette image honteuse que l'on présente aux visiteurs? Pour la "santé" de nos voitures, et celle du tourisme québécois, il faudra de toute urgence bouger quelque part.

Un citoyen de Beauport se tire indemne de la tragédie aérienne

Jeune femme de Ste-Foy blessée dans le "Viscount" de Sept-Iles

QUEBEC — Une jeune femme de Ste-Foy et un citoyen de Beauport étaient au nombre des passagers de l'avion de type Viscount qui a été la proie des flammes hier matin à Sept-Iles après avoir effectué un atterrissage d'urgence lorsque l'un de ses moteurs a pris feu.

M. Lionel Pouliot, du 26, avenue Duvernay à Beauport en a été quitte pour un léger choc nerveux tandis que Mlle Suzanne Royer, du 856, avenue de Bourgogne à Ste-Foy, a été hospitalisée souffrant d'une fracture au bras.

La jeune femme avec qui nous avons conversé brièvement hier soir alors qu'elle re-

posait dans la chambre 328 de l'hôpital de Sept-Iles était encore sous le coup du choc mais paraissait malgré tout assez calme et détendue compte tenu des événements de la journée.

Elle avait pris place vers 9,15 a.m. à bord du Viscount d'Air Canada, à l'aéroport de Sept-Iles. A peine 16 minutes plus tard et conformément à son horaire l'avion décollait sous la gouverne du commandant de bord W. D. Clarke et du co-pilote P. C. Gillis, tous deux de Montréal.

L'appareil turbo-propulsé avait pris l'air depuis environ cinq minutes lorsque le moteur no 2 prit feu. Le commandant de bord décida immédiatement de retourner au point de départ. C'est à la tentative d'atterrissage que les choses se gâtèrent. Les 17 passagers aidés des hôtesses, Mlles S. Payette et P. G. Alary, tentèrent de conserver leur calme mais un défaut dans les freins commença à faire tourner l'avion sur place aussitôt qu'il toucha le sol. C'est du moins ce qui fut rapporté sur les lieux de la tragédie par le commandant de bord. L'avion continua d'ailleurs à tourner pendant que l'équipage ouvrit la porte de secours. Pendant ce temps le feu s'était propagé à un deuxième moteur et menaçait à tout instant de s'étendre à la carlingue. Certains des passagers craignant sans doute pour les risques d'explosion s'affolèrent peut-être au moment de l'évacuation de l'appareil qui continuait toujours à tourner sur place.

Une dizaine de passagers réussirent à sortir indemnes de l'appareil tandis que six autres furent blessés. Une femme de Port-Cartier, située à environ 20 milles de Sept-Iles devait cependant perdre la vie dans la tragédie. Selon les premières informations, la victime aurait été écrasée sous la roue avant de l'avion après avoir été évacuée. Mme Benoît Paulin dont la fille Brigitte était également à bord de l'appareil est décédée à l'hôpital de Sept-Iles. Sa fille, pour sa part, a reçu son congé de l'hôpital après avoir reçu des soins pour quelques blessures mineures.

Les cinq autres blessés ont été transportés à l'institution mais seulement trois ont été gardés sous observation. Mlle Suzanne Royer de Ste-Foy, Mme Marguerite D'Allaire, de Chicoutimi, qui s'est fracturé une cheville et Mme Donald Hodd, de Harrington Harbour qui souffre de coupures et de contusions, seront vraisemblablement libérées de l'hôpital d'ici quelques jours.

La compagnie Air Canada avait offert en fin d'après-midi de ramener les passagers à bord d'un autre avion mais un porte-parole a déclaré qu'il ne croyait pas qu'aucun des passagers n'ait accepté l'offre.

Air Canada ouvre une enquête

— page 11

Tragédie évitée de justesse à Ste-Foy grâce à deux policiers

STE-FOY (C. St-L.) — Deux constables de la Sûreté municipale de Ste-Foy, les agents J. M. Bedard et Jean Robitaille, ont contrarié hier matin à éviter ce qui aurait pu devenir une affreuse tragédie alors qu'un immeuble de 60 logements situé au 3180 Boul. Neilson a été ravagé par les flammes.

Le feu avait pris naissance vers 4,40 a.m. dans un appartement du quatrième étage et le locataire avait semblé-t-il évacuer les lieux étant pris de panique. Il n'avait pas sonné l'alarme, ni appelé les pompiers et ce sont les deux constables qui aperçurent de la fumée sortant d'une fenêtre du quatrième. Ils se précipitèrent alors immédiatement dans la bâtisse où ils durent sonner avant de franchir la porte principale qui était fermée à clef. Lorsqu'ils furent entrés, les constables déclenchèrent la sonnerie d'alarme et grimpèrent les escaliers afin de s'assurer que tous les locataires étaient prêts à évacuer l'immeuble. Les sapeurs arrivèrent sur les lieux quelques minutes plus tard alors que les flammes avaient déjà pris des proportions dangereuses.

SUR LE TOIT

Sous la conduite du sergent Craig, les 20 sapeurs arrivés sur place tentèrent de rejoindre la toiture de l'édifice, principal foyer de l'incendie, au-dessus de l'appartement no 417. Les pompiers durent effectuer plusieurs troupées dans la toiture afin d'arrêter le feu de se répandre. Pas moins de 12 logements ont été directement touchés et trois d'entre eux ont été presque complètement détruits. La plus grande partie de l'immeuble a d'ailleurs été considérablement endommagée par l'eau et la fumée. Pas moins de 180 personnes ont dû être évacuées mais bon nombre d'entre elles ont pu retrouver leur logement hier soir. Selon un estimé rapide, les dommages atteindraient près de \$100,000.

Quatre étudiants de McGill sont tués

PLATTSBURGH (P.A.) — Quatre étudiants de l'université McGill de Montréal ont perdu la vie tôt dimanche matin dans une collision frontale survenue sur une autoroute des Adirondacks dans l'État de New York. La police américaine a identifié les étudiants comme suit: Michael Hoffman, 17 ans, Christian Newbert, 21 ans, tous deux de Montréal; John Bloomberg, 22 ans, de Rockport, dans l'État du Massachusetts et James Anthony Aude, 19 ans, de Westmount en banlieue de la métropole.

Le blessé est M. Francis Wells, âgé de 52 ans. La police a déclaré que M. Hoffman roulait vers le nord sur l'Interstate 87, une route à voies multiples, lorsque la collision avec l'automobile conduite par M. Wells s'est produite.

Ce dernier conduisait son véhicule vers le sud sur la voie d'accélération de la traversée réservée aux voitures filant vers le nord.

Aucune accusation n'a encore été portée en rapport avec cet accident, a révélé la police.

Les offres salariales de la compagnie

Les employés de Pollack décideront ce soir

par MICHEL RIOUX

QUEBEC — C'est ce soir, lors d'une assemblée syndicale, que les employés du magasin de la compagnie Pollack situé dans le mail de la rue St-Joseph se prononceront sur les offres salariales présentées par la compagnie.

Cette assemblée se tiendra dans la salle des Cheva-

liers de Colomb, sur la rue Fleury.

Déjà, l'un des principaux points en litige, soit la question de sécurité syndicale, a été réglé. Les négociateurs du côté patronal ont en effet accepté, en fin de semaine dernière, de reconnaître le droit de leurs employés à se syndiquer.

Ce matin

A 10 heures ce matin, les deux parties se sont rencon-

trées. Les négociateurs de la compagnie Pollack, MM. Pierre Marseille et Léa Chénier, détiennent depuis la semaine dernière un mandat complet qui leur permet d'engager la compagnie sur toutes les questions, y compris les salaires.

Du côté syndical, M. Jean Côté, secrétaire-trésorier administratif de l'Union des employés de commerce, lo-

cal 500, est le principal porte-parole.

On se souviendra que la semaine dernière, plus précisément mardi soir, un vote de grève avait été pris à la quasi unanimité.

Depuis lors, beaucoup de chemin a été parcouru, si l'on considère que le droit de sécurité syndicale a été acquis et que la compagnie a accepté de faire des offres monétaires.



● DES DOMMAGES DE \$100,000 ont été causés à cet immeuble du boul. Neilson où pas moins de 180 personnes ont dû être évacuées temporairement. Plusieurs ont cependant pu regagner leur domicile hier soir. Le propriétaire de l'immeuble a exprimé l'espoir que les travaux de réparations puissent être complétés d'ici trois semaines. Trois appartements ont été complètement détruits tandis que 12 autres ont été affectés par le sinistre. On remarque ci-haut le logement où le feu a pris naissance. Des équipes d'ouvriers se sont mis à l'oeuvre afin de débayer l'immeuble et la première opération a consisté à sortir les tapis complètement imbibés d'eau. On peut également observer sur notre photo deux ouvriers laissant tomber un des tapis du quatrième étage.

(Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Québec en parle

Par Jacques BOUCHARD

Le Conseil interprofessionnel du Québec vient d'élire un nouveau président. Il s'agit du Dr Jean-Marie Dionne, vétérinaire de Montmagny, qui représente le Collège des médecins vétérinaires au sein du Conseil interprofessionnel.

Cet organisme groupe une vingtaine de professions.

Le nouveau président est diplômé de l'Université de Montréal. Professeur d'hygiène et de pathologie animale à la faculté d'agriculture de l'Université Laval et conseiller en hygiène auprès de plusieurs organismes avicoles de la province, le Dr Dionne assume aussi la responsabilité de coordonner un projet pilote de recherche sur les facteurs biologiques qui influencent la fertilité des bovins laitiers.



● Jean-Marie DIONNE

M. Fernand Lizotte, ministre des Transports et Communications dans le gouvernement Bertrand, prononcera une conférence devant les membres de l'Association du camionnage de la province qui se réuniront en congrès les 10, 11 et 12 avril, à l'Hôtel Bonaventure, à Montréal.

Les responsables du congrès attendent plus de 1,000 propriétaires d'entreprises de transport routier. M. Lizotte entretiendra son auditoire de la récente législation fédérale en matière de transport routier et du conflit de juridiction qui en résulte.

La loi nationale sur les transports préconisée par Ottawa aurait pour effet d'enlever aux provinces l'exercice de leur contrôle sur une partie de cette industrie.

La Ligue électrique de Québec, section de la Capitale, a procédé récemment à la formation du comité de la Semaine de l'Électricité, Québec 1970.

Le représentant des ventes à la Canadian Westinghouse Co. Ltd, M. Philippe Langevin, s'est vu confier la présidence de ce comité.

L'organisme procédera bientôt à la formation de d'autres comités, dont les objectifs sont de faire connaître et de promouvoir l'industrie électrique.

La dernière réunion était sous la présidence de M. Maurice Francoeur, président de la Ligue électrique de Québec.



● Philippe LANGEVIN

EDITORIAL

Il faut venir en aide aux municipalités

Les villes, les municipalités demandant plus de ressources; c'est, pour ainsi dire, un fait quotidien. D'un peu partout, l'on élève la voix; on expose et rappelle les charges qui, présentement, incombent aux administrateurs civiques; et, par ailleurs, l'on réclame plus de "nerf de la guerre"; en tout cas, des arrangements nouveaux qui correspondent mieux aux nécessités de l'heure.

Pour sa part, l'Union des municipalités insistait récemment, en vue de la mise sur pied, sans délai, d'un comité conjoint et permanent formé de représentants du gouvernement du Québec et d'agglomérations. Organisme qui aurait pour but d'étudier attentivement les problèmes

d'ordre fiscal, et de fournir aux municipalités l'occasion d'avoir voix au chapitre. Du côté de la colline, le ministère des Affaires municipales a créé des comités d'étude; mais, dit l'Union, les membres de ces groupements ont été désignés par le gouvernement, et rien ne garantit que les vues de l'Union des municipalités seront entendues et défendues comme il se doit. En outre, l'organisme demande qu'à l'avenir, avant d'engager des pourparlers avec Ottawa quant au partage des champs de taxation, le gouvernement québécois dialogue avec des mandataires des pouvoirs locaux. Non seulement dans un but de partage d'ordre fiscal, mais à des fins de planification financière et de considération en commun de divers problèmes d'actualité.

En pareil ordre d'idées, celui de la situation des municipalités, la revue "Cités et villes", dans sa livraison de mars dernier, procédait à une sorte de tour d'horizon. Elle résumait les opinions des dirigeants de quelques-uns de nos centres. Le périodique rappelait, par exemple, tel exposé récent du maire Jean Drapeau sur les questions auxquelles ont à faire face les administrateurs de la métropole et sur le sort actuel des municipalités. — "On oublie, déclarait notamment M. Drapeau, que ce sont les villes qui remplissent les coffres des deux gouvernements".

De son côté, le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne exprimait l'opinion que l'état de choses présent est attribuable à deux faits : On a de plus en plus donné aux municipalités des responsabilités qui n'étaient pas de leur domaine; en outre, les gouvernements sont entrés dans certains champs de taxation qui devraient être réservés aux municipalités. Dans la capitale québécoise, déclarait M. Lamontagne, et cela soit dit sans prendre à partie la Commission scolaire qui a aussi besoin de revenus, l'administration locale se trouve face à une grande concurrence en matière de taxe foncière. La situation financière de la Ville est très bonne, mais sa situation budgétaire laisse grandement à désirer. D'année en année, les déficits s'accumulent. — "Je ne crois pas que ce soit normal d'administrer une ville de cette

façon". Sans compter que le cas de la capitale est, au demeurant, très spécial. Et d'évoquer une recommandation spécifique de la Commission, Bélanger sur la fiscalité : — "Une subvention particulière et permanente devrait être accordée à Québec en raison de l'importance des biens-fonds dont l'utilisation est limitée par le caractère historique de la ville".

De son côté, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, dit : — "Nous avons des pouvoirs fiscaux vieux d'un siècle". D'autre part, M. René Matteau, maire des Trois-Rivières, dit en substance : Je sais que le gouvernement québécois a des difficultés budgétaires, mais le mal de l'un ne guérit point celui de l'autre. La taxe scolaire nous "massacre". Il est impensable que, dans une ville, la taxe scolaire soit plus élevée que la taxe municipale. Il faut que le gouvernement se penche sans délai sur nos problèmes, car de plus en plus, pour les municipalités, il sera difficile d'administrer.

Le maire de Granby, M. Paul-O. Trépanier, rappelle qu'à la faveur des conflits de 1914-1918 et de 1939-45, le Fédéral a mis la main sur d'importantes sources de revenus. Se trouvant subitement en possession de trop d'argent, il s'est ingénié à mettre le nez en des domaines qui ne ressortissaient point à sa juridiction. Si, dit M. Trépanier, Ottawa, qui prend la part du lion, a trop de "nerf de la guerre", qu'il cède du gazon au profit des pouvoirs provinciaux qui souffleront mieux, et devront aider davantage les administrateurs municipaux. Comme d'autres, le maire de Granby est d'avis que tout le champ de l'impôt foncier devrait revenir aux municipalités.

Voilà bien des opinions qui, au fond, sont proches parentes : Maires, conseillers et contribuables souhaitent une révision de l'assiette fiscale. Nos villes sont à court. Le Québec est à court. Ottawa, lui, pendant ce temps, promène pour ainsi dire son regard un peu partout pour se trouver des prétextes d'intervention. Qu'il desserre donc la vis. Les provinces et les municipalités s'en trouveront mieux. Et, effectivement, ce sera plus rationnel que ce qui existe présentement.

Odilon ARTEAU

LA PAROLE est aux lecteurs

L'Université du Québec doit être indépendante et catholique

Par l'érection de l'Université du Québec en une université publique et neutre, semblablement au bill 97 de l'Assemblée de Montréal, c'est équivalentement l'enseignement catholique supérieur jeté par-dessus bord pour faire place à un enseignement neutre sur un territoire qui couvrira une grande partie du Québec. En vertu de quel critère l'Etat parvient-il à imposer à une immense majorité catholique un tel type d'université ? Comme cette énorme université générale aura en outre pour fonction la formation des maîtres et le pouvoir d'instituer de nouvelles universités constitutives, on mesure mieux la gravité de l'événement à l'endroit de la population du Québec. Malgré la précaution de style, cette université sera en fait sinon une droite université d'Etat. Entre l'Université du Québec et sa personnalité juridique, il y a un rapport qualitatif d'enseignement et de culture. Voilà pourquoi nous blâmons cette nouvelle infraction à la liberté confessionnelle et la nouvelle mainmise de l'Etat sur l'éducation.

NATURE DE L'UNIVERSITE CATHOLIQUE

Il est notoire que des universités catholiques s'imposent à des catholiques pour recevoir une culture catholique et une vision chrétienne du monde. L'Université catholique est une institution de haut-savoir culturel et scientifique où chaque discipline est enseignée selon sa méthode propre de telle sorte qu'en approfondissant les différents savoirs l'on discerne mieux comment la science et la foi visent une unique vérité. La création d'une université catholique tend à un double but : celui de réaliser une présence publique et universelle de la pensée chrétienne dans l'effort et la recherche intellectuelle pour promouvoir une culture supérieure; celui de former des hommes éminents par l'instruction, qui assumeront les plus lourdes tâches dans la société et qui seront les témoins de la foi dans le monde. Tels sont la nature et les buts de l'université catholique selon Vatican II. C'est au niveau des universités catholiques que l'Eglise mène au sommet de dialogue avec le monde. Il s'agit non seulement de mettre l'étudiant à l'abri d'influence périclives, de maîtres redoutables dont les doctrines contrediraient la foi, mais surtout d'une présen-

ce de l'Eglise pour instaurer dans ces institutions des barèmes de compétence et démontrer que la culture et la foi ne s'opposent pas; que la science éclairée par la foi continue à répondre aux problèmes nouveaux que rencontre l'humanité de notre époque. La raison et la foi dans leur démarche respective peuvent soulever des difficultés passagères mais non d'antinomie. "Pour le rayonnement de la pensée chrétienne et pour l'oeuvre du salut, dit Mgr Guyon, l'existence de ces institutions revêt une extrême importance".

Ici on rejoint le souci universaliste de l'Eglise de contribuer au progrès de la culture et de la science, d'animer l'échange incessant entre la raison et la révélation et d'assurer la vie et la montée spirituelle des étudiants, afin que leur progrès culturel et scientifique soit en continuité avec un égal développement chrétien.

Ici on rejoint également la législation canonique séculaire de l'Eglise qui a toujours témoigné du plus vif intérêt, de l'effort le plus soutenu pour la forme la plus haute de l'enseignement chrétien, l'éducation universitaire catholique.

Au sujet de l'université catholique, l'Eglise ne fait que reprendre d'une façon éminente "éminentement" ce qu'elle a établi dans Vatican II au sujet des devoirs urgents des chrétiens concernant l'école catholique, la culture, la formation intégrale de l'homme et l'harmonie entre la culture et le christianisme. Résumons ces énoncés.

Les chrétiens doivent être les principaux artisans de la promotion culturelle et par leur effort et par l'éclairage des valeurs qu'ils détiennent. "C'est au cœur de plusieurs antinomies que la culture doit aujourd'hui progresser de façon à épanouir intégralement et harmonieusement la personne humaine". Les chrétiens en marche vers la cité céleste ont l'obligation de travailler avec tous les hommes plus humains. Et de ce fait, le mystère de la foi chrétienne leur fournit des stimulants et des soutiens appréciables pour s'adonner à cette tâche et surtout découvrir l'entière signification des activités capables de donner à la culture sa place éminente dans la vocation intégrale de l'homme.

Nous sommes en face d'un humanisme nouveau qui tend à s'établir sur la base d'un matérialisme érotique et athée. L'enjeu d'un phénoménisme agnos-

tique comme règle de recherche et de vérité est des plus périlleux pour notre société et notre civilisation. Un tel humanisme coupé de sa source chrétienne au lieu d'ouvrir l'homme aux plus nobles aspirations du vrai, du bien, du beau, au lieu de l'élever aux valeurs d'adoration et de contemplation le priverait d'accéder aux profondeurs de la réalité en méconnaissant les valeurs positives d'équilibre et d'enrichissement. C'est pourquoi Vatican II déclare : "Entre le message de salut et la culture, il y a de multiples liens". "Constamment fidèle à sa propre tradition et à la fois consciente de l'universalité de sa mission, l'Eglise peut entrer en communion avec les diverses civilisations; d'où l'enrichissement qui en résulte pour la culture. La Bonne Nouvelle renoue constamment la vie et la culture de l'homme déchu. Elle combat et écarte les erreurs, elle ne cesse de purifier et d'élever la moralité des peuples. Par les richesses d'en haut, elle féconde comme de l'intérieur LES QUALITES SPIRITUELLES et les DONES PROPRES de CHAQUE PEUPLE et à chaque âge, elle les fait fleurir, les parfait et les restaure dans le Christ. Ainsi l'Eglise concourt à l'oeuvre de civilisation et elle y pousse".

La réalisation la plus utile dans la perspective du Concile et d'un meilleur service à la nation, n'est-ce pas l'humanisme chrétien, condition du développement intégral de l'homme, qui constitue une préservation contre les déviations de la culture et une garantie des peuples forts ? Sinon ce sera "général" la contestation globale et l'idolâtrie de la technique et de la matière. A l'abri des forces contraignantes et sous une poussée de réintégration constante, voilà l'Université catholique avec ses immenses possibilités. Mystique de totalité, puissance unitaire de la synthèse de la raison et de la foi d'où les solutions concrètes peuvent émaner, et non pas pluralisme de dissolution qui écartèle l'homme, la culture, en refusant de les prendre tout entier et en les frustrant de leur dimension essentielle, non en épousant le mouvement de l'histoire, mais en le dirigeant. Telle est en somme l'Université catholique et sa collaboration constructive à la société et à la nation, objet de priorité sur lequel on ne peut glisser aisément, et non de dévalorisation au nom peut-être d'une certaine éthique professionnelle.

Le Mouvement Social Chrétien, par A. LAROCHE, C. P. 632, Trois-Rivières.

Loisirs à la Baie (Bagotville, Qué.)

Depuis quelques années, le Patro de la Baie rencontre toutes sortes de difficultés qui, apparemment, ont pour origine des problèmes financiers et administratifs. Mais est-ce vraiment la cause de tous les maux ? Ces problèmes financiers n'auraient-ils pas eux-mêmes comme origine un engorgement profond de la population de toute la Baie vis-à-vis le problème des loisirs ?

Dans ce domaine, on s'est toujours contenté de solutions temporaires, sans jamais aller au cœur du problème. Résultat : une organisation déficiente et anémique. On s'est toujours contenté de petites organisations locales, qui fonctionnaient plus ou moins bien, selon les circonstances et les personnes. Malheureusement, on associe encore le mot "loisir" au sport; et même là, on se limite surtout au hockey et au baseball, pour ce qui est des sports d'équipe. On considère encore ceux qui travaillent dans le loisir comme des "amateurs d'enfants".

Dans ce cas, a-t-on vraiment compris le rôle que doivent jouer les loisirs dans notre société moderne ? Le loisir, c'est toute activité librement consentie, en dehors des heures de travail régulier. C'est peut-être une définition simpliste, mais elle englobe tout. Le loisir s'adresse autant aux adultes qu'aux jeunes, et ceux qui s'en occupent sont des éducateurs à part entière.

Quand elle s'adresse aux jeunes, l'éducation n'est pas faite de cloisonnements. Il n'y a pas de milieu; on éduque un enfant ou on le déforme, à tout moment de sa vie. C'est pour cette raison que les loisirs, pour être valables, doivent être formatifs à tous points de vue; et des loisirs mal compris peuvent causer des torts irréparables chez l'enfant ou l'adolescent, et même chez l'homme parfois. Conséquemment, tous doivent se sensibiliser au problème des loisirs. Ce n'est pas seulement l'affaire de quelques individus, c'est un devoir primordial pour tous et chacun.

L'erreur serait de retomber dans l'éternel défaut des Canadiens français : beaucoup d'études, beaucoup d'enquêtes, de nombreux sondages d'opinions, des discussions à n'en plus finir, et peu de réalisations concrètes. Le temps n'est plus aux "paraboles"; il nous faut une action

concrète et immédiate. Pour en arriver là, il faudra d'abord commencer par se débarrasser de ces mille oeillets qui nous ont toujours empêchés, nous, gens de la Baie, de voir plus loin que le bout de notre clocher !

Qu'on le veuille ou non, les religieux de Saint-Vincent de Paul ont fait un merveilleux travail, malgré les moyens très limités dont ils disposaient. Face à la situation qui prévaut maintenant, il n'est pas question d'étendre le Patro, mais plutôt de l'insérer dans une organisation supra-municipale. On ne doit plus s'en tenir à de petites organisations locales ou paroissiales qui, d'ailleurs, n'ont aucun avenir.

On devra en arriver rapidement à une organisation qui couvrira toute la région de la Baie. Cette organisation devra assurer les loisirs pour toute la famille, non seulement sur le plan physique, mais aussi sur les plans sociaux et culturels. Certes, ce ne sera pas facile, mais la Baie possède déjà toutes les facilités matérielles nécessaires, ou presque; tout ce qui manque, c'est l'unité d'action...

En laissant partir les religieux de Saint-Vincent de Paul, la Baie reculerait de vingt ans dans le domaine des loisirs; encore une fois, on aura manqué l'occasion de doter la Baie d'une organisation moderne et adaptée au milieu; et l'occasion ne se représentera pas de sitôt.

Ceux qui attendent la création du ministère des Loisirs pour agir auront le temps de mourir avant de l'avoir vu. Il faut être réaliste : le gouvernement doit investir des sommes énormes dans le domaine de l'éducation; il est donc illusoire de croire qu'il pourra aider un jour les municipalités dans le domaine des loisirs.

N'espérons donc pas trop de la part du gouvernement. L'effort doit venir de toute la population : c'est urgent et indispensable. Laissons de côté nos petits intérêts particuliers pour voir le bien de l'ensemble. Soyons logiques, et ayons envisagé les solutions sous un angle d'unité, et non pas de discord.

Roger Lavoie, Port-Alfred, P. Qué.

Entre vous et moi

Le respect s'en irait-il?...

On affirme que le respect tend à baisser un peu partout. Sans doute exagère-t-on un peu, car les façons de l'exprimer évoluent et il ne faut pas juger trop vite de certaines formes de désinvolture qui restent désinvoltes. Pourtant, l'atmosphère d'autonomie agressive, de contestation hargneuse, parfois d'insolence qui circule en bien des milieux, ne nous permet pas de nous illusionner sur le comportement des jeunes générations, aussi désenchantées de leurs devanciers que remplies de prétention à les censurer aveuglément. Que dire de ces petites ou grandes violences qui s'exercent à tous les échelons de la société ? C'est ainsi que la faiblesse — morale autant que physique — est plutôt exploitée que soutenue et défendue la douceur est déconsidérée.

répétée, rabaisée comme une inaptitude à la lutte pour la vie, alors qu'elle suppose, au contraire, quand elle est authentique, une grandeur d'âme, une endurance, une maîtrise de soi autrement virile.

Et le respect de soi-même, peut-on le juger à la hausse, dans une société audiovisuelle où l'agression par l'image et par le son emprisonne au lieu de libérer, ou certaine publicité pratique trop souvent l'érotisme "qui fait vendre", ravale la personne humaine au rang d'une chose étroitement liée au lucre sans frein de notre ère de consommation ?

Les offenses à la dignité humaine ont maintenant mille excuses et autant d'explications sociologiques... pour pénétrer dans les moeurs et briser peu à peu le ressort des relevements souhaitables.

Que sont, dans ce contexte d'énerverment, d'irrespect, de relâchement, nos foyers et nos écoles ? Sont-ils suffisamment défendus contre les accommodations d'une éducation au rabais, qui apprend en théorie, mais sans engagement décisif, la vraie place réservée à chaque personne, à chaque institution, à chaque chose, selon leur nature propre, leur élévation, leur dignité, leur fonction ?

Le problème du respect se pose sérieusement et engage beaucoup plus qu'on ne croit. Tout comme celui de l'autorité, auquel il est intimement lié, il aurait besoin d'être repensé à la lumière de la conscience chrétienne et de l'évolution des conditions sociales. N'allons surtout pas oublier que l'éducation est et restera "une oeuvre d'autorité et de respect". J.-P. Lem.

La presse francophone

Quand les tambours se voilent

Avec celui du maréchal Foch le 17 janvier 1961, entre Ottawa et Washington, sur le projet de harnachement du fleuve Columbia. Ce document porte, en effet, le paraphe du général Eisenhower et du secrétaire d'Etat Christian Herter, du côté américain, tandis que le premier ministre Diefenbaker et M. David Fulton, ministre de la Justice, et originaire de la province où coule le Columbia, le signent du côté canadien. Les négociations avaient duré seize ans, et le coût des travaux devait atteindre le demi-milliard, dépassant ainsi celui de la canalisation du Saint-Laurent.

Cet homme de guerre avait toutes les qualités d'un chef d'Etat, au sens historique du mot. Il n'avait aucune de ces petites vanités qui diminuent la stature de beaucoup de grands hommes, et nous pensons à Napoléon. Lors du débarquement, en particulier, il réservait aux troupes canadiennes, françaises, la Normandie. C'est ainsi que ce furent des gars de chez nous qui eurent l'honneur de libérer Sainte-Mère-Eglise, Bernières, Barenx et Caen, toute cette terre de France d'où nos ancêtres étaient partis trois siècles plus tôt, fait d'armes si bien relaté par l'analyste Jacques Gouin.

Quand l'armée allemande, cernée à Flessingue avec l'amiral Doenitz, dut se résigner à capituler, Eisenhower eut de nouveau un de ces traits d'imagination qui décèlent la délicatesse morale d'un homme. Il

voulut que le document de capitulation fût signé dans la ville du sacre, à Reims, où autrefois Jeanne d'Arc avait fait couronner son roi, renouvelant ainsi le geste de la sainte guerrière qui autrefois avait libéré la France. Il nous souvient qu'à l'époque tous les alliés avaient hautement apprécié cette suprême élégance.

Pour terminer sur une note moins triste, on se souvient qu'au cours de sa visite à Ottawa, le gouvernement canadien, pour lui rendre hommage, avait désigné de son nom un des pics le plus élevé des Rocheuses, et le général demandait, en souriant, à ceux qui le félicitaient : "Vous savez pourquoi on a choisi cette montagne entre toutes pour lui donner mon nom ? C'est parce qu'elle est chauve." Le général, comme on le sait, arborait une calvitie presque parfaite.

La fin de sa vie a été marquée par une vigueur intellectuelle peu commune. Il a dû cruellement souffrir de l'occupation de la Tchécoslovaquie par les Russes, de cette criminelle violation de la liberté des peuples, à laquelle il avait cru toute sa vie, et pour laquelle il avait fait la guerre. A lui s'applique cette parole d'un autre grand soldat, de Lattre de Tassigny : "Les raisons de vivre sont autant de raisons de mourir pour sauver ce qui donne un sens à la vie."

Fulgence CHARPENTIER, "LE DROIT"

Commentaire

par Alfred Lauzier

Du lointain Pakistan...

En Amérique du Nord, peut-être beaucoup plus encore qu'en Europe, on vit un peu comme si l'immense continent asiatique n'existait pas.

Autrefois, ces pays et ces peuples étaient sous la domination des puissances coloniales européennes, en particulier la Grande-Bretagne, la France et la Hollande. Ceci, c'était naturel, nous intéressait assez peu. De toute manière, ce que nous en savions, nous, d'un peu profond consistait dans le récit des missionnaires et, ce que nous en avons retenu, ressemblait quelque peu à la légende.

Pourtant, depuis une génération il n'a pas manqué de se produire la-bas des événements susceptibles d'attirer notre attention : la guerre nippo-américaine, la guerre de Corée, l'éclatement des grands empires coloniaux, les événements tragiques du Viet-Nam, voire l'Exposition universelle d'Osaka.

Aussi, peu à peu, le voile se lève-t-il sur ce qui se passe dans l'immense continent asiatique; guerres entre peuples qui, une fois libérés, cherchent à trouver leur équilibre, conflits intérieurs qui font beaucoup de mal. De ce temps-ci, l'attention se tourne du côté d'un pays assez peu connu, le Pakistan.

En Amérique du Nord, peut-être beaucoup plus encore qu'en Europe, on vit un peu comme si l'immense continent asiatique n'existait pas.

Autrefois, ces pays et ces peuples étaient sous la domination des puissances coloniales européennes, en particulier la Grande-Bretagne, la France et la Hollande. Ceci, c'était naturel, nous intéressait assez peu. De toute manière, ce que nous en savions, nous, d'un peu profond consistait dans le récit des missionnaires et, ce que nous en avons retenu, ressemblait quelque peu à la légende.

Pourtant, depuis une génération il n'a pas manqué de se produire la-bas des événements susceptibles d'attirer notre attention : la guerre nippo-américaine, la guerre de Corée, l'éclatement des grands empires coloniaux, les événements tragiques du Viet-Nam, voire l'Exposition universelle d'Osaka.

Aussi, peu à peu, le voile se lève-t-il sur ce qui se passe dans l'immense continent asiatique; guerres entre peuples qui, une fois libérés, cherchent à trouver leur équilibre, conflits intérieurs qui font beaucoup de mal. De ce temps-ci, l'attention se tourne du côté d'un pays assez peu connu, le Pakistan.

En Amérique du Nord, peut-être beaucoup plus encore qu'en Europe, on vit un peu comme si l'immense continent asiatique n'existait pas.

Autrefois, ces pays et ces peuples étaient sous la domination des puissances coloniales européennes, en particulier la Grande-Bretagne, la France et la Hollande. Ceci, c'était naturel, nous intéressait assez peu. De toute manière, ce que nous en savions, nous, d'un peu profond consistait dans le récit des missionnaires et, ce que nous en avons retenu, ressemblait quelque peu à la légende.

Pourtant, depuis une génération il n'a pas manqué de se produire la-bas des événements susceptibles d'attirer notre attention : la guerre nippo-américaine, la guerre de Corée, l'éclatement des grands empires coloniaux, les événements tragiques du Viet-Nam, voire l'Exposition universelle d'Osaka.

Aussi, peu à peu, le voile se lève-t-il sur ce qui se passe dans l'immense continent asiatique; guerres entre peuples qui, une fois libérés, cherchent à trouver leur équilibre, conflits intérieurs qui font beaucoup de mal. De ce temps-ci, l'attention se tourne du côté d'un pays assez peu connu, le Pakistan.

L'endroit

Des idées et
des hommes

L'envers

Les frontières de la faim ne correspondent pas aux frontières de la guerre au Biafra

Mgr Jean Rodhain, président de Caritas Internationalis, le grand organisme de secours catholique, vient de rentrer d'un séjour de deux semaines au Nigeria. Il a eu des rencontres en tête-à-tête avec les autorités fédérales, des évêques, des diplomates étrangers et des représentants des organisations de secours. De nombreux camps et hôpitaux pour réfugiés ont reçu sa visite. A la "Le Croix" de Paris il a livré d'intéressantes réflexions sur son voyage que nous reproduisons ici.

Au cours de mes conversations, j'ai d'abord eu à réfuter toutes les objections qui ont été faites à l'action de la Caritas et à toutes les objections qui ont été faites à l'action de la Caritas et à démontrer en particulier qu'en aucun cas nos avions n'avaient servi au trafic d'armes mais seulement aux transports de vivres et de médicaments.

J'ai convaincu mes interlocuteurs. Mais il faut comprendre leur point de vue. Le 5 mars, nous en étions à 1,538 vols de Sao Tomé au Biafra, ce qui représente plus de 3,000 trajets sans autorisation au-dessus d'un territoire.

OBTENIR UN "COULOIR AERIEN DE CHARITE" DE JOUR

Pour le moment, nous ne pouvons certes pas encore faire autrement. Mais personnellement ce couloir nocturne ne me plaît pas parce qu'il est illégal, dangereux, onéreux et entretient le doute, un travail de nuit n'ayant pas les mêmes avantages qu'un travail de jour, en plein soleil, ce qui peut prouver à tous que nous ne transportons bien que des vivres et des médicaments.

Voilà pourquoi j'ai cherché, avec les autorités nigériennes, la possibilité d'un couloir aérien de charité de jour, cette solution ayant déjà été suggérée par divers interlocuteurs.

Or, sur ce point, les autorités nigériennes viennent de faire d'impor-

tantes concessions. Elles proposent la piste d'Obilagu qui se trouve presque sur la ligne de feu nord. Je suis allé visiter cette piste. Les autorités nigériennes accepteraient de ne pas contrôler elles-mêmes nos cargaisons, mais de le faire faire par des observateurs neutres.

Il reste maintenant à obtenir le consentement de l'autre partie, le Biafra. Rien ne sera évidemment résolu tant que la réponse biafraise ne sera pas affirmative. Voilà où nous en sommes. Et pourtant, tout est urgent, la misère et le malheur ne font que s'amplifier chaque jour.

J'ai découvert tout un aspect du problème que j'ignorais. En Europe, l'opinion enfin alertée s'intéresse au drame du Biafra. Mais nous nous représentons un peu trop le réduit biafraise comme une forteresse assiégée et bien délimitée. Or, les frontières de la faim ne correspondent pas du tout, sur place, aux frontières de la guerre.

DES MILLIERS DE REFUGIES DANS LA FORET

J'ai passé trois jours dans la zone d'Enugu, cette ville qui avait, avant le conflit, 120,000 habitants et qui n'en compte plus que 3,000, une ville aujourd'hui totalement pillée...

Dans certains camps de réfugiés, j'ai retrouvé des groupes d'enfants identiques à ceux que nous a montrés la télévision. J'ai visité des hôpitaux avec leurs équipes de Croix-Rouge ou de Caritas Internationalis. Tous les médecins m'ont dit qu'ils ne suffisaient pas à la tâche. Tous ont également attiré mon attention sur la masse d'ibos réfugiés dans les forêts voisines. Sont-ils 300,000 ou 600,000? Personne n'en sait rien. Ils sont là avec leurs malades et leurs mourants. Malgré les efforts réels du gouvernement fédéral, l'acheminement des secours dans cette immense forêt est pour l'instant un problème inextricable.

Tout ceci conduit la Croix-Rouge

et Caritas Internationalis à considérer tous les aspects du problème : la zone de la faim est trois fois plus vaste que le réduit biafraise.

AUPRES DES PLUS PAUVRES DES DEUX CAMPS

Depuis un an, Caritas Internationalis a envoyé pour plus d'un milliard d'anciens francs de médicaments et de vivres dans le secteur sud, à Lagos, Port-Harcourt, Cala-

bar. Désormais, nous allons de plus en plus amplifier l'aile en faveur du secteur nord.

Nous continuons donc notre campagne pour le Nigeria-Biafra. Nous continuons le pont aérien, mais nous nous refusons absolument à nous limiter à une seule région, au seul réduit biafraise.

La mission de Caritas est d'être

auprès des plus pauvres des deux camps.

L'Eglise, dans ce conflit, ne peut prendre de position politique. Ce qu'elle peut faire : aider les victimes, elle le fait; favoriser le retour de la paix, elle le fait également dans la mesure du possible; la récente déclaration commune des évêques nigériens et biafrais venus à Rome, est sans équivoque à ce sujet.

Un drame toujours aussi douloureux

Roger TESSIER, p.b.

Il y a quelques mois, le conflit nigéro-biafraise occupait une large place dans l'esprit de milliers de Canadiens. Mais aujourd'hui, rares sont les nouvelles sur la situation toujours aussi dramatique des réfugiés. Nos politiciens hier si loquaces, semblent avoir d'autres préoccupations. Il est vrai aussi que le "drame" des bébés-phoques a pris de l'importance!

Mais les bébés biafrais continuent à mourir lentement. Les leaders biafrais sont d'accord pour un cessez-le-feu suivi de négociations et les chefs nigériens veulent des négociations suivies d'un cessez-le-feu. Pendant que se déroule ce dialogue de sourds des hommes, des femmes, des enfants, souffrent et meurent.

Aussi par le présent dossier, avons-nous voulu rappeler le caractère toujours actuel de ce drame.

L'action du Vatican pour aider la solution du conflit nigérien

Depuis les tout-débuts de la sécession du Biafra, le Saint-Siège est intervenu de diverses façons en faveur de la cessation des hostilités. A l'activité diplomatique incessante, s'ajoute une action caritative importante pour secourir les victimes biafraises et nigériennes de ce conflit.

- Le 30 mai 1967, la région orientale du Nigeria se déclare indépendante, sous la dénomination de "la République du Biafra".
- Le 26 juillet le Saint-Père invite les chefs militaires Yakubu Gowon (Nigeria) et Dumeigwu Ojukwu (Biafra) à cesser la guerre et à entamer des pourparlers.
- Le 15 décembre 1967, une délégation de la Caritas Internationalis (organisme catholique de secours) se rend

au Nigeria avec un message de sollicitude pour le peuple nigérien durement éprouvé par la guerre. La mission visite les deux parties du pays en conflit.

- Un appel à la pacification est faite dans le discours que le Pape adresse le 22 décembre 1967 à la Curie romaine, à l'occasion de la fête de Noël.
- "L'Osservatore Romano" publie en date du 20-21 mars 1968 un appel commun à la paix de l'Eglise catholique et du Conseil Mondial des Eglises.
- Le 24 avril 1968 le Pape Paul VI reçoit en audience l'amiral Weoy, commandant de la flotte nigérienne, porteur d'une lettre du général Gowon pour Sa Sainteté. Dans cette lettre il est dit

que le gouvernement nigérien apprécie particulièrement l'intérêt que continue à porter le Saint-Siège à la situation au Nigeria.

- Collège, le Pape rappelle une discours adressé au Sacré
- Le 24 mai 1968, dans un long discours de plus la situation au Nigeria.
- Le 15 juillet 1968, le Pape envoie une lettre autographe au Général Gowon lui demandant de faciliter le secours aux populations affamées.
- Le 10 août 1968 le Saint-Père envoie un télégramme à la "convention sur la paix au Nigeria" qui a lieu à Addis Abeba.
- Le 15 octobre et le 12 novembre, échange de messages entre le Saint-Siège et le Biafra, représenté par M. Ar-

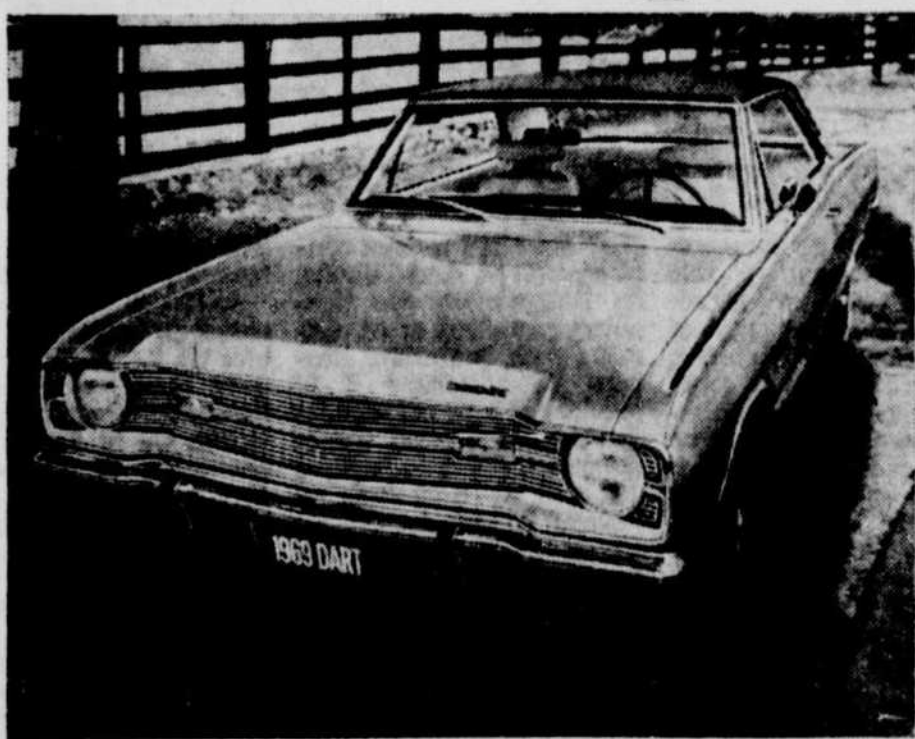
thur Mbanefe, ministre du Commerce et de l'Industrie.

- Du 10 au 15 décembre 1968, une délégation de 3 évêques du Nigeria séjourne à Rome. A leur retour, ils publient une déclaration réfutant les accusations contre le Saint-Siège et la Caritas.

- Le 17 décembre 1968 le Pape envoie aux chefs des belligérants des lettres demandant la cessation des hostilités pendant la fête de Noël. Cette nouvelle initiative du Saint-Siège est communiquée officiellement aux gouvernements d'Italie, de France, de Grande-Bretagne, des Etats-Unis, de Suisse, du Congo, de l'Ethiopie, du Cameroun, etc., et au Secrétaire général de l'Organisation pour l'Unité africaine.

- Le 7 février, une autre délégation de 6 évêques du Nigeria s'est rendue à Rome, à la demande du Pape, pour étudier avec lui la situation créée en leur pays par la guerre civile. Dans leur déclaration subséquente, ils déplorent les efforts tentés pour compromettre l'Eglise dans ce conflit; ils remercient les organisations charitables comme Caritas pour leur aide ainsi que le Pape pour ses nombreuses déclarations et initiatives en faveur des victimes et pour le retour à la paix.
- Au début de mars, le président de Caritas Internationalis, Mgr Jean Rodhain se rend personnellement au Nigeria pour étudier la situation des réfugiés.

DODGE permet d'épargner beaucoup



LA NOUVELLE DART SWINGER, HARDTOP À 2 PORTES

\$210

*de moins que la plus économique Dart, hardtop à 2 portes, de l'an dernier.

La grande compacte du Canada vous offre cette hardtop qui est la plus grande des aubaines — la Dart Swinger. C'est la nouvelle venue dans le Groupe-éclair Dodge.

Voici son équipement : moteur V8 de 273 po. cu. • appuis-tête • toiture de vinyle • enjoliveurs (de roues) de luxe • pneus à flanc blanc • gardes de pare-chocs • Voilà la façon d'économiser "en grand".



LA DODGE CHARGER, HARDTOP À 2 PORTES

\$164

*de moins que le modèle de l'an dernier.

Qui dit "Charger" dit "performance". La Charger — une "mach" racée — aux performances élevées et à prix de rabais.

Vous épargnez \$164 sur une Charger 1969 munie de : radio • servo-direction • transmission Torqueflite • servo-freins à disque • pneus à flanc blanc 7.75 x 14 • enjoliveurs de roues • appuis-tête.

Choisissez la voiture qui abaisse tous les records, même celui des prix.



La Dodge Monaco — la plus grande des voitures à prix populaires

DE NOMBREUSES AUTRES ÉPARGNES VARIANT JUSQU'À 45%* SUR L'ÉQUIPEMENT DES MODÈLES SPÉCIAUX DES CHAPEAUX BLANCS DODGE

Dans le moment, les vendeurs Dodge vous permettent d'épargner en vous offrant des prix spécialement réduits sur les ensembles d'accessoires spéciaux. C'est le moment d'épargner sur les Dodge Monaco, Polara, Charger, Coronet et Dart.

*Sur la base des prix au détail suggérés par le fabricant.

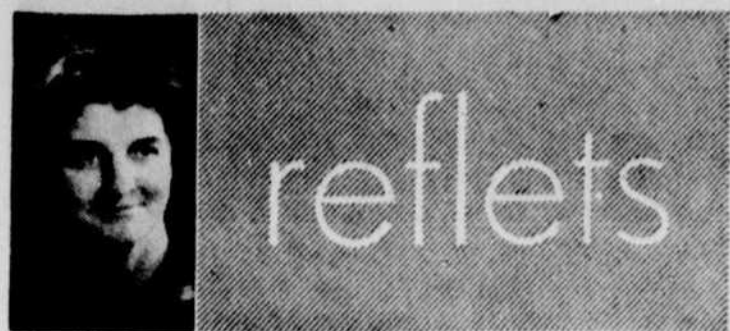
Dodge CHRYSLER CANADA LEE

Il faut voir les
VENDEURS DODGE.

CHOUINARD AUTOMOBILES INC.,
150, boul. St-Sacrement, Québec 10 — Qué.

R. TANGUAY AUTOMOBILES LTEE,
Rond-Point, Lévis — Qué.

L'Action féminine



reflets

De bonne foi, vous pensez que la vaillance lui viendra avec le temps? Et que cette grande fille mal aimée (parce que trop aimée!) sera prise un bon jour de la frénésie du dévouement? Ne comptez pas trop voir ça chez vous! Les responsabilités seules, et les siennes propres, arriveront peut-être à la stimuler, à réveiller chez elle des initiatives qu'elle n'est pas tenue de déployer à l'heure qu'il est, puisque vous êtes là! Toujours là! Attentive! Omniprésente! Et que ça fait tellement son affaire!

Le pire est que son inertie ne vous incommode pas le moins du monde, même si vous vous en inquiétez parfois! C'est tellement plus vite fait (et mieux fait!) pour vous, de laver la vaisselle sur-le-champ, sans plaidoiries, sans atermoiements! Et il en est ainsi de tant d'autres besognes ménagères qui vous sont devenues familières, au point que vous aimez mieux les accomplir au rythme de l'expérience et sans discussion! C'est plus simple que de tenir lieu de monitrice à une apprentie persuadée que l'adresse lui viendra un jour de main, quand elle sera obligée de tenir maison! Notez qu'en ce temps-là, si Dieu vous prête vie, vous aurez encore le cœur de jouer les dépanneuses sans doute?

X X X

Toutes ces mères, qui tiennent absolument à se tirer d'affaires toutes seules, à ne jamais compter que sur elles-mêmes, rendent un bien mauvais service à leurs enfants, garçons et filles. Car les garçons eux-mêmes auraient tout avantage à pratiquer tôt le rôle de courtisane qu'ils seraient logiquement appelés à jouer plus tard! Il semblerait raisonnable que la pelle et les poubelles soient le lot des garçons, tandis que les filles se familiarisent avec les travaux ménagers.

Tout donner aux enfants sans jamais rien leur demander, ne serait-ce qu'une minime compensation, et que de leur côté ils reçoivent tout sans avoir à payer de leur personne en retour, risque bien d'en faire des égoïstes, souvent peu débrouillards, et lamentablement surpris de ne pouvoir ni exiger, ni espérer autant d'égards et d'indulgence d'autrui, que de leurs chers parents? Or, peut-on prétendre "s'asseoir au festin de la vie sans payer son écot"?

Françoise L. Roy

Miel et vinaigre

Sous cette rubrique, nous offrons aux abonnés, un service de "courrier". Une seule restriction, aucune réponse ne sera fournie par téléphone.

9 modèles de robes



Confectionnez ces jolies robes princesses et les jumpers avec ce patron pratique qui contient 9 modèles différents. Demandez le patron 9111 - grandeurs: 10, 12, 14, 16, 18 et demi-grandeurs: 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2, 22 1/2.

Envoyez .65 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talton, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

CI-inclus .65
(Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron

Mesure désirée

Nom

Adresse

Q. — J'ai un costume de lainage noir encore très propre. Mais la veste est démodée. Croisez-vous que je pourrais utiliser la jupe en l'accompagnant d'une jaquette de couleur? — Si oui, quelle couleur choisir? — ANNA.

R. — Votre idée est très pratique. Vous pouvez choisir n'importe laquelle des petites jaquettes droites. Le choix des couleurs est assez vaste. Un quadrillé blanc et noir, jaune et noir, rouge et noir. Si vous ne trouvez rien de votre goût dans le quadrillé, vous l'aurez peut-être dans le rayé.

Q. — Est-ce un défaut d'être indépendante? ... Je travaille dans un restaurant, mon ami me dit que ce n'est pas un endroit si une fille veut rester distinguée. Qu'en pensez-vous? — UN PEU INQUIÈTE

R. — Qui a dit on a toujours les défauts de ses qualités? ... Être indépendante peut être un défaut, si on manifeste "une trop haute opinion de soi-même" ... qu'on regarde les autres de "haut", ... mais être indépendante dans le sens de ne pas vouloir s'accrocher aux autres, de se libérer des tabous et des influences de toutes sortes devient une qualité. Il devient synonyme de "personnalité". Pour ce qui est de votre deuxième question, j'affirme que quel que soit l'endroit où une jeune fille travaille, elle peut garder sa distinction et ses bonnes manières si elle le veut bien. Je connais de braves serveuses qui valent bien en distinction des jeunes filles de bureau. Dans tous les milieux, la jeune fille peut subir une influence susceptible de la diminuer, si elle n'y prend garde. C'est à vous de juger, si l'endroit où vous travaillez est bien tenu. C'est à vous de repousser gentiment toute avance faite par les nombreux clients qui ne font que passer.

Nathalie



Horoscope

MERCREDI, 9 AVRIL.

21 mars au 20 avril (Bélier) — Ne faites pas ce qu'on vous demande les yeux fermés, sans prendre le temps de réfléchir à quoi vous vous engagez.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Des gains en perspective, mais il faudra travailler fort pour les mériter. L'éducation est un domaine à ne pas négliger.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Aspects planétaires tonifiants et propices à votre activité mentale. C'est le moment de passer à l'action.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Il ne faut pas altérer la qualité de vos travaux, ni céder à la tentation de la facilité. Votre magnétisme est un précieux atout.

24 juillet au 23 août (Lion) — Votre façon d'envisager les gens et les événements sera significative. N'éparpillez pas votre énergie dans trop de directions à la fois.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Mettez vos talents à l'œuvre et à l'épreuve. Vous vous adapterez difficilement à certains caractères.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — N'attendez pas trop longtemps avant de prendre une décision, vous pourriez vous "faire couper l'herbe sous le pied".

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Si vous vous sentez las ou déprimé, réagissez vite et changez l'orientation de vos pensées et de votre activité.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Ne vous laissez pas gruger par un trop grand nombre d'activités. Il importe de maintenir l'équilibre entre: travail, repos et distractions.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Plusieurs facteurs vous obligeront à faire des recherches, quitte à y consacrer beaucoup de temps.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Ne traitez pas votre santé en parent pauvre. Vous serez de bon conseil, et l'on vous écouterait, en attendant de vous remercier.

20 février au 20 mars (Poissons) — Cherchez à éliminer toutes les causes de tension dans votre milieu familial. Le mouvement planétaire est propice aux éducateurs.

SI VOUS ÊTES NÉ UN 9 AVRIL

Vous êtes souvent à la recherche d'une aubaine, et vous vous trouvez un jour en possession d'une belle collection. Vous reconnaissez l'importance des petits détails qui contribuent à la réalisation des grandes choses. Les prochaines semaines vous apporteront des problèmes financiers.

Information sur la drogue

L'Association féminine d'éducation et d'action sociale de l'Ancienne-Lorette avec la collaboration des Lacordaire et des adolescents des écoles secondaires a organisé une soirée d'information sur les drogues. Cette rencontre servait en quelque sorte de conclusion à des études antérieures faites sur le sujet par ces groupes.

Les invités: M. Joachim Perron de l'Opéra, Jean-Paul Carreau, travailleur social et M. l'abbé Debois ont conduit un forum sur toutes les questions d'abus, d'usage, et ont fourni des conseils judicieux aux jeunes et à leurs parents.

S'adressant aux parents, M. Perron leur dit:

1) cherchez à assimiler ce qu'il y a d'heureux dans la société;

2) trouvez moyen de choisir quelque chose à la hauteur de vos aptitudes et de vos goûts;

3) faites les efforts nécessaires pour réussir, pour vous réaliser, n'ayez pas de complexe de rate;

4) habituez-vous à comprendre les autres, à vous donner à eux;

5) choisissez-vous des loisirs créateurs;

6) sachez que tout être a besoin de quelqu'un pour l'aider à se réaliser.

Puis, s'adressant aux parents, M. Perron leur rappela avec insistance que les jeunes ont besoin d'ascétisme et d'activité. Il est donc nécessaire de les engager continuellement et de les entraîner au don d'eux-mêmes. De son côté, M. Carreau fit remarquer l'importance de sain équilibre dans la famille puis que les adonnés à la drogue se rencontrent habituellement dans un milieu familial perturbé. Les jeunes s'adonnent à la drogue pour des facteurs individuels qui sont: 1) le désir d'imiter les adultes qui se droguent avec des médicaments; 2) la soif d'en faire l'expérience; 3) les délinquants l'utilisent pour oublier les conséquences de leurs actes.

Mme Raymond Côté, médecin a souligné le danger de l'habitude qu'ont beaucoup de gens de renouveler leurs prescriptions sans consultation médicale et surtout celle d'ajouter les ordonnances d'un médecin à celles d'un autre sans que les deux en soient informés.

Des nombreux problèmes qu'entraîne l'utilisation des drogues, les panelistes ont donné les conclusions suivantes: face au problème, il faut éviter avant tout la panique, être réaliste et conserver son optimisme. Il importe aux jeunes de s'efforcer de se former un sens critique juste et positif. Le jeune aidera ses compagnons tentés par la drogue, à s'intégrer dans des groupes actifs, où on cherche à "vivre un peu mieux".

Dans son mot de la fin, M. l'abbé Debois a souligné l'importance pour le croyant d'avoir une "étude de brédence positive: bien s'informer, être responsable.

L'orientation des enfants retardés

Qu'advient-il d'un enfant retardé lorsqu'il devient adulte? Une attention particulière a été apportée au problème des retardés mentaux, mais beaucoup reste encore à faire dans ce domaine. Dans la ville de Québec, la Commission des Ecoles Catholiques est maintenant responsable de l'éducation des enfants retardés et l'Ecole St-Martin sur la rue Kirouac héberge 175 garçons et filles, âgés de 5 à 18 ans.

Son prédécesseur, l'Ecole Dunn pour Enfants Retardés fut fondée en 1961. Au début, 8 élèves fréquentaient l'institution mais dès la seconde année, leur nombre augmenta. Avant ça, quelqu'un ayant un enfant retardé à la maison devait s'en occuper lui-même comme il pouvait mais avec la fondation de l'école et la formation de professeurs compétents, l'espoir est rendu aux familles ayant un enfant retardé, car celui-ci peut maintenant acquérir une certaine discipline et éducation et peut au moins apprendre à vivre avec d'autres.

Le problème d'orienter ces élèves vers une carrière quelconque embarrasse plusieurs travailleurs sociaux et depuis quelque temps, à Québec, un atelier protégé pour retardés mentaux adultes a été fondé et est fréquenté par 26 personnes âgées de 18 à 40 ans. Au moins dix de plus pourraient être acceptés s'il y avait plus d'espace. A cet endroit, les retardés mentaux sont formés à utiliser leurs moindres capacités et même gagnent un peu d'argent en ce faisant.

Selon Monsieur Marcel Paradis, directeur des Ateliers Protégés, plusieurs des retardés mentaux peuvent accomplir un petit travail sur une chaîne de production, qui pour tout autre serait considérée comme ennuyeuse. Le but de ces ateliers est de prendre en charge l'enfant âgé de 18 ans et plus et de lui donner une activité professionnelle quelconque afin de maintenir alertes ses facultés. On espère pouvoir intégrer quelques-uns d'entre eux au marché du travail.

Les retardés ne peuvent travailler d'une façon con-

tinue comme une personne normale. A cause de leur déficience mentale, ils travaillent lorsqu'ils le veulent bien et d'une façon impulsive. De plus, il leur manque la force physique d'une personne normale et leur travail doit constamment être surveillé.

Plusieurs compagnies de la région de Québec, entre autres Vaillancourt Inc. et Vachon Inc. ont signé un contrat avec l'atelier pour des milliers de rubans, décorations de gâteaux, emballages de bonbons, etc. Ces articles doivent être fabriqués en une période de temps donnée, à un prix défini. L'argent ainsi gagné est divisé entre les retardés qui ont le sentiment de gagner quelque chose ce qui leur permet d'acquiescer un peu de confiance en eux.

Les personnes retardées ont besoin d'être traitées avec amour et compréhension. S'il n'y avait pas l'atelier protégé Dunn, elles n'auraient d'autres alternatives que de rester à la maison à ne rien faire, oubliant ainsi toutes les capacités qu'elles ont réussi à développer. Elles ont besoin de compagnie ce qu'elles trouvent à l'atelier. Parce qu'elles sont nées avec une déficience mentale, elles se sentent souvent rejetées et abandonnées; pour elles, l'atelier représente l'espoir. Elles s'y sentent aimées, appréciées, utiles.

Les retardés mentaux, enfants comme adultes, représentent un problème dans notre société. Il revient à tout le monde, gouvernement, médecins, compagnies, individus, d'essayer de le résoudre en les aidant à s'aider eux-mêmes et l'atelier protégé est certainement un pas dans la bonne direction.

La découverte no 3: Eva Lapierre

Etant née Taureau, soit le 10 mai 1947, Eva Lapierre est très lucide, les pieds bien au sol. Est-ce donc par naïveté qu'elle se présente au concours de "MLLE CINEMA 70"? Elle nous dit: "Non, car j'estime que le concours est très sérieux et que j'ai vraiment une chance de l'emporter..."



Eva est la fille d'un père québécois et d'une mère hongroise, ce qui n'est pas sans lui donner un petit quelque chose de spécial, physiquement parlant. De Budapest, elle devait venir s'installer au Québec dès l'âge de 12 ans. Après avoir terminé ses études secondaires à Montréal, son père l'envoya apprendre l'anglais en Grande-Bretagne où elle demeura un an. Elle adore les gens des vieux pays mais elle avoue qu'elle ne pourrait y vivre en permanence.

Eva est actuellement à l'emploi de la "Canadian Pulp & Paper" comme secrétaire. Les films d'aventures lui plaisent et ses acteurs favoris sont James Coburn et James Bond. Les films de Godard et de Bergman l'intéressent. Elle se passionne aussi pour la cuisine. Son metteur en scène préféré est Ramon Polanski.



◆ Mme Françoise Larochelle Roy, commissaire des Ecoles Catholiques de Québec et Mme Armande Carini, professeur spécialisée en enfance exceptionnelle, surveillent le travail d'une jeune femme qui fait du tissage à l'atelier Dunn des Enfants Arrières.



◆ Mme Louise Mesely Paradis montre à un des enfants retardés comment préparer la décoration d'un gâteau de mariage, un des travaux accomplis par les retardés mentaux à l'atelier protégé Dunn sur la rue Kirouac.



◆ Mme Charlotte H. Babin-Michon, travailleuse sociale en chef pour le district de Québec, regarde le travail exécuté par deux adultes arrières. Dans cet atelier protégé, les arrières sont capables d'accomplir un travail pour quelques compagnies locales.

Semaine des secrétaires

Dans le but de reconnaître officiellement le rôle important que jouent les secrétaires dans les domaines du commerce, de l'industrie, de l'éducation, de la fonction publique et des professions libérales, l'Association nationale des secrétaires a organisé une "Semaine des secrétaires" qui se tiendra du 20 au 26 avril.

Tous les secrétaires pourront, cette année, participer à deux des principaux événements de cette semaine organisée par la section de Québec, soit: 1) un séminaire d'une journée sur "Le Monde de la finance" et "L'Univers de la recherche"

qui réunira deux conférenciers: M. André Bisson, de l'Association des banquiers canadiens et M. Gérard Fortin, professeur titulaire de sociologie à la faculté des Sciences sociales de l'Université Laval. Le séminaire se tiendra samedi 19 avril à 18.15 hres au Pavillon Pollack de l'Université Laval. 2) Un dîner patrons - secrétaires qui aura lieu au Château Bonne Entente (3400 Chemin Ste-Foy) le mercredi 23 avril à 18.30 hres. La conférencière invitée: Mme Fernande St-Martin, rédactrice en chef de la revue Châtelaine, par-

lera de "La victoire de la femme".

Plusieurs autres événements grouperont les membres de l'ANS au cours de cette grande semaine, notamment: proclamation officielle de la Semaine des secrétaires le vendredi 18 avril à 17 hres par le premier ministre du Québec, au Café du parlement; lundi 21 avril réception à l'Hôtel de ville de Québec; mardi 22 avril à 17.30 hres réception offerte par la direction de la Compagnie Paquet.

Le slogan de la semaine: La semaine des secrétaires, c'est l'affaire de toutes les secrétaires.

MAL DE TÊTE au milieu de l'après-midi?

1. Prenez 2 Comprimés d'Aspirin
2. Restez assis pendant quelques minutes
3. Fermez les yeux et reposez-vous

Grâce à Aspirin, vous pouvez vous sentir mieux en quelques minutes!



Aspirin est la marque déposée de The Bayer Company, Limited, Aurora, Ontario

Le rapport Rioux sur l'enseignement des arts lu par Jean Royer

Rapport Rioux

Nouvelles structures pour l'intégration des arts

Par Jean ROYER

Le premier de la présente série d'articles révélant la teneur et les conclusions du rapport Rioux sur l'enseignement des arts au Québec (non encore déposé à l'Assemblée nationale) présentait la philosophie de l'art en relation avec la société technologique et l'homme qui l'habitera. Le rapport pose ainsi la nécessité de l'enseignement des arts au système d'éducation du Québec, faisant une critique du rapport Parent.

Aujourd'hui, l'Action rend compte, toujours en exclusivité à Québec, des structures d'ensemble à établir, par étapes, pour réaliser l'intégration des arts à l'éducation et à la société.

La Commission Rioux propose un plan de réforme à long terme du système d'éducation et la création d'un nouveau réseau d'enseignement, dont le centre et l'aboutissement sera l'université. La commission précise que la structure d'ensemble proposée n'est pas immuable, puisqu'elle se veut un principe à la fois ordonné, souple et cohérent.

Pour fixer les formes de cette structure, la commission la définit d'après le nouveau système d'éducation tel que défini par le Rapport Parent. Elle définit le champ de l'enseignement des arts, l'éventail des disciplines qui s'y rapportent et les principes de base de leur intégration. Elle présente enfin l'organisation d'un réseau qui satisfera, espère-t-elle, les besoins de la société dans son ensemble. Le rapport examine ensuite les modalités et les étapes de la mise en oeuvre de ce système, en égard à l'état présent de l'enseignement des arts au Québec.

LE CHAMP TOTAL DES ARTS

Délimitant le champ d'action et d'influence de l'éducation dans le domaine de l'art, le rapport affirme que "le territoire de l'art se situe dans la zone de chevauchement des deux fonctions: langage-symbolique et technique". (Art. 424)

Il faut donc organiser une structure de l'éducation artistique dont la portée s'étend à la presque totalité de l'expérience humaine. (Art. 443) "C'est en réalité tout l'art, plus particulièrement l'art dans toute sa dimension sociale qui nous intéresse. Ce qui ne signifie pas certes un nivellement par le bas. L'enseignement, nous l'espérons, doit combler dans une certaine mesure le fossé qui sépare le créateur de la société, permettant à chacun de mieux comprendre le phénomène artistique et d'y participer".

UNE STRUCTURE UNIQUE D'ENSEIGNEMENT

Ainsi, après avoir démontré la nécessité d'une formation

artistique pour tous, la complémentarité des diverses disciplines de l'art, les commissaires constatent enfin que les arts, disciplines de synthèse par nature, sont à divers degrés reliés à tous les autres domaines de la connaissance et de l'activité humaine.

La Commission Rioux conclut donc à la nécessité d'une structure unique d'enseignement (Art. 445): a) ce système doit inscrire dans ses programmes l'éducation artistique comme composante de la formation de base au même titre que la langue et les mathématiques; b) ce système doit étendre son éventail des enseignements professionnels à toutes les disciplines artistiques.

"Il nous paraît évident que c'est dans une structure unique que peuvent se réaliser pleinement les objectifs d'intégration et de coordination de tous les enseignements, tâche assumée par le nouveau système d'éducation.

"La Commission Parent a réservé une place à l'enseignement des arts. Il s'agit maintenant d'y insérer la formation artistique comme une partie de l'éducation de base et d'assurer l'accessibilité de tous à la formation artistique et le développement maximal des talents dans des cadres non isolés des autres secteurs de formation.

LA FORMATION ARTISTIQUE

Pour la formation artistique (pour tous), les disciplines fondamentales sont inscrites au programme régulier: les arts plastiques, la musique, la danse et le rythme, le jeu et l'art dramatique, les arts audiovisuels. (Art. 466)

La formation se prolonge jusqu'à la fin du niveau collégial. Cependant, à la fin du secondaire II, l'enfant a pris suffisamment contact avec les modes d'expression pour s'orienter, s'il le désire, par le moyen des matières à option, vers le domaine artistique de son choix. (Art. 467)

Dès le début du secondaire, des matières facultatives peuvent s'ajouter, qui doivent alors être considérées comme des composantes de la formation de base pour ceux qui s'orientent tôt vers le marché du travail, particulièrement dans le cas de la formation para-professionnelle. (Art. 469)

La formation artistique pour tous se prolonge jusqu'à l'enseignement supérieur par l'organisation même de la vie universitaire qui devra comporter des manifestations artistiques variées.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

L'intégration de la formation

artistique dans un système unique apparaît à la Commission Rioux être une condition préalable à la participation entière de l'artiste à la société. "La formation de l'artiste lui-même doit être intégrée dans ce système unique et polyvalent dont la tâche est de répondre aux besoins les plus diversifiés de la formation générale et professionnelle". (Art. 471)

AU NIVEAU COLLEGIAT

Dans la structure établie par le Rapport Rioux, le niveau collégial offre aux étudiants qui se destinent aux carrières artistiques, le choix entre deux orientations possibles:

La première, d'une durée de deux ans, prépare à l'enseignement supérieur. La seconde, terminale après trois années, prépare à une carrière artistique ou à une carrière associée à la production artistique. Au terme de ces trois années, les étudiants auront en moyenne 20 ans. Parmi les professions qui pourront alors s'exercer, la commission retient, "entre autres": — la musique instrumentale, le chant et la danse; — la photographie; la décoration intérieure et l'étalage; — les métiers d'art (métaux et bois ouvrés, céramique, poterie, verrerie, émaux, ciselure, orfèvrerie, tissage, technique de la tapisserie

et du vitrail; — les arts et les techniques du son.

AU NIVEAU SUPERIEUR

Pour ce qui est du niveau supérieur, la commission affirme que "c'est à l'université réformée qu'incombe la formation professionnelle de l'artiste, du créateur. C'est elle qui doit établir les cadres appropriés à la recherche et au travail interdisciplinaire". (Art. 478)

Et, pour faire face aux besoins de l'éducation à tous les niveaux dans les domaines fondamentaux de l'expression ar-

tistique, il faut une formation assurée des maîtres.

Ce programme implique donc la formation d'enseignants pour les classes du préscolaire et du premier cycle élémentaire; la formation d'enseignants spécialisés dans chacune des disciplines fondamentales de l'art et aux autres niveaux. La formation artistique de ces enseignants sera dispensée dans les départements d'art correspondant à leur spécialité.

LE RESEAU

DE L'EDUCATION

Le réseau de l'éducation

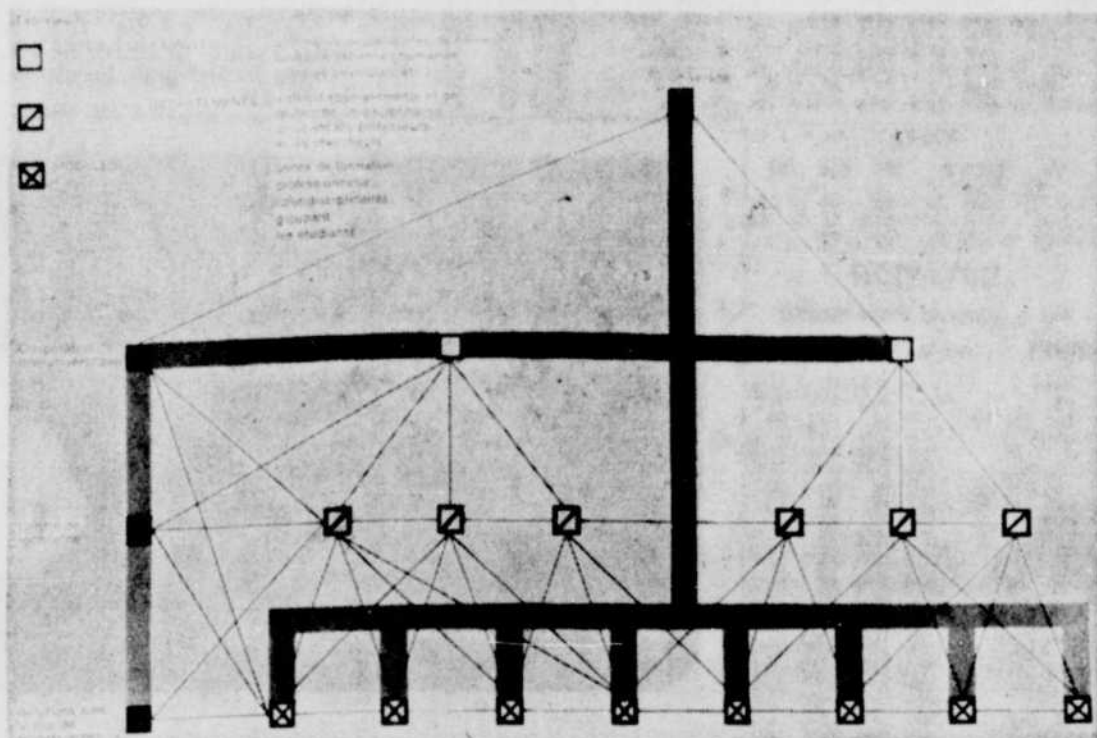
pour l'intégration des arts se fera selon les principes suivants:

L'éducation artistique de base doit être inscrite de façon formelle au programme de tous les établissements d'enseignement des niveaux préuniversitaires. Il faudra donc favoriser la formation des maîtres originaires de la région, — pour les lieux éloignés des grands centres, — dans un établissement supérieur de la région.

Quant à la distribution des enseignements professionnels, seuls les grands centres pour-

ront fournir un éventail relativement complet de disciplines. Certaines disciplines nouvelles (design industriel et cinéma) ne pourront être enseignées qu'à Montréal, du moins au début.

Les objectifs du développement sont l'enseignement des arts sur tous les campus, établissant des départements d'enseignement artistique dans certaines disciplines et la création sur au moins un campus universitaire d'un éventail relativement complet de disciplines reliées à la création artistique.



L'université nouvelle

A partir des recommandations du Rapport Parent et du Rapport Rioux (pour la nouvelle université de langue française à Montréal), la Commission Rioux, pour l'intégration des arts à l'éducation, propose un réseau unique dont l'université réformée sera le chapitre.

Le Rapport Rioux décrit donc quelle devra être la nouvelle université pour la société de demain. Il recommande:

- l'organisation d'un réseau coordonné qui englobe toutes les institutions d'enseignement supérieur et qui est établi sur une base géographique, de façon à répondre aux besoins de chaque région;
- un éventail aussi diversifié que possible de disciplines réunies dans un même campus sur une base d'échanges interdisciplinaires;
- une structure souple favorisant la mise en commun des ressources pédagogiques, le travail et la recherche interdisciplinaire et même interuniversitaire; permettant l'accueil de compétences qui ne sont pas nécessairement confirmées par des titres universitaires traditionnels; enfin possédant une structure d'accueil pour l'éducation des adultes;
- l'intégration des disciplines artistiques, au même titre que celle des autres modes de connaissances, laquelle suppose une optique plus large des fins de l'université. (Art. 415)

La nouvelle structure universitaire doit être composée essentiellement de deux groupes: le premier comprend enseignants et chercheurs; le deuxième est formé d'étudiants dont l'orientation est à peu près la même.

LE DEPARTEMENT

Le premier groupe, le département unidisciplinaire par nature est essentiellement constitué d'une équipe de professeurs travaillant en commun dans une discipline (philosophie, sociologie, physique, etc.). Ces professeurs enseignent cette discipline à quelque groupe que ce soit et poursuivent des recherches. Un département ne comptera pas moins de 15 ou pas plus de 60 professeurs. Ce qui veut dire qu'il faudra grouper les disciplines parentes ou les subdiviser. (Art. 417)

LE MODULE

Le deuxième groupe se forme en

fonction de la variété des programmes d'études correspondant à la diversité des orientations choisies par les étudiants. Cette variété est proportionnelle à l'importance de l'université.

Les étudiants sont groupés selon leur orientation, en unités qui constituent les modules de l'organisation universitaire (option pour le baccalauréat en administration publique, en journalisme, en micro-physique, etc.). L'unité module se dirige elle-même. Le module a pour tâche d'élaborer le programme d'études pluridisciplinaires qui le concerne, d'intégrer les étudiants et de les orienter vers les enseignements donnés par les départements, d'organiser des travaux de synthèse particuliers au module. (Art. 418)

Cette structure universitaire qui se précisera au fur et à mesure de sa mise en application, constitue une tentative de cloisonnement total, de mise en commun des potentialités et d'équilibre relatif entre les divers secteurs de l'activité universitaire.

CYCLES UNIVERSITAIRES

Quant au passage du CEGEP à l'université, le Rapport Rioux précise:

"Comme le CEGEP est la seule voie d'accès à l'université, la deuxième année de scolarité complétée dans un secteur de concentration préparatoire aux études supérieures donne accès à la première année universitaire.

"Dans la perspective de la coordination de tous les enseignements, il est établi que le premier cycle du niveau supérieur est de trois ans et aboutit au premier diplôme universitaire. Au deuxième cycle, une ou deux années conduisent à la maîtrise; une troisième ou une quatrième année, au doctorat; les variations correspondent aux exigences particulières des diverses disciplines. (Art. 420)

L'UNIVERSITE ET LA PROFESSION

L'université ne détermine plus que la nature des diplômes. L'admission à l'exercice d'une profession relève des associations professionnelles ou des ministères à qui il appartient de dresser, en collaboration avec l'université, le profil de carrière devant conduire à l'établissement d'un programme d'études, mais non de déterminer la nature des diplômes correspondant aux niveaux de formation. (Art. 421).



Que savez-vous de la LNH...

et des subventions à la recherche?

Saviez-vous qu'en vertu de la Loi Nationale sur l'Habitation, le gouvernement fédéral accorde des subventions aux particuliers, aux municipalités, aux organismes gouvernementaux, aux universités ou aux institutions de recherche qui entreprennent l'étude d'un problème particulier ou un programme permanent? Et pourtant, un grand nombre de ces initiatives influeront sur votre avenir.

En outre, les bourses de la LNH permettent chaque année à des centaines de chercheurs de poursuivre des travaux spécialisés appelés à profiter à tous les Canadiens.

Ces subventions ne sont qu'un autre élément dans le vaste éventail d'avantages qu'offrent les dispositions de la Loi nationale sur l'habitation — toutes ces initiatives étant de nature à élever le niveau de vie des Canadiens.

Bref, la LNH n'a pas seulement pour but de bien loger les Canadiens mais de les loger dans un milieu agréable.

Société centrale d'hypothèques et de logement
Organisme fédéral du logement au Canada

2475, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, Québec 10

POUR FACILITER VOS ACHATS, COUPEZ ET CONSERVEZ

Apportez-en chez-vous ce soir - Ble \$1.85

RAQ 532-F

Savourez les VINS JORDAN partout... en tout temps

Indices de Dow Jones

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Ch.	Volume
Ind. Ind.	919.55	920.00	911.00	918.78	-4.22	764,300
Ind. Ind.	240.48	241.90	239.87	240.23	+0.36	201,970
Ind. Ind.	138.30	139.60	137.78	138.64	+0.86	170,400
Ind. Ind.	319.68	321.90	317.21	319.52	-2.36	1,136,000

BENEFICES NETS

Par la PRESSE CANADIENNE
Burrard Dry Dock Co. Ltd., pour l'exercice écoulé au 31 décembre 1968: \$1,192,776 au regard de \$681,592 en 1967.
Calgary Power Ltd., pour l'exercice écoulé au 31 décembre 1968: \$9,950,000 comparativement à \$9,724,000 en 1967.
Canada Tungsten Mining Corp. Ltd., pour l'exercice écoulé au 31 décembre 1968: \$825,337 ou 16 cents l'action comparativement à \$639,863 ou 13 cents l'action en 1967.
Canadian Admiral Corp. Ltd., pour l'exercice écoulé au 31 décembre 1968: \$1,922,907 au regard de \$1,415,735 en 1967.
Combined Engineering Products Ltd., pour les six mois écoulés au 28 février 1969: \$151,833 comparativement à \$191,390 en 1968.
Maple Leaf Gardens Ltd., pour les six mois ayant pris fin au 28 février 1969: \$810,090 ou \$1.10 l'action au regard de \$735,702 ou \$1 l'action en 1968.

Monarch Investments Ltd., pour l'exercice écoulé au 31 décembre 1968: \$609,308 ou \$9.80 l'action comparativement à \$407,331 ou \$6.55 l'action en 1967.
Standard Trust Co., pour l'exercice ayant pris fin au 31 décembre 1968: \$27,868, recu, comparativement à \$20,802 en 1967.

VENTE PAR LE SHERIFF DE QUEBEC

PIERRE FASCIAS DE TERRIS
Quebec, à savoir:
COUR SUPERIEURE
N° 154-769
JEAN-CLAUDE GRENIER, entrepreneur-général, ayant sa place dans la rue St-Jules, Beauport, district de Québec.
WILFRED RIGOU, domicilié à 191, School Street, Jewett City, État du Connecticut, États-Unis, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Québec, 20, rue Chauveau, cité et district de Québec, mis-en-caution.

"1—Un emplacement, avec maison desuée et dépendances, faisant partie du cadastre officiel de la paroisse de St-Gabriel de Valcartier, mesurant cent cinquante-neuf pieds dans sa ligne est, cent vingt-cinq pieds dans sa ligne sud, cent cinquante-cinq dans sa ligne nord-ouest et cinquante-cinq dans sa ligne sud-est, mesurant anglaise; borné à l'est par un chemin, au sud au terrain de Mlle Marcelle Patry, à l'ouest et au nord au terrain de M. M. Clément Fitzpatrick.
Avec droit de passage dans le chemin à l'est pour sortir au chemin public et aussi un droit de passage dans un chemin passant au pied de l'écure, le long du lot 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000, 1001, 1002, 1003, 1004, 1005, 1006, 1007, 1008, 1009, 1010, 1011, 1012, 1013, 1014, 1015, 1016, 1017, 1018, 1019, 1020, 1021, 1022, 1023, 1024, 1025, 1026, 1027, 1028, 1029, 1030, 1031, 1032, 1033, 1034, 1035, 1036, 1037, 1038, 1039, 1040, 1041, 1042, 1043, 1044, 1045, 1046, 1047, 1048, 1049, 1050, 1051, 1052, 1053, 1054, 1055, 1056, 1057, 1058, 1059, 1060, 1061, 1062, 1063, 1064, 1065, 1066, 1067, 1068, 1069, 1070, 1071, 1072, 1073, 1074, 1075, 1076, 1077, 1078, 1079, 1080, 1081, 1082, 1083, 1084, 1085, 1086, 1087, 1088, 1089, 1090, 1091, 1092, 1093, 1094, 1095, 1096, 1097, 1098, 1099, 1100, 1101, 1102, 1103, 1104, 1105, 1106, 1107, 1108, 1109, 1110, 1111, 1112, 1113, 1114, 1115, 1116, 1117, 1118, 1119, 1120, 1121, 1122, 1123, 1124, 1125, 1126, 1127, 1128, 1129, 1130, 1131, 1132, 1133, 1134, 1135, 1136, 1137, 1138, 1139, 1140, 1141, 1142, 1143, 1144, 1145, 1146, 1147, 1148, 1149, 1150, 1151, 1152, 1153, 1154, 1155, 1156, 1157, 1158, 1159, 1160, 1161, 1162, 1163, 1164, 1165, 1166, 1167, 1168, 1169, 1170, 1171, 1172, 1173, 1174, 1175, 1176, 1177, 1178, 1179, 1180, 1181, 1182, 1183, 1184, 1185, 1186, 1187, 1188, 1189, 1190, 1191, 1192, 1193, 1194, 1195, 1196, 1197, 1198, 1199, 1200, 1201, 1202, 1203, 1204, 1205, 1206, 1207, 1208, 1209, 1210, 1211, 1212, 1213, 1214, 1215, 1216, 1217, 1218, 1219, 1220, 1221, 1222, 1223, 1224, 1225, 1226, 1227, 1228, 1229, 1230, 1231, 1232, 1233, 1234, 1235, 1236, 1237, 1238, 1239, 1240, 1241, 1242, 1243, 1244, 1245, 1246, 1247, 1248, 1249, 1250, 1251, 1252, 1253, 1254, 1255, 1256, 1257, 1258, 1259, 1260, 1261, 1262, 1263, 1264, 1265, 1266, 1267, 1268, 1269, 1270, 1271, 1272, 1273, 1274, 1275, 1276, 1277, 1278, 1279, 1280, 1281, 1282, 1283, 1284, 1285, 1286, 1287, 1288, 1289, 1290, 1291, 1292, 1293, 1294, 1295, 1296, 1297, 1298, 1299, 1300, 1301, 1302, 1303, 1304, 1305, 1306, 1307, 1308, 1309, 1310, 1311, 1312, 1313, 1314, 1315, 1316, 1317, 1318, 1319, 1320, 1321, 1322, 1323, 1324, 1325, 1326, 1327, 1328, 1329, 1330, 1331, 1332, 1333, 1334, 1335, 1336, 1337, 1338, 1339, 1340, 1341, 1342, 1343, 1344, 1345, 1346, 1347, 1348, 1349, 1350, 1351, 1352, 1353, 1354, 1355, 1356, 1357, 1358, 1359, 1360, 1361, 1362, 1363, 1364, 1365, 1366, 1367, 1368, 1369, 1370, 1371, 1372, 1373, 1374, 1375, 1376, 1377, 1378, 1379, 1380, 1381, 1382, 1383, 1384, 1385, 1386, 1387, 1388, 1389, 1390, 1391, 1392, 1393, 1394, 1395, 1396, 1397, 1398, 1399, 1400, 1401, 1402, 1403, 1404, 1405, 1406, 1407, 1408, 1409, 1410, 1411, 1412, 1413, 1414, 1415, 1416, 1417, 1418, 1419, 1420, 1421, 1422, 1423, 1424, 1425, 1426, 1427, 1428, 1429, 1430, 1431, 1432, 1433, 1434, 1435, 1436, 1437, 1438, 1439, 1440, 1441, 1442, 1443, 1444, 1445, 1446, 1447, 1448, 1449, 1450, 1451, 1452, 1453, 1454, 1455, 1456, 1457, 1458, 1459, 1460, 1461, 1462, 1463, 1464, 1465, 1466, 1467, 1468, 1469, 1470, 1471, 1472, 1473, 1474, 1475, 1476, 1477, 1478, 1479, 1480, 1481, 1482, 1483, 1484, 1485, 1486, 1487, 1488, 1489, 1490, 1491, 1492, 1493, 1494, 1495, 1496, 1497, 1498, 1499, 1500, 1501, 1502, 1503, 1504, 1505, 1506, 1507, 1508, 1509, 1510, 1511, 1512, 1513, 1514, 1515, 1516, 1517, 1518, 1519, 1520, 1521, 1522, 1523, 1524, 1525, 1526, 1527, 1528, 1529, 1530, 1531, 1532, 1533, 1534, 1535, 1536, 1537, 1538, 1539, 1540, 1541, 1542, 1543, 1544, 1545, 1546, 1547, 1548, 1549, 1550, 1551, 1552, 1553, 1554, 1555, 1556, 1557, 1558, 1559, 1560, 1561, 1562, 1563, 1564, 1565, 1566, 1567, 1568, 1569, 1570, 1571, 1572, 1573, 1574, 1575, 1576, 1577, 1578, 1579, 1580, 1581, 1582, 1583, 1584, 1585, 1586, 1587, 1588, 1589, 1590, 1591, 1592, 1593, 1594, 1595, 1596, 1597, 1598, 1599, 1600, 1601, 1602, 1603, 1604, 1605, 1606, 1607, 1608, 1609, 1610, 1611, 1612, 1613, 1614, 1615, 1616, 1617, 1618, 1619, 1620, 1621, 1622, 1623, 1624, 1625, 1626, 1627, 1628, 1629, 1630, 1631, 1632, 1633, 1634, 1635, 1636, 1637, 1638, 1639, 1640, 1641, 1642, 1643, 1644, 1645, 1646, 1647, 1648, 1649, 1650, 1651, 1652, 1653, 1654, 1655, 1656, 1657, 1658, 1659, 1660, 1661, 1662, 1663, 1664, 1665, 1666, 1667, 1668, 1669, 1670, 1671, 1672, 1673, 1674, 1675, 1676, 1677, 1678, 1679, 1680, 1681, 1682, 1683, 1684, 1685, 1686, 1687, 1688, 1689, 1690, 1691, 1692, 1693, 1694, 1695, 1696, 1697, 1698, 1699, 1700, 1701, 1702, 1703, 1704, 1705, 1706, 1707, 1708, 1709, 1710, 1711, 1712, 1713, 1714, 1715, 1716, 1717, 1718, 1719, 1720, 1721, 1722, 1723, 1724, 1725, 1726, 1727, 1728, 1729, 1730, 1731, 1732, 1733, 1734, 1735, 1736, 1737, 1738, 1739, 1740, 1741, 1742, 1743, 1744, 1745, 1746, 1747, 1748, 1749, 1750, 1751, 1752, 1753, 1754, 1755, 1756, 1757, 1758, 1759, 1760, 1761, 1762, 1763, 1764, 1765, 1766, 1767, 1768, 1769, 1770, 1771, 1772, 1773, 1774, 1775, 1776, 1777, 1778, 1779, 1780, 1781, 1782, 1783, 1784, 1785, 1786, 1787, 1788, 1789, 1790, 1791, 1792, 1793, 1794, 1795, 1796, 1797, 1798, 1799, 1800, 1801, 1802, 1803, 1804, 1805, 1806, 1807, 1808, 1809, 1810, 1811, 1812, 1813, 1814, 1815, 1816, 1817, 1818, 1819, 1820, 1821, 1822, 1823, 1824, 1825, 1826, 1827, 1828, 1829, 1830, 1831, 1832, 1833, 1834, 1835, 1836, 1837, 1838, 1839, 1840, 1841, 1842, 1843, 1844, 1845, 1846, 1847, 1848, 1849, 1850, 1851, 1852, 1853, 1854, 1855, 1856, 1857, 1858, 1859, 1860, 1861, 1862, 1863, 1864, 1865, 1866, 1867, 1868, 1869, 1870, 1871, 1872, 1873, 1874, 1875, 1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1881, 1882, 1883, 1884, 1885, 1886, 1887, 1888, 1889, 1890, 1891, 1892, 1893, 1894, 1895, 1896, 1897, 1898, 1899, 1900, 1901, 1902, 1903, 1904, 1905, 1906, 1907, 1908, 1909, 1910, 1911, 1912, 1913, 1914, 1915, 1916, 1917, 1918, 1919, 1920, 1921, 1922, 1923, 1924, 1925, 1926, 1927, 1928, 1929, 1930, 1931, 1932, 1933, 1934, 1935, 1936, 1937, 1938, 1939, 1940, 1941, 1942, 1943, 1944, 1945, 1946, 1947, 1948, 1949, 1950, 1951, 1952, 1953, 1954, 1955, 1956, 1957, 1958, 1959, 1960, 1961, 1962, 1963, 1964, 1965, 1966, 1967, 1968, 1969, 1970, 1971, 1972, 1973, 1974, 1975, 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981, 1982, 1983, 1984, 1985, 1986, 1987, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 222

Questions à l'étude lors de la Conférence Catholique Canadienne

par Jean-Pierre GUAY

QUEBEC. — Les évêques du Canada se réuniront à Ottawa, du 14 au 18 avril, pour discuter, à l'Assemblée plénière de la Conférence Catholique Canadienne, de la simplification des procédures du mariage, du Conseil canadien de Pastoral, du rôle du prêtre d'aujourd'hui, des suites à l'Épiscopat sur le contrôle des naissances, des Grands Séminaires, du Secrétariat canadien pour les non-croyants, du Synode des évêques qui se tiendra à Rome en octobre prochain, et des Collectes nationales.

LE SYNODE

DES "SYNODES", depuis Vatican II, signifie soit une réunion de laïcs et de prêtres convoqués par l'évêque d'un diocèse, soit la réunion d'un groupe d'évêques, à Rome, sous la présidence du Pape. Le Synode des évêques qui se tiendra à Rome du 11 au 29 octobre est le second du genre depuis la dernière session du Concile Vatican II.

La réunion du Synode de septembre 1967 en était une "générale", celle-ci sera "extraordinaire". Le président de la Conférence Catholique Canadienne y assistera.

DÉMÉNAGEZ-VOUS?

Faites-nous le savoir maintenant



Bell Canada



SECRETARIAT NATIONAL POUR LES NON-CROYANTS

Mgr Alexander Carter, président de la CCC, est consultant du Secrétariat national pour les non-croyants, lequel secrétariat a été créé en avril 1965 se proposant de devenir un centre d'information pour les évêques du monde au sujet de leur mission pastorale en ce domaine.

S'étant vu confier, par Rome, l'institution, au Canada, d'une étude sur l'incroyance, Mgr Carter confia d'abord cette recherche au Secrétariat national de l'Océanisme de la CCC. En avril 1968, Mlle Françoise Devroede, secrétaire exécutive du Secrétariat national pour l'oecuménisme au secteur anglais, était nommée coordonnatrice des travaux sur les non-croyants au Canada.

C'est sur une recherche des facteurs historiques et doctrinaux expliquant le phénomène de l'athéisme et des facteurs psychologiques et sociologiques encourageant l'incroyance et l'athéisme que se basent ces travaux sur les non-croyants au Canada. Parmi les activités du Secrétariat pour les non-croyants faites jusqu'ici, on note la requête, à un sociologue, en vue d'établir le plus nettement possible, qui sont et qui sont les athées au Canada.

L'ENCYCLIQUE HUMANAE VITAE

Un comité de travail formé de deux évêques, de cinq prêtres et de huit laïcs s'est réuni les 27 et 28 mars, à Ottawa, afin de discuter des suites à donner à la déclaration des évêques canadiens, en septembre 1968, sur l'encyclique de Paul VI sur la limitation des naissances.

On pouvait lire, dans la déclaration des évêques: "Un commun effort de dialogue, de recherche et d'étude de la part de tous, laïcs, prêtres et évêques, guidés par la foi et soutenus par la grâce, favorisera une meilleure compréhension de ces problèmes et en facilitera l'heureuse solution. Les évêques canadiens s'engagent eux-mêmes dans cette voie".

Le comité de travail mis sur pied lors d'une assemblée spéciale de la Commission de Théologie qui a agi à la demande du Conseil d'administration de la CCC, n'a pas pour tâche d'accepter un programme établi à l'avance ni d'essayer de régler tous les problèmes, mais d'engager le dialogue au sujet des besoins et des ressources déjà existantes afin de déterminer un projet initial.

Ce comité a recommandé, à sa réunion de mars dernier, que "l'accent soit mis sur le dialogue avec les jeunes adultes et sur les services qu'on peut leur offrir". M. André Desmarais et sa femme Micheline, de Québec, ont commenté: "Les jeunes couples manquent d'intégration dans la société. Ils vivent à part, dans de petits appartements, dans de petits groupes, seuls dans une société qui ne présente plus, comme déjà, des possibilités de contacts humains et directs".

Pour tous les participants de ce comité de travail, l'Église tout entière, la société se trouve devant un problème de leadership. C'est à elle que revient la tâche d'aider à ce que toutes les forces vives, déjà à l'oeuvre dans notre milieu, coordonnent et renforcent leur action pour qu'une éducation à la vie familiale, solide et saine, soit dispensée à tous ceux qui en ont besoin.

Appui du Conseil d'Expansion

Nouveau pas vers la fusion des provinces atlantiques

HALIFAX (PC) — Le Conseil d'Expansion des provinces de l'Atlantique a annoncé lundi soir son appui au projet de fusion des trois provinces: la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard.

Le Conseil a formulé cette opinion dans un mémoire présenté à l'Étude de fusion des Maritimes, programme organisé par les trois gouvernements provinciaux et dirigé par M. J. J. Deutsch, principal de l'Université Queen's de Kingston.

Selon le Conseil, les problèmes économiques de la région sont trop grands et ses ressources financières trop minimes pour que les provinces puissent continuer d'exister comme entités distinctes. La fusion des trois gouvernements épargnerait des millions de dollars et rendrait les services publics plus efficaces.

Le Conseil a souligné que le projet pourrait éliminer 10.000 fonctionnaires provinciaux sur 24.106, ce qui épargnerait des salaires de près de \$38.000.000.

Le président du Conseil, M. Charles R. MacFadden, a déclaré que la recommandation avait été approuvée par les 18 membres du bureau des gouvernements après plusieurs réunions.

Le mémoire ne mentionne pas Terre-Neuve, qui ne participe pas à l'étude sur la fusion. Il ne parle ni des avantages d'une fusion avec cette province.

FORMATION DU CONSEIL

Le Conseil est un organisme apolitique sans but lucratif qui a pour but de promouvoir l'expansion socio-économique de la région de l'Atlan-

tique. Ses membres sont de simples citoyens, des organismes et des entreprises des quatre provinces de l'Atlantique.

Les raisons qui ont fait de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard des provinces distinctes, a ajouté le Conseil, consistent surtout en problèmes de communications et n'ont plus de raisons d'être.

La fusion, d'après le Conseil, aurait une influence psychologique heureuse sur la population des Maritimes et la préparerait aux changements nécessaires à la promotion de la croissance économique. Elle permettrait de concentrer les efforts de développement industriel.

La fusion créerait une province de 1.500.000 personnes qui aurait plus d'influence dans les affaires provinciales, a conclu le Conseil.



● PRES DE 300 PERSONNES ont défilé, dimanche, dans les rues d'Ottawa, en signe de protestation contre la guerre au Vietnam. La manifestation s'est déroulée dans le calme. (Téléphoto UPI)

Selon Diefenbaker

L'attitude de Trudeau vis-à-vis l'OTAN: une ambiguïté complète

EDMONTON (PC) — M. John Diefenbaker, ancien premier ministre du Canada, a déclaré que la décision prise par le premier ministre Trudeau concernant l'OTAN était d'une "ambiguïté complète", et que cette incertitude n'a pas sa place dans un monde dont la survie est en jeu.

M. Diefenbaker, qui était à Edmonton pour adresser la parole au Women's Canadian Club et à l'Association progressiste conservatrice fédérale du comté de Strathcona, a déclaré au cours d'une entrevue que la prise de position de M. Trudeau ne fera qu'accentuer l'incertitude des pays membres de l'OTAN.

Cette décision, a-t-il déclaré, a été la "tour de Babel" du cabinet Trudeau, alors qu'Eric Kierans et ses alliés se tenaient d'un côté, et défendaient vigoureusement la non-participation tandis que les alliés de Mitchell Sharp étaient de l'autre côté, préconisant la continuation des engagements actuels.

UN SUBTERFUGE

"Jamais auparavant je n'avais vu une telle division, a déclaré M. Diefenbaker. L'annonce de M. Trudeau est un subterfuge pour maintenir ensemble des éléments opposés du cabinet, sans la moindre intention de maintenir nos troupes à l'OTAN".

Si une confrontation entre les forces mondiales se produisait, ce serait en Europe, et "lorsque nous commencerons à retirer une partie des troupes, nous provoquerons immédiatement un affaiblissement du mortier qui tient l'OTAN, ce qui ne pourra qu'être bénéfique à l'URSS", de dire M. Diefenbaker.

Une chose est également certaine, a ajouté M. Diefenbaker, c'est de déterminer si le Canada participera au système de missile anti-balistique des États-Unis. M. Diefenbaker, qui est opposé à ces bases anti-balistiques à cause de retombées éventuelles sur les Prairies, a dit que le Canada avait été consulté et n'avait pas réagi.

Démission à l'association parlementaire de l'OTAN?

TORONTO (P.C.) — Le Toronto Star déclare que le sénateur John Black Aird, âgé de 45 ans, de Toronto, a démissionné comme président de l'Association parlementaire canadienne de l'OTAN.

Le journal, dans un article publié par le rédacteur en chef Peter C. Newman, déclare que le sénateur a communiqué sa décision personnellement au premier ministre Trudeau, le Vendredi saint, et a ajouté qu'il résigne son poste parce qu'il est "en désaccord essentiel avec la nouvelle politique de défense du gouvernement".

Le Star ajoute que M. Aird a téléphoné au premier ministre, vendredi, afin de

lui annoncer sa démission, et lui a expliqué qu'à son avis, le moment était mal choisi par le Canada pour diminuer son engagement à l'OTAN, particulièrement si l'effort de défense du Canada est transféré à NORAD. Le Star déclare que M. Trudeau a remercié le sénateur "d'être aussi franc", mais qu'il n'a fait aucun effort pour le dissuader.

Redistribution

Le sénateur Aird devait assister à la réunion de l'OTAN à Washington, les 10 et 11 avril.

En même temps qu'il était président du groupe canadien de l'association, qui constitue un groupe consultatif de législateurs des pays

membres de l'OTAN, M. Aird est également président du comité permanent des affaires étrangères.

Le Star dit que M. Aird avait voulu annoncer sa démission avant la réunion de Washington, parce qu'il jugeait "mal à propos d'assister à la réunion, alors que je suis si fortement opposé à la décision du gouvernement".

M. Trudeau a annoncé jeudi que le Canada demeurerait membre de l'OTAN et de NORAD, mais avec une redistribution des troupes et des rôles du Canada. Les réductions à l'OTAN seront discutées avec le comité de planification de défense de l'OTAN, en mai.

Election partielle dans Comox-Alberni

PORT ALBERNI, C.-B. (P.C.) — Dix mois après l'entrée en fonctions du gouvernement Trudeau, les électeurs doivent se choisir aujourd'hui un député dans Comox-Alberni.

On prévoyait une bonne affluence pour l'élection partielle où 41.660 personnes sont habilitées à voter.

Le président de l'élection, M. Colin Wilson, a déclaré que 1.104 personnes avaient

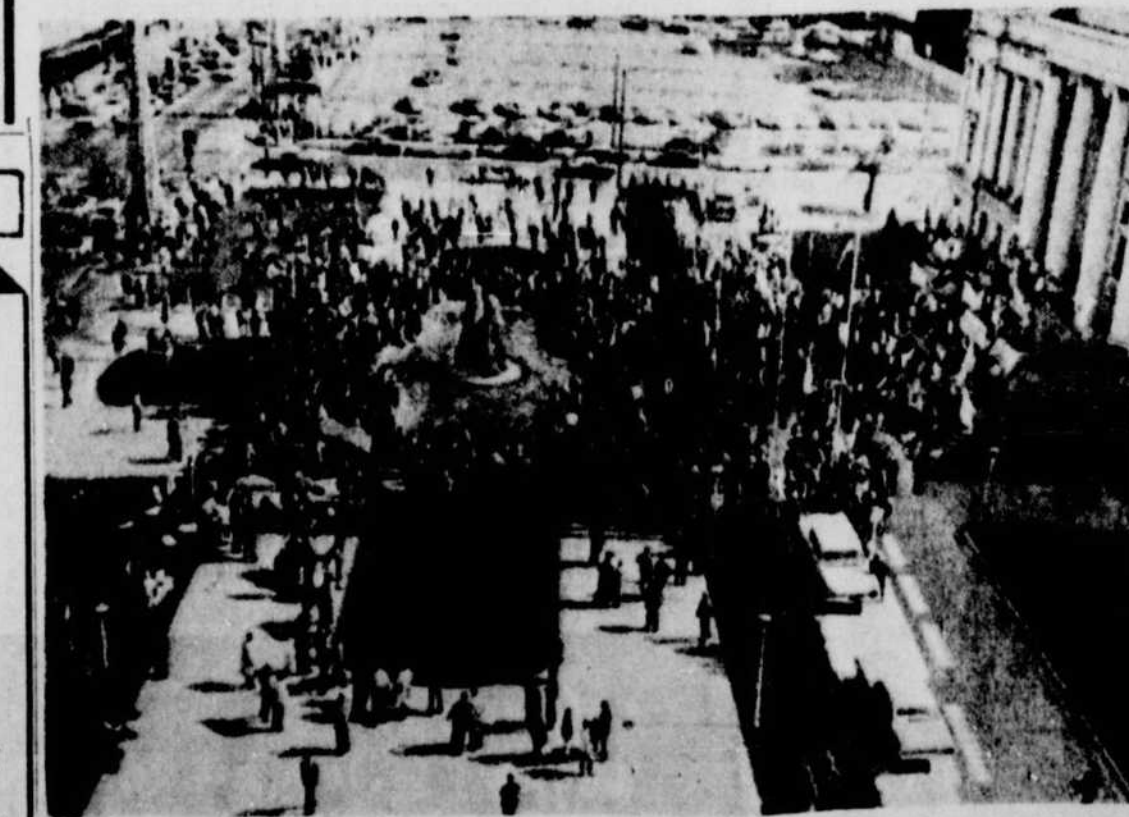
voté d'avance la semaine dernière.

La lutte a été serrée entre le libéral Richard Durand, qui avait remporté la victoire en juin dernier et son adversaire néo-démocrate, M. Tom Barnett, qui a réussi à faire annuler le résultat électoral en invoquant la loi sur les scrutins.

Le troisième candidat dans cette élection est le conservateur Blair McLean, qui avait recueilli en juin dernier 5.154 voix contre 11,

939 à M. Durand et 11.930 à M. Barnett.

Au dépouillement du scrutin de l'an dernier, M. Barnett avait d'abord été déclaré vainqueur par trois voix. Un recomptage a donné la victoire à M. Durand avec une marge de neuf voix. C'est le candidat néo-démocrate qui a obtenu une annulation de l'élection en soulignant que 12 militaires avaient voté dans un bureau de scrutin pour civils.



● UN PEU PARTOUT, au Canada et aux États-Unis, la journée de Pâques a été l'occasion de manifestations contre la guerre au Vietnam. Plus de 2.000 personnes ont pris part au défilé organisé à Vancouver. (Téléphoto UPI)

Les collèges militaires servent peu pour l'armée

Par DAVE MCINTOSH

OTTAWA (PC) — Les chiffres rendus publics lundi par le ministère de la Défense montrent qu'au moins 40 pour cent des diplômés des collèges militaires canadiens quittent les Forces armées à leur première opportunité.

Quelques-uns d'entre eux ne cachent pas leur intention de laisser plusieurs années avant qu'ils en aient le droit, même s'ils ont reçu le cours universitaire gratuit et s'ils sont officiers.

Un cadet qui s'inscrit aux trois collèges en question — Saint-Jean, Québec, Royal de

Kingston, Ont. et Royal Roads, Victoria, C.-B. — doit demeurer dans les Forces armées au moins quatre ans.

Le temps minimum requis était jadis de trois ans mais il a été porté à quatre en 1964, tandis qu'il est de cinq ans dans l'aviation.

En plus de l'éducation universitaire, il en coûte \$197.000 pour entraîner un pilote de combat, \$112.500 pour un pilote de ligne et \$90.900 pour un opérateur-radio.

En 1955 et 1956, plus de 80 pour cent des diplômés des collèges militaires sont demeurés dans les Forces armées après leur terme mi-

nimum. Les collèges ont accordé des diplômes à 46 officiers en 1955 et 54 l'année suivante.

En 1964, les collèges ont décerné des diplômes à 177 officiers. Aussitôt leurs quatre années obligatoires complétées, 71 officiers ont quitté le service. Les 106 autres ont décidé de rester mais peuvent revenir sur leur décision n'importe quand.

En 1966, les collèges ont accordé 163 diplômes d'officiers et après avoir servi seulement une année, quatre officiers ont déjà fait savoir officiellement qu'ils laisseraient à la première occasion, soit en 1970.

Trois écoles libres de Toronto qui manquent d'appui financier

TORONTO (PC) — "Chaque fois qu'on écrit quelque chose sur nous, nous recevons des visiteurs et des étudiants, mais pas d'argent".

C'est le grief que formulent trois écoles libres indépendantes de Toronto qui ont un succès étonnant auprès des étudiants, mais qui manquent d'appui financier. La liberté totale est le mot d'ordre dans ces écoles, créées en 1966 pour les écoliers de 6 à 17 ans qui veulent obtenir plus que ne peuvent leur offrir leurs écoles régulières.

Les étudiants décident ce qu'ils veulent apprendre et à quel moment. Ils sont libres d'exprimer leurs impressions, de fumer, de jurer et de discuter avec leurs professeurs. Ils participent également à des discussions hebdomadaires sur l'orientation académique de leur école.

L'une de ces écoles, appelée Superschool, comporte 33 étudiants dont les parents versent \$400 pour les cours ou \$1.000 par an avec chambre et pension. Elle est située au centre-ville de Toronto.

Une autre, qui se nomme Everdale Place, a 31 étudiants réguliers. Point Blank, la troisième, donne des cours du soir pour 12 étudiants.

RENTABILITÉ La fondatrice de Superschool, Mlle Connie Mungall, a déclaré qu'il en coûtait \$20.000 par année pour administrer l'institution: \$366 de loyer par mois; \$900 par mois pour le salaire de cinq professeurs; \$150 par mois pour les chambres de 12 étudiants et autres dépenses.

Le revenu provenant des étudiants s'élève à \$20.400, ce qui laisse une marge étroite entre la solvabilité et la banqueroute.

M. John Katz, de l'Institut ontarien des Études en éducation, a affirmé que ces écoles devraient obtenir le secours financier du ministère de l'Éducation, du Conseil des Arts et des institutions de charité. Il faut cependant maintenir leur caractère indépendant, a souligné M. Katz.

Le concept des écoles libres est venu de Grande-Bretagne où quelques institutions de ce genre fonctionnaient avec succès depuis plus de 40 ans. Le ministère de l'Éducation s'orientait aussi dans cette direction et plusieurs écoles de la province éliminent les règlements rigides et permettent à leurs étudiants d'avancer à leur propre rythme dans les divers champs d'étude.

Bien qu'il n'y ait aucun examen officiel et aucun travail obligatoire dans ces écoles, les finissants seront admis à l'Université de Toronto ou à York s'ils peuvent prouver leurs aptitudes.

Trudeau en "vacances surveillées"

SPILLIMACHEEN, C.-B. (P.C.) — Un réseau de sécurité entourait lundi le premier ministre Pierre Elliott Trudeau qui commençait une semaine de ski à Bugaboo Lodge sur les pentes du mont Purcell, en Colombie-Britannique.

Trois officiers de la Gendarmerie royale demeureraient à l'hôtel où est arrivé M. Trudeau et trois autres séjourneraient dans la région. On a vérifié la semaine dernière les antécédents de tous les hôtes de l'hôtel à \$400 par semaine.

Un photographe du Vancouver Sun qui s'était inscrit vendredi à l'hôtel a été expulsé par la GRC le lendemain matin, après avoir fait un voyage épuisant de 20 milles, tiré sur ses skis par une auto-neige.

Apparemment, le déploiement des forces a pour but de protéger M. Trudeau autant des attaques que des journalistes.

CARRIERES ET PROFESSIONS

SEMINAIRE SAINT-AUGUSTIN

CAP-ROUGE — QUEBEC

COLLEGE III

Pour étudiants externes et internes

Le Séminaire Saint-Augustin, institution à direction intercommunautaire, dispensera en 1969-70 le cours de Collège III.

* Programme de la Faculté des arts de Laval.

** Options couvrant toutes les structures d'accueil aux diverses facultés universitaires.

*** Préférence accordée aux candidats à la Faculté de théologie.

Confiez à "l'Action"

vos travaux d'impression

Lisez "l'Action" régulièrement

vous l'adopterez définitivement

Depuis la capture de Geoffroy

Aucun autre terroriste n'a été arrêté

Sur les réserves des Indiens

La loi concernant la chasse et la pêche sera peut-être révisée

QUEBEC (Par Roger LACASSE) — Les possibilités de réviser la législation régissant les droits de chasse et de pêche accordés aux Indiens dans leurs réserves, seront étudiées prochainement par deux ministères du gouvernement provincial. Ce sont MM. Paul Allard, des Richesses naturelles et Gabriel Loubier, du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

Commentant la réunion tenue aux bureaux du ministère des Richesses naturelles entre les représentants de la Direction générale du Nouveau-Québec et dix chefs de l'Association des Indiens du Québec, le ministre Paul Allard a exprimé l'avis que le dialogue est déjà fort bien engagé. M. Allard a ajouté qu'il ne saurait être question de prendre des décisions touchant les Indiens du Québec sans les consulter au préalable.

Le seul but que le ministère des Richesses naturelles poursuit au sein de sa Direction générale du Nouveau-Québec, est d'épauler les efforts de cette minorité du Québec, "qui a le plein droit de gérer ses affaires suivant les lois établies" selon un communiqué émanant du Gouvernement du Québec.

Cette représentation indienne sera consultée à l'occasion des discussions qui surgiront entre Québec et Ottawa, dans ce domaine bien particulier. On sait que l'Association des Indiens du Québec a déjà désigné trois délégués à titre permanent au comité mixte qui comportera également des représentants ministériels. Ce Comité sera mis sur pied au cours du présent mois. Grâce à lui, le ministère des Richesses naturelles se propose d'établir ainsi un dialogue permanent de telle sorte que les décisions ministérielles découleront, toujours, de la consultation auprès des délégués indiens.

Les trois délégués de l'Association des Indiens sont MM. Andrew Delisle, président de l'Association; Mike MacKenzie, vice-président; et Max Gros-Louis, secrétaire-trésorier. Deux autres membres s'y joindront suivant l'aspect géographique des questions inscrites au programme des délibérations.

DANS L'ADMINISTRATION

C'est l'intention du ministre d'accueillir dans l'administration de la Direction générale du Nouveau-Québec des représentants indiens en tant que fonctionnaires pourvu que ceux-ci répondent aux exigences de la Fonction publique.

Quant au projet qui vise à accorder le projet de droit de

vote aux Indiens du Québec, M. Allard estime que l'on entend ainsi éliminer toute discrimination à leur endroit. Il répond aussi à un vœu exprimé

par l'Association des Indiens du Québec.

M. Allard conclut que "le dialogue est fort bien engagé et tout indique que l'on pourra

apporter plus rapidement une solution aux problèmes des Indiens grâce au Comité mixte permanent et aux rencontres projetées".

Un troisième CEGEP dispensera la concentration arts plastiques

par Jean-Pierre Guay

QUEBEC — Un troisième Collège d'enseignement général et professionnel, celui de Matane, dispensera la concentration "arts plastiques" en septembre 1969. Les cours porteront sur "l'organisation spatiale", "l'organisation picturale" et "l'histoire de l'art".

Au moment où l'enseignement des arts au Québec est en voie de mutation profonde dont il semble qu'il faille prendre pour acquis qu'elle aura été pressentie, sinon rendue effective, par les travaux de la Commission Rioux, le nouveau programme mis de l'avant par le CEGEP de Matane coïncide étrangement avec l'intégration presque irréversible de l'enseignement des arts aux programmes des CEGEP et des Universités, cela dans l'optique de l'une des recommandations du rapport Rioux qui propose "que soient intégrées dans les structures de l'éducation toutes les disciplines artistiques au même titre que tous les autres enseignements".

L'annonce de cette nouvelle fait suite à une rencontre du

directeur des services pédagogiques du Collège de Matane avec les autorités du ministère de l'Éducation. On sait que les CEGEP du Vieux Montréal et de Ste-Foy dispensent déjà la concentration "arts plastiques".

Tel que conçu actuellement, ce cours, d'une durée de deux ans, fait partie de la concentration arts et lettres, et prépare aux écoles d'art spécialisées, ou à l'école des Beaux-Arts. Le diplômé de l'école des Beaux-Arts ou des écoles d'art spécialisées peut devenir professeur d'arts plastiques, artiste professionnel, artisan à l'emploi du cinéma, du théâtre, de la télévision, de l'industrie, etc.

Les étudiants inscrits en arts plastiques au Collège de Matane, en plus de leurs cours réguliers de français, de philosophie et d'éducation physique, suivront les matières suivantes: organisation spatiale (travaux à 3 dimensions conduisant à l'acquisition du langage plastique spatial dans ses notions, ses éléments, ses principes et ses lois fondamentales), organisation picturale (travaux à 2 dimensions conduisant à l'acquisition du langage plasti-

que pictural, exploration, recherche et découverte de la surface picturale), et histoire de l'art (panorama des arts, de la préhistoire à l'époque contemporaine). Enfin, les étudiants pourront choisir une discipline complémentaire connexe à la concentration "arts plastiques", soit le théâtre, la musique ou le cinéma.

Selon le directeur des services pédagogiques du collège de Matane, M. Nicole Bastien, "l'enseignement des arts plastiques requiert une organisation physique assez considérable, et des professeurs spécialisés, deux choses que possède le collège de Matane depuis ses débuts en 1958".

On prévoit que les inscriptions à cette concentration en arts plastiques seront nombreuses, puisque le Collège de Matane s'attend à ce que l'enseignement de cette discipline attire des étudiants venant d'à peu près toutes les commissions scolaires régionales de l'Est du Québec, soit environ une dizaine, de Rivière-du-Loup aux Îles-de-la-Madeleine, et de Charlevoix à Blanc-Sablon.

Bas-du-fleuve: les étudiants y prennent de front le problème

(Par Jean-Pierre GUAY)

QUEBEC — Parce qu'ils ne vivent pas à la même heure que le reste du Québec durant toute l'année, les résidents de la Gaspésie et d'une partie de la Côte-Nord font face à des problèmes qu'il est dans leur intention de contrer avant que n'arrive l'automne.

En effet, de la fin d'octobre à la fin d'avril, alors que le Québec a l'heure normale de l'est, la Gaspésie elle, vit à l'heure normale de l'Atlantique, ce qui signifie qu'au moment où il est deux heures à Montréal, il est déjà trois heures à Matane et dans toute la Gaspésie, de même qu'à Sept-Îles et sur une bonne partie de la Côte-Nord.

Les problèmes que rencontrent les Gaspésiens sont d'ordre économique, éducatif, social et culturel. A cause du changement d'heure, les communications sont difficiles entre l'Est du Québec (Gaspésie), et le reste de la province. D'autre part, les programmes scolaires à la radio et à la télévision, parviennent en Gaspésie une heure plus tard, c'est-à-dire souvent après la fermeture des classes. Il en est ainsi pour les émissions culturelles qui passent en fin de soirée, donc

à onze heures pour les Gaspésiens et les gens de la Côte-Nord.

Devant cet état de choses, la direction des Services aux étudiants du collège de Matane a décidé d'entreprendre une campagne d'information dans tout le territoire concerné, soit des Boules à Gaspé, afin de sensibiliser la population au problème et d'amener le gouvernement du Québec à légiférer dans cette affaire avant la fin de la présente session qui doit se terminer en juin.

Les campagnes précédentes faites en ce sens ont toujours eu lieu à l'automne, soit à l'ap-

proche du changement d'heure, ce qui avait pour effet de les rendre nulles parce qu'elles précédaient de trop près la date du changement d'heure, lequel se produisit le dernier dimanche d'octobre.

Les députés du territoire en question ont été mis au courant de cette offensive, et les responsables du projet d'uniformisation de l'heure comptent sur leur appui et leur aide pour forcer le gouvernement à agir le plus tôt possible dans cette affaire.

Les habitants de la Gaspésie et de la Côte-Nord veulent donc "vivre à la même heure que le reste du Québec".

Incendie d'un Viscount

Une enquête est ouverte

SEPT-ÎLES, Qué. (P.C.) — La société Air Canada a ouvert aujourd'hui une enquête pour établir les causes de l'incendie qui s'est déclaré lundi à bord de l'appareil Viscount et qui a entraîné la mort d'un des 17 passagers.

De l'avis d'un porte-parole de la société, un fait semble certain: le quadrimoteur à réaction a effectué "un atterrissage parfaitement normal et contrôlé", à son retour à l'aéroport, avec un moteur en flammes.

Avec ses 17 passagers et ses quatre membres d'équipage, l'avion avait décollé cinq minutes plus tôt. Il a dû revenir par suite de l'incendie qui s'est déclaré dans un de ses moteurs. A l'atterrissage, le capit. W.D. Clarke et son co-pilote, P.C. Gillis, ont éteint les moteurs de droite et actionné les freins, amenant ainsi l'appareil à l'arrêt total sur le tarmac, a déclaré à Montréal un porte-parole d'Air Canada.

Les deux pilotes se rendirent ensuite dans la cabine arrière pour aider les deux hôtesses, Suzanne Payette et Ginette Alary, à faire évacuer les passagers, par les voies de secours à la droite de l'appareil. En sautant sur le tarmac, certains se sont légèrement blessés, d'autres ont eu de simples égratignures.

Le porte-parole ajoute que c'est au moment où les derniers passagers quittaient l'avion que les flammes ont atteint les freins et les ont rompus, ce qui

a remis l'appareil en branle, décrivant des cercles autour de l'endroit où les passagers étaient descendus.

Puis, les flammes ayant gagné tout l'appareil, celui-ci s'éleva sur le piste recouverte de fumée et d'écume.

Selon le porte-parole, toute théorie émise sur les causes de la mort de Mme Benoît Paulin, de Port Cartier, ne saurait être que "pure conjecture".

Deux heures c'est long... au pont!!

QUEBEC (C. St-L.) — Deux heures c'est long... à regarder les magnifiques structures du futur pont de Québec... en attendant de traverser à Lévis... sur l'ancien pont.

Deux heures c'est long, mais deux ans c'est encore plus long et les automobilistes qui ont perdu leur calme hier, à l'occasion des nombreux embouteillages, ne survivront sans doute pas à la montée de la pression

MONTREAL (P.C.) — Malgré les recherches intensives effectuées depuis le 5 mars dernier, date de l'arrestation de Pierre-Paul Geoffroy, aucun autre membre du Front de libération québécois n'a été appréhendé.

M. Paul-Emile Olivier, directeur du département des détectives et sous-directeur de la Sûreté de Montréal, a déclaré au cours d'une interview qu'il ne pensait pas que, par suite de la condamnation de Geoffroy, les membres du FLQ aient modifié leur tactique ou qu'ils se cachent.

La plupart des membres de cette organisation, qui postule l'indépendance du Québec par la violence, ont toujours fait preuve d'une très grande mobilité, dit-il.

On sait que Geoffroy, qui a plaidé coupable à 124 chefs d'accusation de fabrication et de pose de bombes et de conspiration pour la fabrication et la pose de bombes, dans 31 attentats, a été condamné, le 1er avril, à la prison à vie et à cinq ans de prison avec confusion de peines pour cinq autres chefs d'accusation de vol et de recel de dynamite.

PERQUISITIONS

A l'enquête menée par le commissaire des incendies sur les attentats à la bombe, Geoffroy avait reconnu avoir fabriqué les bombes et révélé qu'au moins deux cellules du FLQ opéraient dans la région de Montréal.

Au cours de la semaine qui a précédé la manifestation de McGill-français du 28 mars, la police avait effectué des perquisitions dans divers appartements et avait appréhendé plusieurs personnes.

Mais, a dit M. Olivier, personne n'a été inculpé d'attentats à la bombe après l'arrestation de Geoffroy, et "aucun mandat d'arrêt n'est envisagé".

Le dernier attentat à la bombe à Montréal, a eu lieu le 25 février dernier à la librairie de l'imprimeur de la reine. Geoffroy s'en est attribué la responsabilité.

Depuis le début de l'année, il y a eu à Montréal, 10 autres attentats, dont celui qui avait été perpétré contre la Bourse de Montréal, faisant 27 blessés. L'an dernier, il y a eu 53 attentats.

L'actualité québécoise

La reine Juliana à Montréal

MONTREAL (P.C.) — La reine Juliana des Pays-Bas est descendue hier soir à l'aéroport international de Montréal, où sa fille la princesse Christina et un groupe de dignitaires étaient venus l'accueillir.

La princesse Christina, qui poursuit des études musicales dans la métropole, était accompagnée à l'aéroport par le consul général des Pays-Bas, M. Nicolas van Den Pol.

Dès son arrivée, la reine Juliana s'est entretenue privément pendant une dizaine de minutes avec sa fille dans une des salles réservées aux voyageurs à l'aéroport.

La secrétaire de la princesse, Mlle N.M. de Vlieger, a ensuite conduit la Reine et sa fille vers la voiture de cette dernière qui attendait à l'extérieur de l'aérogare.

La princesse s'était rendue à Dorval environ une demi-heure avant l'arrivée de sa mère. Elle est demeurée dans sa voiture jusqu'à l'atterrissage de l'appareil de la compagnie aérienne néerlandaise KLM.

La reine Juliana doit passer 10 jours en visite à Montréal auprès de sa fille. La princesse Christina est demeurée complètement à l'écart de toute publicité depuis son arrivée dans la métropole en octobre dernier.

Cette visite est la première qu'effectue la reine Juliana à Montréal depuis que la princesse y poursuit ses études.

La plupart des autres membres de la famille royale des Pays-Bas ont déjà rendu visite à la princesse à Montréal.

LA PRINCESSE

La princesse Christina, qui est âgée de 22 ans, mène une vie simple et studieuse depuis son arrivée en octobre, alors qu'elle a commencé à suivre des cours de chant.

Le chef de l'information du gouvernement néerlandais, M. Willem van den Berge, a déclaré au cours d'une interview qu'il avait rendu visite à la princesse samedi et que celle-ci lui a déclaré qu'elle n'avait jamais été plus heureuse.

"Elle semblait heureuse de me voir, a-t-il dit, et elle a déclaré: "C'est merveilleux ici. Personne ne me traite comme une princesse et personne ne me reconnaît. Ici, je suis libre. Je suis si heureuse".

M. van den Berge a dit que les camarades de classe de la princesse l'appellent simplement Christina.

C'est en Hollande qu'un professeur de musique a réalisé que la princesse possédait une excellente voix de mezzo-soprano et qu'il avait suggéré que l'École de Musique Vincent d'Indy, à Outremont, pourrait être l'institution désirée pour sa formation.

A l'école, la princesse vit dans une chambre ordinaire, semblable à celle des autres élèves. Les murs de sa chambre sont ornés, toutefois, de tableaux de Picasso et de Buffet venant de sa collection personnelle.

M. W.-G. Boll est d'accord

MONTREAL (P.C.) — Le maire de Roxboro, en banlieue de Montréal, M. W. G. Boll, a déclaré, hier, que le choix de Ste-Scholastique comme emplacement du futur aéroport international fera progresser plus rapidement le développement du réseau routier réunissant le secteur ouest à Laval et à la rive nord.

Le maire Boll a ajouté que le raccordement de chemin de fer le plus logique entre le nouvel aéroport et la ville de Montréal est la ligne de banlieue du CN qui passe à Roxboro.

La trentaine qui tenait un tout petit pékinos que les autorités de la province devraient peut-être faire installer des tables à pique-nique près des voies d'accès au pont en prévision des beaux dimanches de l'été qui vient.

Les automobilistes pourront ainsi profiter des après-midi à proximité de leur pont préféré tout en étant certains de pouvoir retourner chez eux

LA PLUS GRANDE PHARMACIE AU COEUR DU QUEBEC

Nos prix de tous les Jours

PEPSODENT	PÂTE À DENTS, FORTAT SUPER 217 GRAMMES	REG. 1.59	SPECIAL 0.79
IRELAND	JAMONS ACRES, UNCTUABLE, 3 JAMONS PAR PAQUET	REG. 1.59	4 PAQUETS POUR 0.99
Modess, Kotex, Confidets	PAPIER DE TOILETTE, COULEURS ASSORTIES	REG. 1.79	8 BOITES POUR 1.79
VOGUE	400 OU FACILEMENT ASSORTIES	REG. 0.99	3 BOITES POUR 0.99
KLEENEX	100 PANSEMENTS ADHESIFS	REG. 1.69	SPECIAL 0.88
CURAD	200 COMPRESSES	REG. 1.73	1.39
ASPIRIN BAYER	40 COMPRESSES, POUR LA DIGESTION	REG. 2.00	1.59
NORMOGASTRYL	EAU LIMONADE PURGATIVE	REG. 0.70	1.12
ASEPTA	70 COMPRESSES POUR LES REINS	REG. 1.39	1.05
DODD'S	SEL DE FRUITS, FORMAT FAMILIAL 7 ONCES	REG. 1.29	0.89
ENO	VAPORISATEUR NASAL, 11 ONCES	REG. 1.19	0.89
DRISTAN	22 ONCES, GARGARISME, VINCE BOUCHE	REG. 1.90	1.53
CEPACOL	LIQUIDE, SAUVES ASSORTIES, 8 ONCES	REG. 1.19	1.19
METRECAL	15 ONCES	REG. 1.50	1.19
RESBAN	15 ONCES	REG. 2.29	1.79
VO-5 SHAMPOO	FLASKET POUR CHEVEUX 13 ONCES	REG. 1.19	0.89
BRYLCREEM	HAIR COLOR SHAMPOO	REG. 1.89	1.19
FASHION SET	POUDRE POUR REIN, 14 ONCES	REG. 2.25	1.39
NICE'N EASY		REG. 1.09	0.83
JOHNSON			

• LIVRAISON GRATUITE

• 2 HEURES DE STATUT

• MONT GRATUIT AVEC TOUT ACHAT DE \$3.00

brunet

ASSURANCES
AUTO — FEU — VIE
Jean Chalifour & Fils
500 est, Grande-Allée 529-2101

CENTRE MEDICAL DU VERRE DE CONTACT
DOCTEUR CAMILLE GELINAS, M.D.
Boulevard 380, Edifice Grande-Allée, 500 est, Grande-Allée, Québec.
Strictement sur rendez-vous
Tél.: 525-1471.

SPÉCIALISTE DE LA VUE
Dr Laurent Massicotte
OPTOMÉTRISTE
LENTILLES CORNÉENNES
1115, rue ST-JEAN — Québec — 522-2516

AVIS
L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE de la
CAISSE POPULAIRE ST-DOMINIQUE de Québec
aura lieu mercredi le 9 avril 1969, à 20 heures
A LA MARCHE DE LA CAISSE POPULAIRE
Entrée à 195 Saunders, Québec
BIENVENUE A TOUS!

Punch Imlach a avalé la pilule avec du champagne

TORONTO PC — Punch Imlach a savouré du champagne au lieu de pleurer dans sa bière après avoir perdu ses postes de pilote-gérant avec les Maple Leafs de Toronto.

Incidemment, son congédiement a amorcé une réaction en chaîne quand les vétérans Johnny Bower et Tim Horton ont fait savoir qu'ils ne reviennent pas eux non plus.

Punch a appris la nouvelle, des l'élimination de son club, de son patron Stafford Smythe. Celui-ci a alors révélé qu'on avait décidé depuis quelque temps que Imlach serait congédié même si les Leafs remportaient la coupe Stanley, à preuve l'engagement immédiat du gérant Jim Gregory et du pilote John McEllan.

McEllan est l'instructeur du Tulsa dans la Ligue Centrale et Gregory, directeur du programme de développement amateur des Leafs.

Imlach, dont le contrat annuel de \$38,000 n'expirait que le 30 juin, est demeuré chez lui hier, après y avoir passé la soirée du dimanche en compagnie d'amis à déguster quatre bouteilles de champagne. On n'a pu obtenir ses commentaires hier.

COMMENTAIRES

Les amateurs affichaient des opinions différentes, certains admettant que Punch devait partir en raison de la piètre tenue des Leafs au cours des deux dernières saisons, d'autres blâmant les joueurs qui n'auraient pas fait leur possible sous sa direction.

Wren Blair, pilote-gérant du Minnesota, aurait déclaré en apprenant la nouvelle: "Dites à Imlach qu'il m'appelle au téléphone. Il peut avoir le poste d'instructeur avec les North Stars, car j'ai toujours été un de ses grands admirateurs. C'est à vous demander combien de victoires un gars doit récolter pour faire ses preuves".

Milt Schmidt, directeur-gérant des Bruins, a déclaré: "Punch est un bon ami et je suis peiné pour lui. Il a accompli beaucoup de travail pour ce club et j'aimerais avoir son record".

Red Kelly, pilote du Los Angeles et ancien joueur d'Imlach a dit: "Son congédiement ne m'a pas surpris, car les rumeurs étaient dans l'air depuis quelque temps, mais je crois que la direction du Maple Leafs Gardens a commis une erreur et elle le manquera beaucoup, car il a laissé son empreinte aux Gardens".

Chez ses anciens joueurs, à part Bower et Horton, même ceux qui ne semblaient pas s'accorder avec lui regrettaient son départ, "car il nous a permis de faire beaucoup d'argent".

McELLAN

McEllan a appris sa nomination à la succession d'Imlach dans des circonstances pour le moins extraordinaires soit avant une période supplémentaire entre son club Tulsa et Oklahoma dimanche soir.

Il a été tellement surpris qu'il n'a pas réalisé ce qui arrivait devant la rapidité des événements.

Âgé de 40 ans, McEllan fait partie de l'organisation des Leafs même s'il n'a jamais évolué dans la LNH, ayant obtenu un essai de deux matches en 1952, deux ans après être devenu professionnel avec les Hornets de Pittsburgh, de la LAH. Il est passé au Cleveland en 1954 et a ensuite porté les couleurs du Tulsa dans l'ancienne Ligue des USA.

Il faisait partie des McFarlands de Belleville qui ont remporté le championnat mondial de hockey amateur à Prague en 1958 et il a été pilote des Flyers de Nashville, de la Ligue de l'Est, pendant cinq saisons avant de déménager à Tulsa en 1967 alors que les Oilers ont remporté le championnat de la LCH à sa première saison comme pilote.

Il prévoit que les Leafs ne l'auraient pas approché en décembre dernier lorsque Smythe a demandé à Imlach de céder son poste d'instructeur.

GREGORY

Gregory, qui fait partie de l'organisation des Leafs depuis 1960, a appris le congédiement d'Imlach par Blair dimanche soir.

Arrivé à Toronto hier après-midi, il s'est mis à l'ouvrage immédiatement en parlant avec Smythe de salaire et de besoins à accomplir. Il a même rencontré Imlach qui lui a souhaité bonne chance, mais n'a pas vu King Clancy qui a demandé quelques jours pour étudier la situation.

Gregory, qui n'a jamais signé de contrat avec les Leafs, n'en désire pas non plus.

Gregory a révélé que Smythe lui avait demandé de surveiller les pros et à quelques semaines d'être prêt à toutes éventualités.

Il a l'intention de tenir une conférence de presse après les séries éliminatoires.

Gregory n'a pu mériter un poste avec le club junior B du collège St. Michael de Toronto et a ensuite décidé de devenir entraîneur.

MINNESOTA

De Minnesota, le président Walter Bush, s'est refusé à tout commentaire au sujet de l'engagement éventuel d'Imlach comme pilote des North Stars, ajoutant qu'il n'était pas entré en communication avec Blair à ce sujet.

Prochaines dates des séries

Les amateurs de hockey peuvent commencer à faire leurs plans pour dimanche prochain. Le Canadien recevra les Bruins de Boston à 1h, dans un match télévisé au Canada et aux États-Unis et les As joueront dimanche soir à 7h.15 au Colisée dans la troisième partie de leur série trois de cinq contre Cleveland. La 4e partie aurait lieu mercredi le 16 au lieu de mardi le 15 au Colisée.

On sait d'autre part que la seconde partie des As à Cleveland aura lieu samedi soir et non vendredi, tel que d'abord prévu, car c'est l'ouverture du baseball vendredi après-midi à Cleveland.

En résumé, le calendrier des prochains jours serait le suivant:

MERCREDI: Nationale — Los Angeles à Oakland (5e partie)
Américaine — Québec à Cleveland; Hershey à Buffalo; Providence à Baltimore (1ère parties)

JEUDI: Nationale — Boston à Montréal (1ère partie)
Oakland à Los Angeles (6e partie)

VENREDI: Américaine — Providence à Baltimore (2e partie)

SAMEDI: Nationale — Los Angeles à Oakland (7e, si nécessaire)
Américaine — Québec à Cleveland; Buffalo à Hershey (2es parties)

DIMANCHE: Nationale — Boston à Montréal, 1h. (2e partie)
Américaine — Cleveland à Québec, 7h.15
Baltimore à Providence (3es parties)



Direct au but!

par Jacques REVELIN

On nous approuve... à Paris

Un confrère de France nous approuve. Il suggère lui aussi que l'on rediffuse des matches de la coupe Stanley en Europe et particulièrement sur les ondes de la R.T.F. Dans le quotidien L'EQUIPE du 2 avril, voici ce qu'il a écrit:

DONNEZ-NOUS ENCORE DU HOCKEY.

Il a suffi de quelques retransmissions de qualité pour remettre à l'honneur le hockey sur glace à la télévision. Il est vrai qu'il s'agissait là de rencontres de tout premier plan avec les meilleures équipes du monde.

Cela nous rappelle les commentaires élogieux que l'on entendait de toute part, il y a un an, à l'époque des Jeux olympiques de Grenoble. L'indice de satisfaction, les commentaires, les spectateurs, tout le monde était content.

Il a fallu attendre près de 12 mois pour revoir des choses de grande qualité, en provenance de Suède.

Et pourtant, l'enthousiasme est intact. Ce long silence n'a troublé en rien l'appétit des téléspectateurs qui auraient pourtant été en droit d'oublier...

Il aurait pourtant été facile, entre-temps, de diffuser des émissions explicatives (la diffusion d'un tel programme sur des écrans couleur aurait pu être claire). Mieux encore, on aurait pu profiter des excellentes relations nouées avec la province de Québec pour obtenir des documents sur les principales rencontres canadiennes. Car si le hockey est un bon spectacle, il doit être de qualité pour intéresser le spectateur, souvent béotien.

En attendant les prochains championnats du monde — en admettant qu'ils soient télévisés — espérons que la télévision nous diffusera des programmes de hockey. On achète bien des émissions de variétés à l'étranger, on échange bien des programmes de dramatiques à nos voisins, pourquoi le sport — et le hockey en particulier — devrait-il être le parent pauvre?

Ainsi, les téléspectateurs français seraient ravis de voir ce qui se passe sur nos patinoires. Pourquoi ne pas les contenter? Ils pourraient ainsi constater qu'il y a d'autres grands joueurs de hockey que les Russes dans notre vaste monde...

En souplesse

- Dernièrement, un dirigeant du hockey suédois s'est fait enguirlander par Bunny Ahearne, le président de la Ligue Internationale de hockey sur glace. Apprenant qu'on avait osé inviter un club professionnel canadien sans le consulter, M. Ahearne a réagi ainsi: "Vous n'avez pas le droit d'écrire directement. Il s'agit de hockey sur glace et le hockey sur glace C'EST MOI". A la suite des derniers développements, nous avons l'inquiétante impression qu'un certain commissaire sera aussi despotique au Québec...
 - Les vedettes du ski imitent celles du hockey. A l'exemple de plusieurs joueurs de la LNH, qui enseignent leur art durant l'été, dans les écoles de hockey, les Français Adrien Duvillard, Leo Lacroix et Guy Perillat tiendront un stage international de perfectionnement à Val-d'Isère, du 1er au 10 juillet. Avis aux skieurs québécois intéressés. L'Office d'échanges franco-québécois pourra peut-être les aider, d'autant plus que les skieurs n'ont pas été gâtés jusqu'à maintenant, comparativement à certains autres, notamment les cyclistes. Ajoutons: évidemment...
 - Couronné au Mont Ste-Anne, l'Autrichien Karl Schranz a reçu une nouvelle récompense tout récemment en devenant le récipiendaire du "ski d'or". Nancy Greene l'avait remporté l'an passé. Ce trophée est attribué par les membres de l'Association internationale des journalistes du ski...
 - Selon le bulletin officiel du tournoi mondial de hockey que nous venons de consulter tardivement, il y a 100,000 joueurs âgés de 9 à 16 ans, rien qu'en Suède, 8,000 d'entre eux prennent part au tournoi "St. Eriks Cup" qui se dispute à Stockholm. Par ailleurs, 5,000 personnes suivent tous les ans des cours d'instructeurs sous la direction de Sven Tumba Johansson, le "Bélieu" de la Suède qui a porté également l'uniforme des As de Québec, pendant cinq parties, avant de redevenir... amateur. Faut-il encore s'étonner de la rapide ascension du hockey suédois?...
 - Présent-Québec (Radio-Canada) interviewait Loubier hier soir sur le haut-commissariat. Voici ses principales déclarations:
- 1- Des constructions de l'ordre de \$15 millions commenceront dans les différentes régions en juin, juillet et août;
 - 2- Le budget du haut-commissariat sera de \$4 millions au lieu de \$11 millions;
 - 3- Le haut-commissaire ne sera pas remplacé Chantigny sera l'autorité en sport et Duceppe en loisirs. Peut-être un sous-ministre sera affecté-là plus tard;
 - 4- Les octrois seront distribués selon des normes fixes;
 - 5- La Sécurité du Québec enquête pour établir la responsabilité des fuites ayant causé de fortes perturbations récemment.

Les "anonymes" ne sont pas inconnus

Le premier groupe "anonyme" ayant manifesté le désir d'acquiescer la franchise des As Juniors est formé de dix-huit personnes dont l'identité se précise. Voici les noms de douze directeurs: Paul Dumont, Noël Demers, Elzéar Turcotte, Robert Turcotte, Guy Massicotte, Le Dr Clément Massicotte, Robert Poirier, Gaston Michaud, Marius Fortier, Victor Gormain, J.-P. Bruneau, Léopold Cloutier, Roland Lacroix serait également dans le coup (ou presque).

Les négociations sont en cours entre leur syndicat et la direction des Flyers.



● Jeannot GILBERT, des Bears de Hershey, a remporté le championnat des compteurs de la Ligue Américaine avec une fiche de 100 points, sept de mieux que son coéquipier Michel Harvey. Guy Trotter, des Bisons de Buffalo, domine pour les buts avec 45, alors que Gilbert domine pour les aides avec 63 et Larry Johnston, du Springfield, a été le plus puni, Gilles Villemure est le champion gardien de buts. Voici la compilation officielle des meilleurs compteurs:

CLASSEMENT FINAL DES COMPTEURS

Joueur	B.	A.	Pts
Gilbert, Hershey	35	65	100
Harvey, Hershey	41	52	93
Trotter, Buffalo	45	36	81
Ward, Rochester	35	43	78
Marshall, Baltimore	24	52	76
Cossette, Baltimore	27	48	75
Hamilton, Hershey	28	46	74
McKenney, Provid.	26	48	74
Drolet, Québec	31	42	73
Beaudin, Buffalo	32	39	71
Dufour, Springfield	34	37	71
Nykoluk, Hershey	15	55	70

Deux équipes comparables

MONTREAL PC — Les détenteurs de la coupe Stanley retournent à l'entraînement aujourd'hui en vue de leur premier match de la finale de l'Est dans la LNH contre les Bruins de Boston jeudi soir.

On sait que les deux finalistes ont éliminé New York et Toronto respectivement en quatre parties d'affilée en demi-finales.

Après être arrivés à Montréal tôt hier matin, les Canadiens ont obtenu une journée de congé de leur instructeur Claude Ruel avec l'ordre de revenir au Forum aujourd'hui.

Le deuxième match de la série aura lieu à Montréal dimanche à 13 heures et les 3e et 4e à Boston jeudi, le 17 avril, et samedi ou dimanche, les 19 ou 20.

Tandis que les Canadiens terminaient au premier rang après 76 matches réguliers avec un total-record de 103 points, y compris un nombre-record de 46 victoires en une saison, les Bruins récoltaient une série de records.

Boston affiche un bilan de 4-2-2 contre leurs rivaux cette saison.

Amende pétillante pour A. Champagne

SPRINGFIELD PA — André Champagne, des Américains de Rochester, a écopé d'une amende de \$325 du président de la LAH, Jack Butterfield, pour avoir bousculé le juge de lignes Lou Miller à Baltimore samedi soir. Champagne avait d'abord mérité une mineure et une mauvaise conduite avant d'être banni du jeu.



COUPE MEMORIAL
Quart-de-finale 4 de 7

Match	Score
Halifax 3, Hull 3	(Série 3-3)
Sorel 6, Sudbury 2	(Série 6-0)

LIGUE JUNIOR A D'ONTARIO
Semi-finale 4 de 7

Match	Score
St. Catharines 12, Niagara 2	(St. Kitts gagne 3-2, 2 nuls)

AUJOURD'HUI
LIGUE JUNIOR B QUÉBEC-DISTRICT
Finale 4 de 7

Match	Score
CTB et All-Sec. Trois	(CTB mène 2-0)

COUPE MEMORIAL
Quart-de-finale 4 de 7

Match	Score
Halifax à Hull	(septième partie)

CLASSEMENT FINAL LIGUE AMÉRICAINNE

Division	Équipe	P	V	D	N	P	P	P	P	P	P
EST	Hershey	74	41	18	6	307	234	88			
	Baltimore	74	32	34	7	266	257	73			
	Providence	74	32	36	6	242	287	70			
	Springfield	74	27	35	11	257	274	65			
OUEST	Buffalo	74	41	18	6	307	234	88			
	Cleveland	74	30	32	12	213	192	97			
	Québec	74	26	34	14	235	258	66			
	Rochester	74	25	36	11	237	295	61			



UNE 3 DANS 5 QUI PEUT S'ÉTERNISER

CLEVELAND (De notre envoyé spécial Réal Labbé) — Les As de Québec ont terminé en beauté leur calendrier régulier en remportant une victoire de 8-7 aux dépens des Américains de Rochester. Les hommes de Vic Stasiuk entreprennent maintenant une nouvelle saison en quelque sorte, car ils doivent recommencer à zéro.

Cependant, les trois rencontres qu'ils ont disputées à l'extérieur leur ont permis d'avoir plus confiance en eux-mêmes. Tout d'abord, à Providence, les Québécois ont joué une de leurs meilleures parties de la saison, donnant une leçon de patinage aux Reds, mais la chance n'a pas voulu leur sourire.

Samedi soir, à Springfield, les As n'ont pas joué leur jeu habituel, et ils ont perdu 7-2. Les Kings, qui n'avaient aucun intérêt à disputer ce match, ont joué avec nonchalance, laissant les joueurs des As faire pratiquement ce qu'ils voulaient. Et ces derniers, qui s'étaient préparés depuis longtemps, surtout moralement, ont été complètement désorganisés devant ce peu de résistance des hommes de John Wilson.

Dimanche soir, à Rochester, les As ont attaqué dès le début de la rencontre, et ils ont pu prendre une avance de 2-0. Au deuxième vingt les Américains parvenaient à remonter la pente et avaient même une avance de 6-3 à un certain moment. Cependant les Québécois n'ont pas lâché et ils ont finalement remporté le verdict 8-7. Cette joute a permis de voir à l'oeuvre André Gaudette, qui a affiché une tenue sensationnelle, même s'il n'a pas participé au pointage. Il a patiné à vive allure tout au long du match, et il a excellé dans l'échec-avant. S'il continue de cette façon, il est possible que Vic Stasiuk le fasse évoluer dans la série contre les Barons de Cleveland.

Hier, les joueurs ont eu un congé, la moitié de la journée étant passée à faire le voyage entre Rochester et Cleveland. Aujourd'hui, les As tenaient une pratique à 11.45 cet avant-midi.

LES SERIES

Dimanche soir, on a appris que la première joute de la série quart-de-finale, As-Barons, aurait lieu tel que prévu. Mais la seconde, qui devait être jouée vendredi soir, aura lieu samedi soir. Par la suite, les deux équipes prendront l'avion pour Québec où aura lieu la troisième joute, dimanche.

La plupart des joueurs n'ont pas pris cette décision de retarder d'une journée cette rencontre, d'autant plus qu'ils doivent jouer le lendemain, ce qui veut dire qu'ils voyageront une partie de la nuit. De plus, il ne faudrait pas oublier qu'ils sont partis depuis déjà six jours de Québec.

Il n'y a rien à Cleveland qui puisse présentement déranger le hockey de la Ligue Américaine. Les parties des séries de la Coupe Stanley ne sont pas télévisées, sauf celle du dimanche après-midi. D'un autre côté, les Indiens de Cleveland, de la Ligue Américaine de baseball, n'ouvriront leur saison locale que vendredi prochain, et la joute aura lieu à 1.30 p.m. Les parties à l'extérieur sont télévisées, mais de ce temps-ci, les Indiens ne jouent qu'en matinée.

C'est vraiment incompréhensible qu'on puisse permettre un tel arrangement et étirer autant cette série. Si une quatrième partie est nécessaire, elle aura lieu vraisemblablement mercredi à Québec, car les séries Stanley empêcheront la présentation du match mardi. Ce qui veut dire presque deux semaines, alors que la Ligue Nationale en a pris moins qu'une pour trois de ces séries 4 de 7.

LE CHAPEAU DE STASIUK

Si les As ont gagné à Rochester, et qu'après la rencontre tout le monde était joyeux, détendu, ce ne fut pas le cas durant le match. Quand Brent Casselman a donné un but aux Américains que les As ont vainement protesté, Vic Stasiuk est sorti de ses gonds. Il a fermé la porte du banc des As à pleine force, trois ou quatre fois, tout en disant sa façon de penser à Casselman.

Ce dernier a infligé une punition de banc aux As, et le pilote québécois a continué son manège avec la porte. La foule s'est mise à hurler les Québécois, et après l'intermission entre la seconde et la dernière période, Vic Stasiuk qui doit passer dans l'assistance pour gagner le banc des visiteurs a vu un jeune garçon lui dérober son chapeau.

Il a eu beau courir après le voleur, montant même dans la mezzanine, il n'a pu retrouver son chapeau. Il a piloté sans chapeau et les As ont remonté la pente pour l'emporter 8-7.

Les Bruins séjourneront à Boston entre les deux joutes du Forum

BOSTON PA — Sinden a révélé que les Bruins retourneront à Boston entre les deux premières matches à Montréal, "car je ne veux pas garder les gars dans les chambres d'hôtel à Montréal pendant deux jours sans jouer au hockey".

On a appris d'autre part que les Bruins tentaient d'obtenir un changement de dates pour les 3e et 4e parties de la série devant leurs partisans.

"Les deux premières dates, jeudi et dimanche, nous conviennent, mais les autres sont incertaines", a déclaré le directeur-gérant Milt Schmidt au sujet du 17 et 19 ou 20 avril à Boston.

"Nous ne favorisons pas un tel calendrier, car il y a trop de jours entre les matches. Le public a le droit de voir deux clubs se battre, mais nous ne pouvons pas aussi présenter nos parties locales mardi et jeudi".

Les Bruins ont eu un congé hier, profitant d'un repos bien mérité à la suite du balayage de leur série aux dépens des Maple Leafs de Toronto dans leur série demi-finale de l'Est de la LNH.

Le pilote Harry Sinden, qui prétend avoir vécu "100 ans dans l'intervalle de quelques minutes" alors que ses Bruins conservaient une victoire de 3-2 dimanche soir à Toronto, songeait déjà à la série finale de l'Est contre les Canadiens de Montréal.

"Je pourrais bien effectuer un changement contre les Canadiens, je pourrais bien leur réserver quelques surprises", a dit Sinden, faisant allusion à la possibilité d'utiliser le gardien Eddie Johnston à Montréal.

Gerry Cheevers a brillé contre Toronto avec deux blanchissages et seulement cinq buts alloués en quatre parties, mais Johnston affiche ordinairement une belle tenue à Montréal près de son domicile.

Au sujet de la série contre Montréal, qui a aussi éliminé New York en quatre parties, Sinden a ajouté:

"J'ai peu de chose à dire au sujet de notre stratégie dans cette série. Nous avons simplement l'intention de triompher. Contre Toronto, la défensive a eu autant d'importance que l'offensive".

"Ce sera fondamentalement la même stratégie contre les Canadiens même si l'on ne peut s'en tenir strictement à la défensive contre eux. Naturellement, nous tenterons de limiter l'offensive des Canadiens, mais nous devons aussi compter et, l'on ne peut compter en s'en tenant à la défensive".



● BOBBY ORR et son instructeur Harry Sinden se félicitent mutuellement après avoir remporté leur première série dans les éliminatoires de la coupe Stanley. L'an dernier, le jeune instructeur et son défenseur - vedette avaient été éliminés en quatre joutes consécutives par le Canadien; cette année, ils ont servi la même médecine aux Maple Leafs de Toronto, mais ils affrontent maintenant leur grand rival de Montréal. (Téléphone UPI)

BALLON-BALAI
TOURNOI
Championnat de l'est du Québec
AMATEURS
19 et 20 AVRIL
ST-DAMIAN
Information:
P.-H. Dufresne
Tél.: 828-9148

RESSORTS pour
DROLET RESSORTS
D'AUTOMOBILES INC.

1275 DES ARTISANS (à 300 pi. de l'Ave. St-Sacrement)
8h. à 5h.30 p.m. Samedi 8h. à midi. Tél.: 683-1711

PREMIER TOUR AU BATON DES EXPOS DE MONTREAL

MONTREAL (PC) — Les Expos de Montréal auront un alignement formidable aujourd'hui, lors de leur début dans la Ligue nationale de baseball à New York contre les Mets.

Les Expos, qui ont obtenu une licence de baseball le 27 mai 1968, présenteront un mélange de vétérans et de jeunes joueurs à leur premier match.

Les Expos ont fait des progrès depuis le début de l'entraînement, si bien que sept joueurs semblent être assurés

d'un poste régulier tandis que la recrue Don Hahn devrait débuter au champ centre.

Jim Mudcat Grant, obtenu du Los Angeles lors du repêchage de l'expansion, devrait lancer dans la première partie des Expos, suivi de Larry Jaster, obtenu du St-Louis.

ALIGNEMENT REGULIER

Voici un aperçu de l'alignement régulier :

RECEVEUR — John Bateman, repêché du Houston. Agé de 26 ans, il a affiché une moyenne de .279 en 1966. Il est considéré comme un des meilleurs receveurs défensifs dans le circuit.

1er BUT — Bob Bailey, du Los Angeles après le repêchage de l'expansion. Agé de 26 ans, aurait accepté un boni de \$175,000 du Pittsburgh en 1961. Il a connu sa meilleure saison au bâton avec une fiche de 231 en 1964, mais il a été le meilleur frappeur des Expos à l'entraînement.

2e BUT — Gary Sutherland, repêché du Philadelphia. Agé de 24 ans, il a affiché une moyenne de .275 l'an dernier, y compris une série de 12 coups en 17 essais dans une série de cinq matches.

ARRET-COURT — Maury Wills, repêché du Pittsburgh.

Agé de 36 ans, Wills en est à sa 11e saison dans les majeures et sera le chef de file des Expos.

On sait qu'il a établi le record de 104 buts volés en 1962 et il a dominé les voleurs de buts dans la L.N. de 1960 à 1965. Il a affiché une moyenne de .278 en 153 parties l'an dernier et sa moyenne à vie est .287.

3e BUT — Jose Laboy, repêché du St-Louis. Agé de 28 ans, il en sera à ses premières armes sous la grande tente après 10 saisons dans les mineures. Il a affiché des moyennes de .308, .293 et .292 au cours de ses trois dernières saisons dans la ligue du Pacifique.

CHAMP-GAUCHE — Mack Jones, repêché du Cincinnati. Agé de 30 ans, il a été le deuxième choix des Expos. Sa moyenne au bâton a tortement baissé après ses deux meilleures saisons et il a présenté une fiche de .232 l'an dernier.

CHAMP-DROIT — Rusty Staub, obtenu du Houston dans un échange impliquant Jesus Alou et Donn Clendenen. Agé de 24 ans, Staub a déjà été choisi à deux reprises sur l'équipe d'étoiles de la L.N. Il a affiché une moyenne de .292 l'an dernier, après un sommet de .333 la saison précédente.

Il aurait reçu un boni de \$100,000 en 1961 et a été choisi la Recrue et le Joueur de l'Année en 1962 dans la Ligue de la Caroline.

CHAMP-CENTRE — Voici un poste un certain au début. Manny Mota, premier choix des Expos, semblait assuré du poste jusqu'à ce qu'il subisse une fracture au bras en décembre dernier, si bien qu'il n'est pas assuré de débiter aujourd'hui. Par ailleurs, Hahn, âgé de 20 ans et obtenu lors du repêchage des ligues majeures en décembre, a mérité le poste grâce à son coup de bâton, devant Don Bosch, acheté sous condition des Mets.

LANCEUR — Jim Mudcat Grant, repêché du Los Angeles, et Larry Jaster, repêché du St-Louis, auront l'honneur de lancer dans le premier match. Grant, un vétéran de 11 saisons dans les majeures, a bien fait à l'entraînement tandis que Jaster affichait des progrès constants.

DEMONSTRATION

La température et la fièvre du baseball sont arrivées ensemble à Montréal hier alors que des milliers de personnes ont accueilli les Expos dans une grande démonstration d'admiration à leur départ pour New York, où ils feront leur début dans la Ligue nationale aujourd'hui.

"Vous êtes tous charmants", a crié Gene Mauch, gérant des Expos, dans un microphone à l'adresse de la foule de la Place Ville Marie. "Nous jouons bien présentement, mais pour vous, nous jouerons mieux."

Le thermomètre atteignait les 55 degrés sous un ciel ensoleillé alors que les 30 joueurs des Expos accompagnés de Mauch, du directeur-gérant Jim Fanning, le président John McSae et les commanditaires ont été présentés à la foule du haut d'une plate-forme.

Les joueurs et les directeurs avaient d'abord signé le livre d'or de la cité à l'hôtel de ville en matinée, puis s'étaient rendus au parc Lafontaine où débutait une longue parade en défilant à travers les rues de la ville.

A la suite d'un bref discours de bienvenue par le maire Jean Drapeau, les joueurs ont été présentés individuellement à la foule qui a ovationné Maury Wills, Rusty Staub et

Mudcat Grant le plus chaleureusement.

Les Expos se sont ensuite rendus par autobus à Dorval afin de se rendre à New York.

PARC JARRY

Par ailleurs, McHale a déclaré hier qu'il ne doutait pas que les Expos puissent faire leur début local contre St-Louis lundi prochain au parc Jarry.

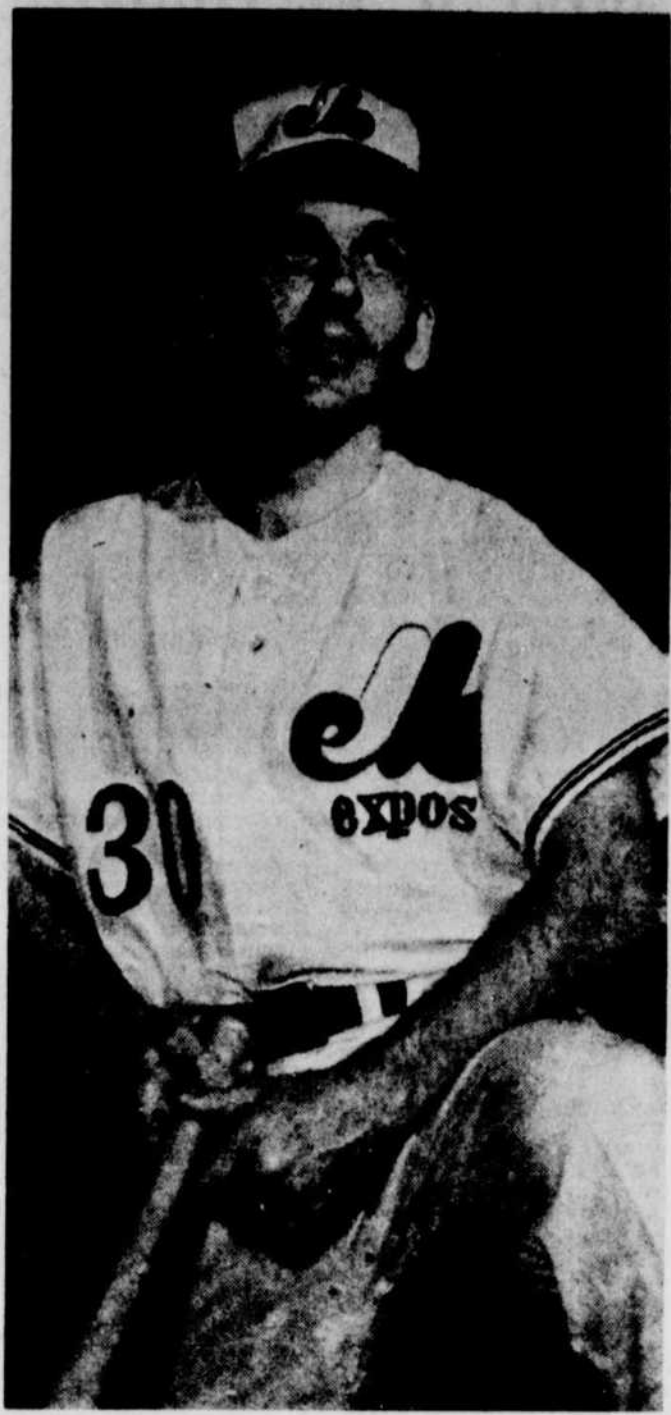
Les ouvriers ont subi beaucoup de contre-temps dans leur lutte contre la monnaie afin de préparer le parc de 30,000 sièges. Voici ses commentaires : "Durant la fin de semaine, j'ai visité le parc Jarry pour une inspection des lieux, j'ai été agréablement surpris de constater l'imposante somme de travail accomplie au cours des derniers jours."

Il ne fait aucun doute dans mon esprit que le dosage de baseball et le parc Jarry seront prêts pour l'ouverture locale le 14 avril, contre les Cardinals de Saint-Louis, tel qu'indiqué au calendrier des parties. Le terrain est en excellent état, compte tenu des circonstances.

Il reste encore des travaux à compléter d'ici la date d'ouverture. Mais la marche des travaux progresse à un tel rythme que tout sera prêt à la date prévue. La situation, à ce qu'on m'a dit, ressemble en plusieurs points à celle d'Expo 67.

Et pour maintenir le bon état du terrain, nous avons embauché Al Oliver, précédemment préposé au terrain des Braves de Milwaukee. Je suis convaincu que l'expérience d'Oliver, qui a travaillé dans des conditions climatiques semblables à Montréal, saura nous être d'une aide précieuse."

Tous les billets sont déjà vendus pour ce match d'ouverture locale.



Ligue Nationale

Los Angeles 3, Cincinnati 3
San Francisco 4, Atlanta 5

Ligue Américaine

New York 8, Washington 4

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale

Montréal à New York
Philadelphia à Chicago
Pittsburgh à St-Louis (6)
San Francisco à Atlanta (6)
Houston à San Diego (8)

Ligue Américaine

Cleveland à Detroit
Boston à Baltimore
Minnesota à Kansas City
Chicago à Oakland (6)
Seattle à California (8)

LES CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

Division de l'Est

	G	P	Moy.	Diff.
St-Louis	0	0	.000	—
Chicago	0	0	.000	—
Philadelphia	0	0	.000	—
Pittsburgh	0	0	.000	—
Montréal	0	0	.000	—
New York	0	0	.000	—

Division de l'Ouest

	G	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	1	0	1.000	—
Atlanta	0	0	.000	—
Houston	0	0	.000	—
San Diego	0	0	.000	—
San Francisco	0	1	.000	1
Cincinnati	0	0	.000	—

LIGUE AMERICAINE

Division de l'Est

	G	P	Moy.	Diff.
New York	1	0	1.000	—
Detroit	0	0	.000	—
Baltimore	0	0	.000	—
Cleveland	0	0	.000	—
Boston	0	0	.000	—
Washington	0	1	.000	1

Division de l'Ouest

	G	P	Moy.	Diff.
Minnesota	0	0	.000	—
Oakland	0	0	.000	—
California	0	0	.000	—
Kansas City	0	0	.000	—
Seattle	0	0	.000	—

Lanceurs probables

LIGUE AMERICAINE

Cleveland à Detroit : Luis Tiant 21-9 vs Denny McLain 31-6
Boston à Baltimore : Jim Lonborg 6-10 vs Dave McNamany 22-10
Minnesota à Kansas City : Tom Hall 2-1 vs Wally Bunker 2-0
Chicago à Oakland (soir) : Gary Peters 4-13 vs John Odom 16-10
Seattle à California (soir) : Marty Pattin 4-4 vs Jim McGlothlin 10-15

LIGUE NATIONALE

Philadelphia à Chicago : Chris Short 19-13 vs Ferguson Jenkins 20-15
Montréal à New York : Jim Grant 8-4 vs Tom Seaver 16-12
Pittsburgh à St-Louis (soir) : Steve Blass 16-6 vs Bob Gibson 22-8
San Francisco à Atlanta (soir) : Gaylord Perry 16-15 vs Phil Niekro 14-15
Houston à San Diego (soir) : Don Wilson 13-16 vs Dick Selma 9-10

Bobby Wine aux Expos

MONTREAL PC — Les Expos de Montréal ont acquis l'arrêt-court Bobby Wine des Phillies de Philadelphie comme remplaçant pour le lanceur Larry Jackson, qui avait annoncé sa retraite après avoir été repêché en octobre dernier. Jackson était le 3e choix des Expos au repêchage.

Wine est un excellent joueur défensif qui compte sept saisons d'expérience dans les majeures.

Ce que j'en pense...

par Jean Pouliot



NOTRE BOULE DE CRISTAL

Pour célébrer son centenaire, le baseball organise un nombre-record de 24 équipes majeures, réparties en deux ligues de deux sections. Ce nouvel aspect enlèvera peut-être un peu de verve à la série mondiale, car il peut permettre, en théorie, à une équipe qui est première de sa division, mais septième de sa ligue, de participer à la classique annuelle, si elle bat le champion de l'autre division dans une courte série trois matchs.

La division des équipes semble s'être effectuée normalement dans la ligue Nationale puisque les deux nouvelles équipes sont chacune dans une section différente, mais elle paraît être injuste dans l'Américaine où les deux nouveaux clubs sont dans l'Ouest et où l'Est groupe cinq des principaux aspirants au titre.

Des nouveaux règlements pour redonner au frappeur son importance rendent les choix plus difficiles que jamais. Des équipes qui reposent sur les lanceurs, comme les Mets ou Oakland nous semblent défavorisées, alors que des clubs comme les Cubs ou les Red Sox ont de meilleures chances.

Voici donc notre boule de cristal pour la saison 1969 :

LIGUE NATIONALE

DIVISION DE L'EST :

PREMIERS — Avec l'addition de Vada Pinson, les Cardinals de St-Louis forment une équipe sans faiblesse. Tout au plus, Red Schoendienst devra-t-il commencer à préparer les successeurs éventuels de Bob Gibson, qui ne peut pas indéfiniment porter le poids de toutes les séries mondiales.

DEUXIEMES — Les Cubs ont les frappeurs et Les Durocher peut leur donner le feu sacré pour connaître un bon départ. Après cela, qui sait ? l'expérience acquise dans la déconfiture d'il y a deux ans peut servir.

TROISIEMES — Tous les clubs du troisième rang au 6e peuvent être intervertis. Les Phillies de Philadelphie paraissent les meilleurs sur papier, mais ils n'ont donné que 45% sous Skinner après le départ de Mauch.

QUATRIEMES — Les Pirates comptent énormément sur une récolte exceptionnelle de recrues. S'ils ne produisent pas, Larry Shepard ne terminera pas l'année à Pittsburgh.

CINQUIEMES — Les Expos de Montréal ont réuni un solide alignement de départ. Les jeunes lanceurs devront se développer dans les deux premiers mois pendant que Grant et Jaster tiendront le coup.

SIXIEMES — Les Mets de New York seront probablement le club le plus affecté par les restrictions aux lanceurs. Si ce sont les frappeurs qui décident, les Expos sont meilleurs qu'eux.

DIVISION DE L'OUEST :

PREMIERS — L'attitude des Giants de San Francisco sera meilleure maintenant qu'ils n'ont plus à jouer second violon aux Cards. On devrait limiter Willie Mays à 100 parties pour un meilleur rendement.

DEUXIEMES — Une ligne jaune de 2 pouces a été ajoutée au tableau indicateur des Reds de Cincinnati à 24 1/2 pieds du sol. Apparemment la balle devait passer par-dessus le tableau de 55 pieds. Ils frapperont donc plus de circuits, mais pas assez pour rejoindre les Giants.

TROISIEMES — Quand tous les experts seront fatigués de choisir les Braves d'Atlanta comme principaux aspirants au titre, c'est probablement l'année où ils passeront. En tout cas, le potentiel est là.

QUATRIEMES — Les vétérans Lefebvre, Davis, Parker et Fairly devront mettre fin à leur léthargie de l'an dernier, si les Dodgers de Los Angeles veulent revenir dans la lutte.

CINQUIEMES — Harry Walker est un excellent professeur de frappeurs, mais Rusty Staub manquera aux Astros de Houston. Le départ de Giusti et de Cuellar laisse un vide au monticule.

SIXIEMES — Buzzie Bavasi a fait un bon choix au repêchage. Les Padres de San Diego sont plus forts que les Mets et les Astros à leurs débuts, peut-être plus forts que le Houston actuel.

LIGUE AMERICAINE

DIVISION DE L'EST :

PREMIERS — Deuxièmes l'an dernier, les Orioles de Baltimore sont l'équipe la plus consistante. Tout ce qui leur manque est un 5e lanceur débutant et un joueur d'utilité dans l'intérieur.

DEUXIEMES — Les Red Sox de Boston pourraient même terminer au premier rang, si Conigliaro, Yastrzemski, Lomborg et Harrelson connaissent tous une bonne saison en même temps.

TROISIEMES — Denny McLain ne gagnera pas 30 parties pour les Tigers de Detroit. Plusieurs champions se ressentiront du circuit des banquets et ils devront désormais affronter le meilleur lanceur de chaque club.

QUATRIEMES — Les Indians de Cleveland pourraient probablement terminer au premier rang dans l'autre division. Alvin Dark en est à la deuxième année d'une reconstruction de trois ans.

CINQUIEMES — Les Yankees devraient de nouveau connaître une bonne deuxième moitié de saison, mais les jeunes devront s'habituer au départ de Mickey Mantle de l'uniforme rayé.

SIXIEMES — Il y aura moins de différence entre les cinq premiers qu'entre le cinquième et les pauvres Sénateurs de Washington. Ted Williams aura l'envie d'effectuer un retour, tellement ses frappeurs sont minables.

DIVISION DE L'OUEST :

PREMIERS — Billy Martin est le gars pour inspirer les joueurs talentueux, mais sans grande ambition des Twins de Minnesota. Killebrew et Chance ont plus de classe que n'importe qui dans cette section.

DEUXIEMES — Al Lopez n'a pas coutume de terminer plus bas que 2e, et dans cette division son expérience devrait suffire aux White Sox de Chicago pour devancer les quatre autres.

TROISIEMES — Bill Rigney a connu la plus décevante saison de sa carrière avec les Angels de California l'an dernier. Si ça se reproduit, il y aura des changements en série.

QUATRIEMES — Les Athletics d'Oakland ont eu le plus haut classement de ces six clubs l'été dernier. Les nouveaux règlements les affecteront au monticule, leur force, Hank Bauer a demandé à Charles Finley de faire rapprocher les clôtures de dix pieds.

CINQUIEMES — Les Pilots de Seattle ont un bon champ intérieur avec Mincher, Harper, Oyler et Rollins. Joe Schultz est un pilote calme qui aidera ces joueurs rejetés à reprendre confiance.

SIXIEMES — Les amateurs de Kansas City s'ennuieront de leurs anciens Athletics. Les nouveaux Royals se consolent à la pensée qu'ils ne peuvent pas terminer plus bas que sixièmes.

Bon départ

pour Drysdale

CINCINNATI PA — Un triple bon pour deux points, à la troisième manche, a permis lundi aux Dodgers de Los Angeles de vaincre les Reds de Cincinnati 3-2 ans le premier match de la saison régulière de la Ligue nationale de baseball.

Le triple de Fairly a effacé une avance de 2-0 des Reds grâce à des circuits, en première manche, de Pete Rose et de Bob Tolan.

Don Drysdale qui a été remplacé par Bill Singer, à la septième, a été le lanceur gagnant, tandis que Gary Nolan a été élu de la revue même s'il a effectué 12 retraits.

Rose et Tolan ont fait les délices des 30,111 spectateurs venus assister à l'ouverture de la 101e saison des Reds par une température de 70 degrés.

Los Angeles 012 000 000-3 8 1 Cincinnati 200 000 000-2 4 2 Drysdale 1-0 Singer 7 et Haller, Nolan 1-1 Granger 3 Merritt 9 et Bench, Cir: Cin-Rose, Tolan.

1ère joute gagnée

à l'ouverture

ATLANTA PA — Grâce à un retour de deux points marqué par le triple de Sonny Jackson dans la 9e manche, les Braves d'Atlanta ont supplanté les Giants de San Francisco 5-4 hier, lors de leur match d'ouverture dans la Ligue nationale.

C'était la première victoire d'ouverture locale des Braves depuis leur arrivée ici en 1966 et elle a gâché les débuts du pilote Clyde King avec les Giants.

Ce retour a effacé la poussée de trois points par les Giants dans la 7e manche et a causé la défaite de Frank Linzy.

Le gaucher George Stone a hérité du gain après une seule manche au monticule.

San Fran. 010 000 300-4 9 1 Atlanta 012 000 002-5 10 2

Marichal, Linzy 0-1 7 et Dietz, Jarvis, Upshaw 7 tone 1-0 9 et Tillman, Didier 7, Cir: SF-Dietz.

St. Catharines en

finale de l'OHA jr

ST. CATHARINES PC — Les Black Hawks de St. Catharines ont atteint la série finale de la Ligue Junior A de l'Ontario en écrasant les Flyers de Niagara Falls 12-2 hier soir, remportant ainsi la série demi-finale 8-6.

Bob Sheehan a dirigé l'offensive des Hawks avec quatre buts tandis que Doug Rom-bough, Dennis Giannini, Al McDonough, Skeeter Teal, Wayne Ego, Don O'Donoghue, Dick Redmond et Dave Birrows se partageaient leurs autres buts.

Bob Boyd et Don Tannahill ont marqué les buts des vaincus.

Les Yankees ont gâché les débuts de Ted Williams comme gérant

WASHINGTON PA — Les Yankees de New York ont gâché les débuts officiels de l'entraîneur Ted Williams, des Sénateurs de Washington qu'ils ont facilement battus par 8-4.

Le président des États-Unis M. Richard Nixon, a lancé la première balle de la nouvelle saison régulière dans la Ligue américaine de baseball.

Les recrues Jerry Kenney et Bobby Murcer ont claqués des circuits consécutifs alors que

les Yankees ont pris une avance de 8-0 en quatre manches.

Nixon s'est entretenu quelques instants avec Williams avant de procéder à l'ouverture officielle de l'année centenaire du baseball.

Mel Stottlemyre, qui a gagné 21 parties la saison dernière, a été le lanceur gagnant même s'il a accordé 14 coups sûrs, dont un circuit de deux points au géant Frank Howard.

Deux erreurs, un lancer

échappé au marbre et un mauvais lancer ont permis aux Yanks de compter quatre points avec seulement deux coups sûrs à la quatrième.

Une foule record de 45,113 spectateurs assistait au match. New York 022 400 000-8 9 0 Washington 000 010 012-4 14 2

Stottlemyre 1-0 et Gibbs; Pascual 0-1 Humphreys 3 Bosman 4 Cox 7 Higgins 9 et Casanova. Cir: NY-Kenney 1, Murcer 1; Wash-Howard 1.



Faites vos preuves

Défendez les couleurs du Québec aux PREMIERS JEUX D'ÉTÉ CANADIENS à Halifax en 1969.

En collaboration avec les associations sportives du Québec, le Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports a organisé diverses séances de qualification dans le but de recruter des athlètes amateurs qui représenteront le Québec à ces PREMIERS JEUX D'ÉTÉ.

Les séances auront lieu successivement dans chaque région, pour chacun des sports. Pour plus de renseignements, adressez-vous à votre responsable local.

CANOTAGE

Hull :

Collège St-André, 12 avril, 14h00.
Responsable : Jean Cadieux, Hôtel-de-ville de Hull, 777-2781.

HOCKEY SUR GAZON

Hull :

Centre St-Joseph de Hull, 122, rue Ben, 26 avril, 10h00.
Responsable : Jean Cadieux, Hôtel-de-ville de Hull, 777-2781.

CROSSE

Montréal :

Centre de récréation de Verdun, 14 avril, 09h00.
Responsable : George J. Brocklehurst, 1025, boul. Graham, 342-5949.

WATER-POLO

Jonquière :

CEGEP de Jonquière, 12 avril, 10h00.
Responsable : DeSalle Gauthier, Alma, 662-3495.

NATATION

Québec :

Piscine municipale Wilbrod Bherer, 30 avril, 13h00.
Responsable : Jean-Hughes Boulanger, Québec, 529-6157, poste 256.

PLONGEON

Sept-Îles :

Piscine municipale, 18 avril, 13h00.
Responsable : Godfried Plachta, Sept-Îles, 962-3861.

Matane :

Pavillon de la piscine, Côte St-Luc, 19 avril, 13h00.
Responsable : Gleason Couture, 337, rue Desrosiers, Matane,

On songe déjà à la relève de Russ Jackson à Ottawa

OTTAWA PC — La réduction possible du nombre de directeurs et la recherche d'un jeune quart-arrière dans le but de remplacer Russ Jackson tiennent la direction des Rough Riders d'Ottawa fort occupée.

Les détenteurs de la coupe Grey ont aussi révélé qu'ils avaient changé d'idée au sujet de la télédiffusion de leurs matches locaux pendant une autre saison tandis que les négociations se poursuivront au sujet de la TV communautaire.

Le président Sam Berger est au nombre de ceux qui veulent réduire le nombre de directeurs de 12 à cinq ou dix "question de bonne gestion, d'autant plus que

le système de tenir des réunions des directeurs n'est pas viable alors que tous les autres clubs de la Conférence de football de l'Est s'en remettent à un seul homme pour prendre les décisions, politique que devraient imiter les Riders".

Chaque directeur détient une part de plus de \$50,000 et on a déjà discuté l'achat des parts si bien qu'une décision à ce sujet devrait être prise d'ici la fin des mois.

TELEVISION

D'autre part, les Riders ne devraient pas attirer plus de spectateurs cette saison en raison de la TV communautaire.

On sait que les Riders n'ont pas attiré une assistance complète l'an dernier, blâmant la TV communautaire qui télédiffusait à Ottawa les matches locaux des Riders.

Ils ont maintenant consenti à signer un contrat d'un an avec la TV à condition que la LCF trouve une solution cette année à "ce problème pour toute la ligue".

QUART-ARRIÈRE

Entre-temps, le directeur-gérant Red O'Quinn et le pilote Frank Clair espèrent embaucher le jeune quart de 22 ans William Buster O'Brien.

Le quart régulier Jackson a fait savoir après la conquête de la coupe Grey qu'il évoluerait pendant une autre saison avant de prendre sa retraite et les Riders croient avoir trouvé son remplaçant en O'Brien.

O'Brien, qui mesure 6' et pèse 190 livres, serait un passeur exceptionnel capable de courir avec le ballon.

Les Riders l'ont fait venir à Ottawa la semaine dernière et O'Brien serait prêt à évoluer au Canada si les conditions sont correctes.

Gains de Sorel et de Halifax junior

Par la Presse Canadienne

Dale Turner a réussi le truc du chapeau dans la 3e période hier soir en permettant aux Canadiens de Halifax de vaincre les Castors de Hull 7-3 et égaliser ainsi à 3-3 dans leur série quart-de-finale, 4 de 7, en vue de l'obtention de la coupe Memorial.

D'autre part, les Esperviers de Sorel ont vaincu les Loups de Sudbury 6-2 en prenant un avantage de 3-0 dans l'autre série quart-de-finale de l'Est.

A Hull, Jim Reid, MacNamara et Guimond ont complété le total des vainqueurs tandis que Dave Hunt, B. Larabee et Marc David répliquaient pour les vaincus.

Le match décisif aura lieu à Hull ce soir.

Le Patro Roc Amadour remporte le championnat des éliminatoires en ayant le meilleur en deux parties consécutives contre le club "Army, Navy et Air Force Veterans".

Dans la 1ère partie le pointage fut de 98 à 58 pour le Patro et de 106 à 82 dans la 2e partie.

Les meilleurs compteurs de la finale furent pour le Patro: Pierre Dion 36 pts; Reynald Leblond 34 pts; Claude Bernard 32 pts; Eddy Malenfant 31 pts.

Pour "Army, Navy et Air Force Veterans": Peter Brady 41 pts; Russ Potter 23 pts; Ron Wallace 17 pts.

Cet échec marque une saison très bien remplie dans la ligue de la Cité, et durant laquelle la compétition n'a pas fait défaut.

Durant la prochaine saison, il n'y a aucun doute que le nombre d'équipes va augmenter et par conséquent la compétition sera encore plus intéressante.

Dernièrement, le bureau de direction de la ligue de la Cité s'est restructuré afin d'élargir son champ d'activité.

BOXE

NORTH ADAMS, Mass. — Al Romano, 148, North Adams, a défait aux points Isidro Perez, 150, Springfield, Mass., 19 rounds.

TOKYO — Hiroshi Kobayashi, 128, Japon, a défait aux points Antonio Amaya, 127, Panama, 15 rounds; Kobayashi conserve donc le championnat mondial des poids légers.

YOGA

"Le YMCA, du 835 St-Cyrille O., offre une autre série de cours de YOGA pendant les mois d'avril et mai prochains. Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus en téléphonant à 527-3133.

D'autre part, pendant que les astronautes d'Apollo 10 poursuivent leur entraînement, le YMCA organise une période intensive de conditionnement physique. Ces cours seront donnés à l'heure de midi, et suivis d'un repas au Y. Des spécialistes traiteront des divers aspects d'une bonne santé physique et mentale. Les inscriptions doivent se faire au YMCA. Pour renseignements supplémentaires, téléphonez à 527-3133.

Le golf reprend la manchette par le 33e tournoi des Maîtres

AUGUSTA (AFP) — Quatre-vingts joueurs professionnels dont les meilleurs Américains et les quelques habitués vedettes étrangers opérant régulièrement aux États-Unis participent, de jeudi à dimanche sur le difficile parcours d'Augusta (6.980 yards — par 72), au 33e "Tournoi des Maîtres" (Masters Golf Tournament), le premier des quatre grands tournois de l'année.

Jamais depuis plus de dix ans, cette prestigieuse épreuve n'a paru aussi ouverte car les "trois grands" qui dominent presque toujours les grandes compétitions, les Américains Arnold Palmer et Jack Nicklaus et le Sud-africain Gary Player, ont affiché une forme assez médiocre cette année et aucun autre joueur, sinon Gene Littler, ne s'est réellement distingué depuis le début de la saison.

Jack Nicklaus qui détient les records du traditionnel parcours géorgien (64 et 271) et qui possède incontestablement le "drive" le plus long et le plus puissant du moment, doit être considéré comme le favori logique bien qu'il n'ait gagné cette année aucun des 14 tournois déjà disputés.

Outre Nicklaus qui tentera à

cette occasion de remporter sa quatrième victoire dans le "Masters", Gene Littler, le seul à avoir gagné deux tournois en 1969 et en tête du classement des gains avec \$86,000, peut être considéré comme actuellement le plus régulier tant que des joueurs de tout premier plan paraissent n'avoir aucune chance: Arnold Palmer souffre d'une hanchette et Billy Casper, lequel s'attribua \$205,000 de prix l'an dernier, est victime d'arthrite et, tous deux, en dépit de bons résultats à l'entraînement, semblent hors de course de même que Lee Trevino, vainqueur de l'Open américain l'an passé et qui, s'étant pris la main dans une porte, est encore incertain.

Les favoris américains, nombreux, ont en fait pour noms Jack Nicklaus, Gene Littler, Julius Boros, Doug Sanders, Miller Barber, Doug Murphy et Bert Yancey, un Géorgien de 30 ans troisième du tournoi de deux ans qui pourrait, de par sa connaissance du parcours, succéder au palmarès à Bob Goalby lequel défendra son titre mais dont la forme n'a guère non plus jusqu'à présent, été impressionnante.

Hirmlis le Sud-africain Gary Player, le dernier non-Américain à avoir gagné l'épreuve

(1961), plusieurs étrangers peuvent prétendre jouer un grand rôle dans ce tournoi:

L'Argentin Roberto de Vicenzo (46 ans) dont l'erreur de signer une carte de score erronée lui coûta le match de Barrage pour le titre l'an passé avec Bob Goalby, sera l'un des grands favoris sentimentaux au même titre que l'Américain Sam Snead qui, âgé de 56 ans et vainqueur trois fois de l'épreuve, participera à son 29ème "Masters".

L'Australien Bruce Crampton qui se classa dans les dix premiers en 1967 et 1968, devrait lui aussi bien figurer de même que des Sud-Américains Harold Henning et Bobby Cole (20 ans), le grand espoir britannique de 21 ans Tony Jacklin, les habitués canadiens du circuit Al Balding et George Knudson et enfin le Hollandais Martin Roessink.

Les trois autres grands tournois de l'année qui suivent le "Masters" sont les championnats des États-Unis et de Grande-Bretagne et le tournoi de la "Professional Golfers' Association" (P.G.A.). Les quatre gagnants de ces épreuves s'affrontent traditionnellement en fin d'année dans les "séries mondiales" (36 trous).



SEOUL, 7 avril (AFP) — Mence 2-0 à l'issue de la première journée de la demi finale du groupe "A" de zone Asiatique de Coupe Davis contre la Corée du Sud, l'équipe sud vietnamienne a réussi à retenir à se qualifier pour rencontrer le vainqueur du prochain match Japon-Philippines en gagnant son match par trois victoires à deux à Séoul.

Les Sud-Vietnamiens avaient réduit l'écart en écrasant leurs adversaires dans le double (6-0, 6-0) et hier ont remporté les deux derniers simples.

En voici les résultats: Xuo Van Thanh bat Kim Too Hwan 6-4 6-3 3-6 4-6 7-5; Lau Hoang Duc bat Chung Yong Ho 4-6 6-0 7-3 9-7.

— O —

JOHANNESBURG, (AFP) — Voici les résultats du tournoi open de Johannesburg: simples messieurs — huitièmes de finale Rod Laver (Australie) bat Frew McMillan (Af. Sud) 6-2, 6-4, 6-2; Bob Hewitt (Af. Sud) bat Andres Gimeno (Espagne) 6-2, 6-4, 6-2; Pancho Gonzales (USA) bat Fred Stoolie (Australie) 2-6, 6-3, 6-4, 6-2.

Cliff Drysdale (Af. Sud) bat Robert Mays (Af. Sud) 5-7, 6-2, 6-4, 7-5.

Okker (Pays-Bas) bat R. Crealey (Australie) 7-5, 9-7, 6-0; Tony Roche (Australie) bat B. Carmichael (Australie) 7-5, 6-3, 7-5; Ray Moore (Af. Sud) bat Dennis Ralston (USA) 6-2, 4-6, 8-6, 6-1.

En quart de finale, Laver sera opposé à Hewitt, Gonzales à Drysdale, Okker au vainqueur de Richey-Emerson et Roche à Moore.

TERRY ET LES PIRATES



par George Wunder

LA FAMILLE TETEBECHE



par Chic Young

LA TÉLÉVISION

A QUEBEC

3 WCAX-TV BURLINGTON	4 CFCM-TV QUEBEC	5 CKMI-TV QUEBEC
7 CHLT-TV SHEARROOKE	8 WMTW-TV MT WASH	10 CFTM-TV MONTREAL
11 CBVT-TV QUEBEC	12 CFCF-TV MONTREAL	13 CKTM-TV TROIS RIVIERES

Explications

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (E) enfants; (A) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable; (—) pas coté.

AUJOURD'HUI - MARDI

P.M.

- 6.00 3—World of Sports
- 6.00 5—Dateline
- 6.00 7—Troisième édition
- 6.00 8—Six O'Clock Movie
- 6.00 10—Télé-Méto (*)
- 6.00 11—Tour à tour
- 6.00 12—Pulse (*)
- 6.00 13—Bloc des nouvelles
- 6.15 3—Weatherwise
- 6.15 7—Edition sportive
- 6.15 10—Téléjournal
- 6.15 11—Ici Québec
- 6.25 3—Newstime
- 6.30 5—Panoramonde
- 6.30 7—After Six
- 6.30 8—"Dog of Flanders"
- 6.30 13—Avec André Guy (*)
- 6.40 13—Jeunesse d'aujourd'hui
- 6.40 10—Sports-Images (*)
- 6.40 11—Aujourd'hui
- 6.50 10—Télé-Méto (*)
- 7.00 3—CBS News (*)
- 7.00 7—St-Georges et ses amateurs
- 7.00 10—La soeur volante (*)
- 7.00 12—Dernière heure (*)
- 7.00 13—The Flying Nun (*)
- 7.15 10—Télé-Méto (*)
- 7.30 3—Lancer (*)
- 7.30 5—Les champions (*)
- 7.30 7—Bon populaire Desjardins (*)
- 7.30 8—Mod Squad (*)
- 7.30 10—Les champions (*)
- 7.30 11—A Communiquer
- 7.30 12—Jerry Lewis Show (*)
- 7.30 13—Cré Basile
- 8.00 5—Red Skelton (*)
- 8.00 7—Red Skelton (*)
- 8.30 5—Cré Basile (*)
- 8.30 8—It Takes A Thief (*)
- 8.30 10—Cré Basile (*)
- 8.30 12—Bewitched (*)
- 9.00 5—Bonanza (*)
- 9.00 7—Program
- 9.00 10—Bonanza (*)
- 9.00 12—The Glenn Campbell Good-time Hour (*)
- 9.30 3—Doris Day (*)
- 9.30 8—N.Y.P.D. (*)
- 10.00 3—Focus 3
- 10.00 5—Claude Blanchard (*)
- 10.00 8—News Magazine
- 10.00 8—Thats Life (*)
- 10.00 10—Claude Blanchard (*)
- 10.15 7—Caméra 69
- 10.15 10—Caméra 69
- 10.30 5—CBS News Hour (*)
- 10.30 7—Parti Québécois
- 10.30 10—Twenty Million Question
- 10.30 12—Toute la ville en parle (*)
- 10.45 5—Panoramonde
- 10.45 10—Dernière heure et météo (*)
- 10.45 11—Téléjournal
- 11.00 3—Cannel 3 Night Beat
- 11.00 5—CBC-TV News
- 11.00 7—Téléjournal
- 11.00 8—11 O'Clock Report
- 11.00 10—La ronde des sports (*)
- 11.00 12—National News (*)
- 11.05 11—Ici Québec
- 11.05 13—Bloc des nouvelles
- 11.15 10—Heure Exquise: "La Char-trousse de Parme" (4) — Fr. 1947. Drame de Christian-Jaque, avec Gérard Philippe et Maria Casarès. Un jeune homme fringant, désigneux de l'amour qui lui porte sa jeune tante, recherche ailleurs des aventures galantes. Rythme entraînant. Amour coupable idéalise.
- 11.18 10—Cinéma
- 11.18 11—Cinéma: "Les musiciens de Gion". Drame de K. Mizoguchi, avec Ayako Wakao et Sazaburo Kawazu. — Une jeune fille qui a perdu sa mère vient trouver une geisha pour lui demander de s'occuper de son éducation. Le père misérable refuse, mais la geisha s'occupe tout de même de la jeune fille.
- 12.00 12—Pulse (*)
- 12.00 13—Cinéma-Soir
- 12.20 5—Veilpoint
- 12.20 7—Dernière édition
- 12.25 5—Editorial & Late Scores
- 12.30 3—Late Show
- 12.30 7—Cinéma 7
- 12.30 8—The Joey Bishop Show (*)
- 12.30 11—"Fun For Cover" (*)
- 12.45 12—The Outcasts (*)
- A.M.
- 12.45 10—Dernière édition
- 12.50 13—Fermature
- 12.50 3—Sign Off
- 1.00 10—Fin des émissions
- 1.00 13—Nouvelles anglaises
- 1.03 5—Postlude
- 1.10 13—Fin des émissions
- 2.05 5—Musique Marc Legrand
- 2.15 5—Fin des émissions

DEMAIN - MERCREDI

A.M.

- 6.00 3—Test Pattern
- 6.00 5—Mire et musique
- 7.05 3—CBS Morning News (*)
- 7.15 5—News
- 8.00 10—Mire et musique
- 7.20 5—Musique Marc Legrand
- 7.30 5—Dessins animés
- 7.30 7—Les levi-tôt
- 7.30 8—Topper
- 10.00 10—Les p'tits bonshommes
- 12.00 12—Sound Of 12

7.45 3—Morning Report

10—Météo-Matin (*)

12—News & Sign-On

7.50 3—CBS Morning News

8.00 3—Captain Kangaroo (*)

5—Ye Yé quelle heure?

8—Farm & Home (*)

12—University Of The Air

13—Mire et musique

8.30 5—Toast et café (*)

7—Cousins-cousines

5—King Kong

12—Ed Allen Time (*)

13—Mire et musique

8.45 10—36-24-36 (*)

9.00 3—Merv Griffin

5—Test Pattern & Music

8—Morning Movie

10—Toast et café (*)

12—Mire et musique

12—Romper Room (*)

13—Colombine

9.25 11—Aujourd'hui à CBVT

9.28 5—Opening

9.30 5—Ciné-Matinée: "Deux sœurs vivent en paix" (4-A) E-U. 1947. Comédie d'I. Reis, avec Gary Grant et Myrna Loy. — Une collègue s'empare de son professeur qui épouse finalement la sœur aînée. — Fantaisie, entrain, humour. Ensemble sain.

5—Program

3—Avec un grain de sel

11—La grande aventure (*)

12—Magic Tom (*)

13—Caméra 13

10.00 3—Lucy Show (*)

5—Program

7—Roman de la science

10—Voie de femmes (*)

11—Roman de la science

12—Bewitched

13—Roman de la science

10.30 3—Beverly Hillbillies

5—Friendly Giant (*)

7—En mouvement

10—Leçons de beauté (*)

11—En mouvement

12—The Newswest Game (*)

13—En mouvement

10.45 5—Chez Helene

7—Monsieur Surprise (*)

10—L'école du bonheur (*)

11—Monsieur Surprise présente *

13—Monsieur Surprise présente *

11.00 3—Andy Griffith

5—L'école du bonheur (*)

7—Mr. Dress Up

8—La souris verte

7—Maverick

10—Voie de femmes (*)

11—La souris verte

12—The Mike Douglas Show (*)

13—La souris verte

11.15 5—Voie de femmes (*)

7—Théâtre des petits (*)

10—Cinéma: "Les moutons de Panurge" (4) Fr. 1961. Comédie satirique de J. Grault, avec Darryl Cowl et Pascale Roberts. La vie quotidienne d'un jeune couple parisien. — Chronique réaliste de qualité. Fidélité conjugale.

13—L'école du bonheur

11.26 5—Pick Of The Week

11.30 3—Dick Van Dyke

7—L'extravagante Lucie

10—Eternel amour

13—Télé-Matinée

11.45 5—Palmarès

11.55 5—CBC-TV News

P.M.

12.00 3—Love Of Life (*)

7—Midi 7

8—Bewitched

10—Les recits du capitaine (*)

13—Bloc des nouvelles

12.10 10—Les manchettes

12.15 5—Actualité — Editorial

10—Ciné-roman

13—Les petites annonces

12.25 3—CBS News (*)

12.30 3—Search for Tomorrow (*)

4—De tout, de tous

7—Deuxième édition

8—Funny You Should Ask (*)

10—Ciné-Mercredi

12—Gomer Pyle U.S.M.C. (*)

13—Télé-Matinée se poursuit

12.45 7—Edition sportive

1.00 3—One O'Clock Weather

5—Scopiquizz

7—Péle-méle (*)

8—Dream House (*)

10—Cinéma: "Carmen" (5) — Fr. 1942. Drame de Christian-Jaque, avec Viviane Romance et Jean Marais. Les amours de la belle Carmen qui sera finalement tuée par un de ses amants. Amour fataliste.

12—In Town (*)

1.03 3—Across The Fence

1.15 3—Channel 3 Presents

13—Les plus beaux films

1.30 3—As The World Turns (*)

5—Voie de femmes (*)

8—Let's Make A Deal (*)

12—Peyton Place

2.00 3—Love Is A Many Spl

Un peu de nouveau

Récital de l'ensemble vocal Chantal Masson, présenté à 20h.30, hier soir, à l'Institut Canadien.

Directrice: Chantal Masson

PROGRAMME — "Lamento d'Arianna" — Claudio Monteverdi
Claude Quillet; alto solo; Rachel Martel; clavier
Hermel Bruneau; viole de gambe
"Lieder" pour 4 voix d'hommes
— Die Lotshilme (Heine)
— Zume nicht des Herbstes, Wing
(Ruckert) — Robert Schumann
"Gesänge" pour 3 voix de femmes,
2 cors et harpe. (Op. 17)
— Es tont ein Harfenklang
— Come away, death — Johannes Brahms
Lucille Baby; harpe
Robert Brunner, David Bircher; cors.
"Volkslieder" (5) — Johannes Brahms
Sept chants de la Louisiane
— recueillis et harmonisés par — Philippe Buhler
Six chansons du Portugal — Jacques Chailley

Ce récital de l'Ensemble Vocal Chantal Masson s'était peut-être voulu hors de l'ordinaire. Il le fut, en partie à sa première moitié du programme où nous étions offertes à l'exception des "Volkslieder" de Brahms — trois œuvres trop peu connues et jouées, mais combien intéressantes. Trois œuvres dont deux — le "Lamento d'Arianna" (Complainte d'Ariane) de Claude Monteverdi et les "Gesänge" de Brahms — sont écrites avec accompagnement obligato et solo instrumental.

Ces deux dernières se sont révélées plus particulièrement intéressantes puisqu'elles débordent du cadre conventionnel des récitals de ce genre. Elles y apportent autre chose que ces programmations invariables "a cappella" ou folklorique auxquelles nous sommes que trop habitués. Les instrumentistes qui accompagnaient l'Ensemble Vocal ont d'ailleurs rendu justice à ces partitions. Le clavier et la Viole de gambe donnaient un très beau son, et la soliste Claude Quillet-Garon, servie d'une voix sûre et riche, nous a fait entendre des récitatifs plus qu'émouvants. Les deux poèmes — l'un de Ruckert ("Es tont ein Harfenklang") et l'autre de Shakespeare ("Come away, death", tiré du "Soleil des Rois") — mis en musique par Brahms, s'encadraient heureusement de ces deux cors à l'unisson et de la harpe.

Les deux "Lieder" de Robert Schumann, l'opus 33 et l'opus 39 (tirés de textes des poètes Heine et Ruckert), se prêtent, par contre, très mal à un ensemble de douze voix séparées en quatre groupes de trois comme celui formé par les choristes masculins de Chantal Masson. Cela produit un effet "choral" qui tend à s'effacer et déformer leur qualité première de "chansons poétiques".

Quant au reste — les "Volkslieder" de Brahms, quelques chants de la Louisiane d'origines diverses et plus ou moins obscures mais recueillies par un certain Philippe Buhler, et puis des chansons du Portugal attribuées à Jacques Chailley — nous n'étions que peu de surprises. De l'excellence, de la qualité, mais pas de surprises. Tellement tout fut comme à l'habitude, c'est-à-dire impeccable.

MARCEL BELANGER



● TOM SMOTHERS, à gauche, et son frère Dick ont accusé récemment la Columbia Broadcasting System d'avoir brisé illégalement son contrat avec eux en boycottant leur programme hebdomadaire de télévision. Au cours de la conférence de presse, les deux artistes ont prétendu qu'ils avaient été l'objet de censure imméritée.

(Téléphoto UPI)

Offre d'emploi d'un poste de Toronto aux frères Smothers

NEW YORK PA — Les frères Tom et Dick Smothers, dont le spectacle a été annulé la semaine dernière par le réseau de télévision CBS, ont annoncé avoir reçu une offre du poste CTV pour se produire à Toronto, l'année prochaine, si aucune offre ne leur est faite d'ici là par un poste américain.

Tom Smothers a déclaré que lui et son frère n'ont reçu aucune offre des postes ABC ou NBC, "mais nous sommes prêts à examiner les offres de n'importe quel poste", dit-il.

Dick, quant à lui, estime qu'il y a très peu de chance de les voir revenir sur les ondes du poste CBS qui a décidé d'annuler leur spectacle pour la prochaine saison, par suite d'un litige au sujet de la censure.

M. Robert D. Wood, président du poste de télévision CBS, a déclaré vendredi que les frères Smothers s'étaient rendus à l'apaisement d'une infraction aux clauses du contrat en ne soumettant pas l'enregistrement du specta-

cle de dimanche dernier à temps pour une vision en circuit fermé des postes affiliés.

Selon M. Wood, le spectacle annulé comportait une faute de goût dans une satire religieuse.

Les frères Smothers ont déclaré dimanche: "Nous avons reçu une offre du peuple canadien, pour le cas où nous ne pourrions pas trouver une place aux États-Unis".

Tom et Dick ont dit que ce qui les préoccupe ce n'est pas de savoir si le public aime leur spectacle ou le trouve artistiquement bon.

Parlant au nom des deux, Tom a dit:

"Nous estimons qu'en Amérique il est plus que jamais nécessaire que des opinions impopulaires et divergentes soient exprimées à la télévision. Les dirigeants des postes ne cessent de dire que les ondes appartiennent au peuple. C'est aussi notre conviction".

Trouvés en possession de marijuana

LONDRES, (AFP) — Le "Beatle" George Harrison et sa femme Pattie Boyd ont été condamnés récemment, à une amende de 250 livres chacun, par le tribunal d'Essex (Surrey) pour avoir été trouvés en possession de marijuana.

En sortant du tribunal, George Harrison a déclaré: "nous espérons que la police laissera maintenant les 'Beatles' en paix". Il faisait ainsi allusion à la perquisition effectuée chez lui le 12 mars dernier, et à une autre en novembre dernier dans la demeure de John Lennon, l'"intellectuel" du groupe, chez qui les policiers avaient également trouvé de la drogue. John Lennon avait été condamné alors à 150 livres d'amende.

"L'espion" Sean Connery fait un séjour à Moscou

MOSCOU (Reuter) — Sean Connery, vedette des films d'espionnage de la série "James Bond" considérés par l'Union soviétique comme anti-communistes, est arrivé vendredi à Moscou, pour participer à une co-production italo-soviétique qui traitait des explorateurs de l'Arctique.

L'acteur, qui a fait teindre ses cheveux noirs en blond pour son rôle de l'explorateur norvégien Roald Amundsen, séjourne pour la première fois en Union soviétique, dont les agents secrets étaient ses ennemis jurés dans la version cinématographique de "From Russia With Love".

Depuis qu'il a abandonné son rôle vedette dans la série "Bond", dont les scénarios sont des adaptations de romans du défunt Ian Fleming, il a été loué par la presse soviétique pour

avoir compris "l'essence anti-humaine" du héros de ces films d'espionnage.

L'acteur passera deux semaines à Moscou pour le tournage de séquences du nouveau film intitulé "The Red Tent". Le co-producteur soviétique Mikhaïl Kolotsov a déclaré qu'à son avis, Sean Connery est "un comédien formidable". Son opinion avait été motivée en voyant "The Hill", un film illustrant le sadisme et la violence dans l'armée britannique. Les films de la série "Bond" n'ont jamais été montrés au public de Moscou. "The Red Tent" raconte l'histoire de l'explorateur italien Alberto Nobil, incarné par l'acteur britannique Peter Finch.

La distribution comprend également Claudia Cardinale, d'Italie, et Hardy Kruger, de l'Allemagne de l'Ouest.

Vol de 25 toiles de maîtres à Londres

LONDRES, (AFP) — Le vol de 25 toiles de maîtres commis samedi soir à Londres au domicile de Sir Roland Penrose, président de l'Institut des Arts Contemporains, serait l'œuvre de cambrioleurs chevronnés. Leur choix s'est en effet porté sur les plus belles toiles de la collection de Sir Roland, considérée comme l'une des plus importantes d'Angleterre, qui sont signées: Picasso, Braque, Chagall, Miro, Chirico et sont estimées à environ 300.000 livres sterling.

Les voleurs ont pris le plus

grand soin pour détacher les toiles de leurs cadres, sûrs qu'ils étaient de ne pas être dérangés, la maison étant vide durant le week-end. Aussi n'est-ce que lundi soir, que le vol a été constaté, lors du retour de Sir Roland.

Familier de Picasso, des peintres cubistes et des surréalistes, dont il avait partagé la vie à Paris durant les années vingt, Sir Roland est l'un des plus grands experts britanniques de peinture contemporaine.

Le Musée du Québec exposera du 9 avril au 2 mai 1969 plusieurs œuvres (peintures et sculptures) exécutées par des artistes de l'Ontario et du Québec.

Cette exposition fut préparée dans le cadre des manifestations spéciales organisées par l'Ontario à l'occasion du centenaire. Les œuvres ont été choisies par l'éminent critique d'art international et directeur de la Whitechapel Art Gallery de Londres, M. Robertson.

M. Robertson disposait

Un passe-temps agréable et divertissant

MOT-CACHÉ

No 248

6 LETTRES CACHEES

La reliure

La procédure

- Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.
- Pour plus de facilité... trouvez d'abord les mots les plus longs.
- Dès que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et rayez-les dans la liste au-dessus de la grille.

- Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entrent dans la grille.
- Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot caché".
- Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encerclees (HORIZONTALLEMENT SEULEMENT).

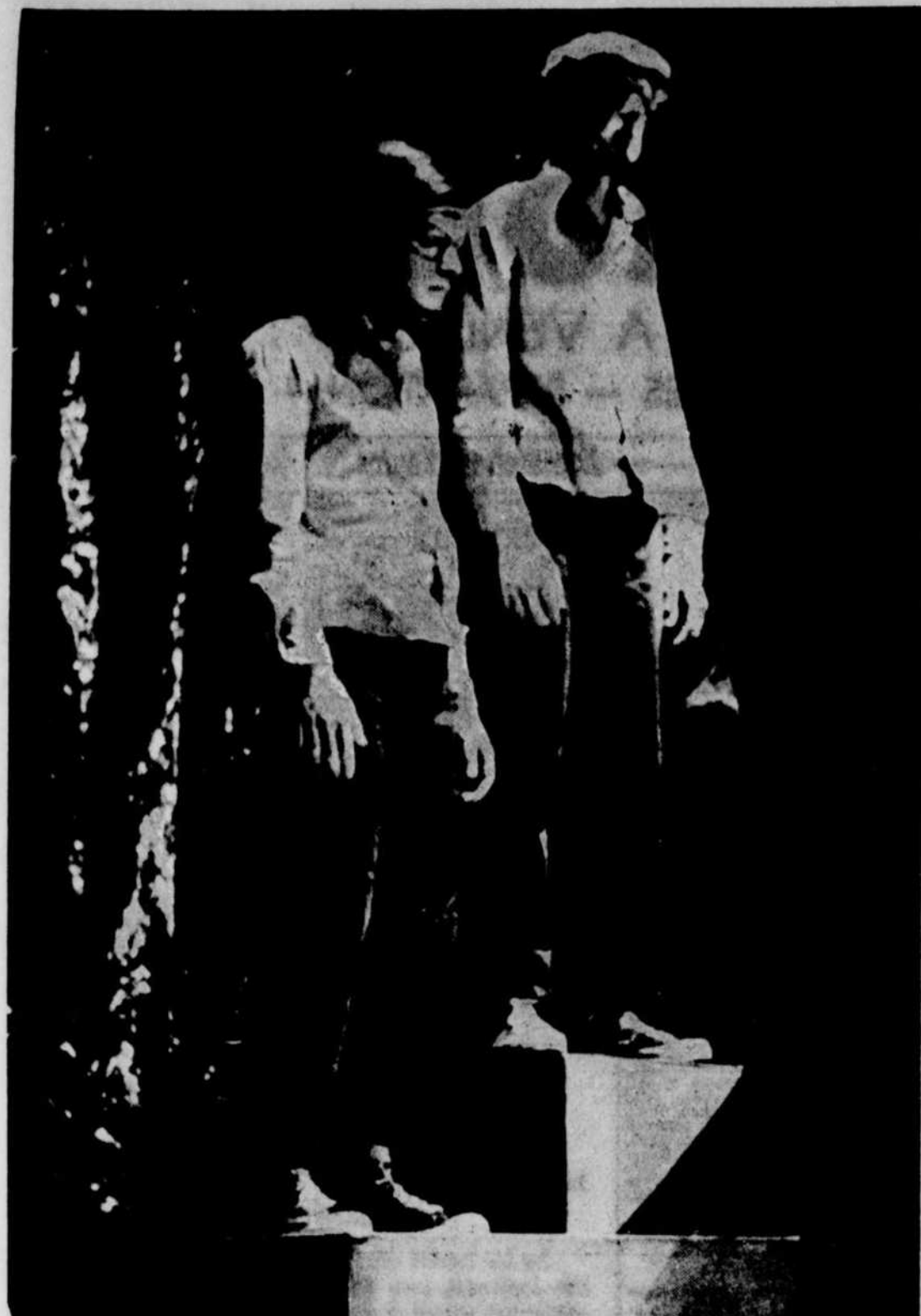
■ Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

"Tous droits réservés par l'Centre des Mots-Croisés Inc. Reproduction interdite par l'auteur."

A	C	E	gravure	métier	pied	rouleau
ais	cachet	écrit	gréage	mors	plan	ruban
article	calendrier	élément	grèque	mousseline	plancher	S
atelier	carte	encollage	I	N	plat	
attente	carpon	entaille	imprimerie	nerf	poignon	séchage
B	chânette	entrée	L	nerveuse	presse	signet
balancier	coiffe	épaisseur	laiton	O	R	T
bande	colle	feuille	laminé	onglet	rebout	tare
batterie	couleuse	ficelle	livre	opération	reçu	texte
bloc	couture	fil	manipulation	ordre	relier	titre
bord	couverture	G	marteau	P	reliure	toile
bradel	D	galée	mate	pagination	rognoir	tome
broche	dent	garde	métal	paquet	rognure	tranche

Le mot-caché du problème No 245: SANDALE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	B	B	T	U	B	E	R	S	E	C	H	A	G	E	U	Q	C	E	R	G
2	R	T	E	H	C	A	C	E	H	D	E	R	U	T	U	O	C	F	I	L
3	O	D	R	O	B	O	L	A	H	N	N	L	R	F	E	U	I	L	L	E
4	C	O	L	B	A	C	I	A	T	C	O	A	L	R	P	P	I	E	D	D
5	H	L	M	A	I	N	N	F	N	I	N	T	B	E	T	A	L	P	E	A
6	E	R	A	T	E	T	A	M	F	C	T	A	I	N	C	G	Q	R	N	R
7	C	A	R	T	O	N	B	S	H	E	I	R	L	A	O	I	U	U	T	B
8	R	A	T	U	R	E	U	E	E	R	E	E	E	P	L	N	F	A	E	E
9	C	E	E	R	R	C	R	R	U	M	E	D	R	A	G	A	G	E	T	T
10	A	O	A	E	A	E	U	E	I	E	R	A	H	O	A	T	R	L	T	N
11	R	O	U	H	S	V	I	R	L	M	N	I	R	T	L	I	E	U	E	E
12	T	P	I	S	R	L	P	P	O	I	N	C	O	N	E	O	C	O	L	T
13	E	E	E	E	E	M	M	U	A	O	U	I	O	N	E	N	A	R	E	T
14	R	R	N	R	I	U	S	O	I	P	L	R	E	L	G	N	G	O	D	A
15	P	A	M	V	L	S	S	R	R	E	B	A	E	T	L	O	E	R	R	T
16	L	T	E	I	E	R	U	E	S	S	I	A	P	E	X	A	R	D	O	I
17	A	I	T	L	T	E	N	G	I	S	E	N	T	R	E	E	G	R	C	R
18	N	O	I	T	A	L	U	P	I	N	A	M	E	T	A	L	T	E	E	C
19	T	N	E	M	E	L	E	E	L	L	I	A	T	N	E	E	M	O	T	E
20	E	E	R	U	V	A	R	G	U	C	E	R	U	T	R	E	V	U	O	C



● LA TROUPE DES TREIZE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, en collaboration avec l'Association canadienne de théâtre d'amateurs, présentera au Théâtre de la Cité universitaire les 11 et 12 avril prochain, "l'Œuf", de Chicoutimi dans "Huis-clos Huit", adaptation de Huis-Clos, de Jean-Paul Sartre, dans une mise en scène de Germain Beauchamp, à 20h.30. Réservations: Société artistique: 656-2765. Admission: étudiants et membres: \$1.00; autres: \$1.75.

Date limite fixée au 5 mai

Inscription aux auditions de l'Ecole Nationale de Théâtre

La date limite pour s'inscrire aux auditions de l'Ecole Nationale de Théâtre est fixée au 5 mai prochain. Les candidats désireux de se présenter à ces auditions, afin d'être admis à

suivre les cours de l'année scolaire 1969-70 (en interprétation, en décoration ou en régie), sont priés de se mettre en rapport avec le secrétariat de l'Ecole pour obtenir les formulaires de demande d'audition.

Adresse: 407, boul. St-Laurent, Montréal 125 — tél.: 861-1897.

Pour leur audition, les candidats aux cours d'interprétation doivent choisir et préparer une scène du répertoire classique et une scène du répertoire contemporain (une liste de scènes du répertoire classique leur sera remise, sur demande, au secrétariat de l'Ecole).

Lors de leur entrevue, les candidats aux cours de production reçoivent toutes les instructions nécessaires à la préparation de leur concours d'entrée. Les candidats décorateurs sont tenus de présenter alors

une sélection de leurs travaux antérieurs en dessin, en peinture et en décoration.

Conditions d'admissibilité

Les candidats doivent avoir terminé leur cours secondaire au moment de leur entrée à l'Ecole en octobre prochain et faire état d'une connaissance suffisante de la langue et de la culture dans lesquelles ils prétendent étudier. Les candidats aux cours d'interprétation doivent avoir entre 17 et 23 ans; des cas d'exception peuvent cependant être envisagés. Il n'y a pas de limite d'âge pour l'inscription aux cours de production.

Résultat du concours d'entrée

Les résultats de ce concours d'entrée sont communiqués aux candidats au début de juillet pour le cours d'interprétation, au début d'août pour le cours de production.

CINE BULLETIN

EXPLICATIONS

Dans ce ciné-bulletin, on trouvera, sous forme abrégée, deux mentions spéciales, indiquant la CONVENANCE POUR LES JEUNES SPECTATEURS: E—enfants; A—adolescents.

Les autres renseignements concernent uniquement la VALEUR ARTISTIQUE: (1) chef d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) pauvre; (7) minable; (—) pas coté.

CANADIEN — Sur semaine: Opération San Gennaro (A-4) à 7.00. Films à venir à 8.33. Benjamin (3) à 8.58. Fin à 10.45. Samedi et dimanche: Opération San Gennaro à 1.15, 4.01, 6.22. Film à venir à 8.44, 9.20. Benjamin à 2.58, 5.49, 9.25. Fin à 11.08 hres.

CANARDIERE — Matinée pour les enfants, deux films à 1.00. Astérix le gaulois (E-3), Tintin et les oranges bleues (E-4). En soirée: Baraka (6) à 4.30, 7.45. Le dernier train (5) à 6.30, 9.30. Fin à 11.00 hres. (2e semaine).

CAPITOL — Représentation continue de 1.00 à 1.15. La planète des singes (4) à 1.05, 5.00, 9.05. Court métrage: Mini-minuit (—) à 3.00, 7.00. La rencontre de Laurel et Hardy (—) à 3.30, 7.30.

CARTIER — Sur semaine: Demain des hommes (—) à 7.00. Films à venir à 9.14. Lieutenant Robinson Crusoe (—) à 9.22. Fin à 11.17. Samedi, dimanche et lundi: Lieutenant Robinson Crusoe à 12.45, 5.00, 9.12. Demain des hommes à 2.45, 7.00. Films à venir à 4.37, 9.14. Fin à 11.17.

EMPIRE — Suzanne et ses péchés mignons (6) à 1.00, 2.10, 5.10, 7.30, 9.30. Fin à 11.00 hres. (2e semaine).

IMPERIAL — Opération diabolique (6) à 1.00, 6.07. L'univers interdit (7) à 2.45, 7.52. Judith (5) à 4.22 et 9.20. Fin à 11.14. Sur semaine, ouverture à 9.00 hres. (2e semaine).

LAUREL — Lieutenant Robinson Crusoe (—) à 5.45 et 9.20 hres. Demain des hommes (—) à 7.30 hres. Fin à 11.15 hres.

LE BIJOU — Le préteur sur gage (—) à 6.00, 9.30. Avec la peau des autres (4) à 7.55. Fin à 11.30 hres.

LEVIS — Samedi, dimanche et lundi: Bunny Lake a disparu (4) à 7.30. Les maternelles de la mort (6) à 9.10. Dimanche, matinée à 1.30.

LIDO — Maudonne pour un espion (5) à 7.30. Te casse par la tête Jerry (—) à 9.25 hres.

ODEON (Salle Dauphine) — Les troupes de la colère (—) (couleurs) à 12.00, 3.15, 6.20, 9.35. La griffe d'acier (5) à 1.40, 4.50, 8.00. (couleurs). Fin à 11.10. Samedi, ouverture à 4.30 hres. (3e semaine).

ODEON (Salle Frontenac) — Les oiseaux aquatiques (—) (couleurs) à 1.30, 4.10, 6.50, 9.30. Devine qui vient dîner (—) (couleurs) à 2.05, 4.45, 7.25 et 10.00 hres. Fin à 11.50 hres. (2e semaine).

PARIS — Le grand rock (5) à 12.30, 3.40, 6.35, 9.55. La grande sauteuse (5) à 1.40, 4.55 et 8.10 hres. (2e semaine).

PIGALLE — Les vierges (5) à 12.30, 3.50, 7.00, 10.15. On a volé la Joconde (4) à 2.00, 5.20 et 8.40.

PRINCESSE — Sur la piste des apaches (4) à 1.00, 6.01. La dernière torpille (E-5) à 2.35, 7.30. Le fou du cirque (—) à 4.20, 9.21. Fin à 10.57 hres.

SILBERT — La belle et le cavalier (—) à 9.20 hres. Fin à 11.00 hres.

STE-FOY (Salle Alouette) — Conquête, mercredi, samedi et dimanche: Bullitt (3) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00 et 9.00 hres. Fin à 11.00 hres. Sur semaine: Bullitt à 7.00 et 9.00 hres. Fin à 11.00 hres. (4e semaine).

STE-FOY (Salle Champlain) — Matinée: mercredi, samedi et dimanche: The Bible (A-4) à 2.00. En soirée: The Bible à 8.00 hres. Fin à 11.00 hres. (3e semaine).

ST-ROMUALD — Retour des sept (—) à 7.30. Quel de neuf Pussy Cat (6) à 9.10 hres.

STUDIO 9 — Deux représentations à 7.30 et 9.45 hres. Fin à 11.50.

JEUDI 24 AVRIL au COLISEE

2 hres de musique captivante, envoûtante avec



PAUL MAURIAT

et son ORCHESTRE

Une vente-record de 3 millions de disques en '68!

Billets en vente au Colisée et au Palais Montcalm

palais montcalm

Ce soir 8 h. 30

L'ECHANGE

de Paul Claudel



avec Laurent Terzieff

Pascal de Boysson

Madeline Marion

Maurice Garrel

mise en scène

Laurent Terzieff

Billets en vente au guichet \$1.50 à \$3.50

LISEZ ET UTILISEZ LES

ANNONCES CLASSEES

POUR D'EXCELLENTS RESULTATS!

L'Action

B. Place Jean-Talon, Québec, C.P. 1727 — Tél.: 522-4771

L'ACTION, quotidien catholique a été fondé en 1907 L'ACTION est membre de la Presse Canadienne, Agence France-Presse et de l'Audit Bureau of Circulation.

Les employés de L'ACTION, journal et imprimerie sont membres du Syndicat National de l'Imprimerie de Québec (C.S.N.) Inc., affilié à la Fédération Canadienne de l'Imprimerie et de l'Information C.S.N.

TARIF D'ABONNEMENT A « L'ACTION »

VENTE AU NUMERO 10¢

Livraison par porteurs aux adresses ci-dessous :

Ancienne-Lorette, Beauport, Cap-Rouge, Champlain, Charlesbourg, Charny, Courville, Dubergier, Giffard, Gros-Pin, Lac St-Charles, Les Saules, Lévis, Loretteville, Neufchâtel, Notre-Dame des Laurentides, Orsainville, Québec, St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Romuald, Silley, Village Huron, Ville de Vanier, Ville Montmorency.

40 CENTS PAR SEMAINE OU

\$18.00 par année

Pour nos abonnés qui paient directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants. — Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs

35 CENTS PAR SEMAINE OU

\$18.00 par année

Livraison par la poste dans la province de Québec :

\$18.00 par année 6 mois \$9.50 3 mois \$5.00 1 mois \$2.00

Dans les autres provinces du Canada :

\$27.00 par année 6 mois \$14.00 3 mois \$7.50 1 mois \$3.00

COUPON D'ABONNEMENT

L'ACTION C.P. 1727

QUÉBEC 2, Qué.

J'inclus le montant de pour

..... mois d'abonnement.

Veuillez adresser comme suit :

NOM :

ADRESSE :

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Fiançailles, prochains mariages, décès, services funéraires, grand-messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, \$1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot supplémentaire, deux cents.

30 insertions consécutives : 10 cents la ligne agée.

Les annonces n'ont droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier, devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de fiançailles ou mariages, communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funéraires de la ville et de la banlieue acceptent pour porte-journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

Argent à prêter

1ère et 2ème HYPOTHEQUE

Pour le règlement de toutes vos dettes; achat d'une automobile au comptant; aménagement votre sous-sol ou autre amélioration; rembourser une hypothèque due et exigible; donner de l'expansion à votre commerce ou entreprise; achat d'une maison ou commerce, etc.

VOUS RECHERCHEZ :

LES PLUS BAS TAUX D'INTERETS POSSIBLE; UN REMBOURSEMENT CONVENANT A VOTRE BUDGET; SERVICE A DOMICILE SUR DEMANDE; PRETS CONSENTIS RAPIDEMENT; ALLOCATION POUR FRAIS NOTAIRES, AUCUNE COMMISSION, FRAIS D'EVALUATION, ETC.

VOUS DESIREZ :

Une protection complète en cas de décès, maladie, accident, chômage, grève, maladie de l'épouse et des enfants, réparations et frais d'entretien de la maison.

VILLES ET CAMPAGNES

THIBAUT & ASSOCIES INC.

285, St-Joseph Est
QUÉBEC, P.Q.Burr : 522-6464
Soir : 623-0508

10907 11/3 (mar.j.s. au 8/5) 15

POUR vous servir en première ou deuxième hypothèque, commerciale, André Lepege, courtier, 40, rue Desjardins, Québec 4; Tél.: 525-6942

11195 20/3 (1 ms) 15 I.N.O.

ARGENT A PRETER, en première hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue, Bailly, Carrier & Laforce, notaires, 38, Desjardins, Québec; Tél.: 525-4637

11449 7/4 (1 ms) 15

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1ère et 2e hypothèque, par tranche de \$2,000 à \$20,000, aux taux bancaires, achèterais les hypothèques et les balances de vente sur propriétés. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appelez en tout temps : 611-98 21/3 (1 ms) 15

Agences matrimoniales

VEUVES, veufs, célibataires, pourquoi rester seuls ? Consultez Mme Adrienne Langlois, 390, 25e Rue, Téléphoneur 523-7458.

11321 27/3 (1 ms) A.M.

Assurances

NOUS ASSURONS les risques, même les plus difficiles, automobiles, remises (R15) Couverture immédiate. Demandez : Pierre, Tél.: 653-2889

1/4 (1 ms) 20

A vendre — Divers

MACHINES à coudre Singer, remises à neuf à partir de \$79.95. SINGER Place Leblond, 11263 20/3 (1 ms) 21

A vendre Divers

HENRI TURCOTTE, L.T.E.E

HENRI TURCOTTE, L.T.E.E

PRIX IMBATTABLES, choix de mobiliers pour chambre, cuisine, salon, boudoir, salle de jeux, cuisinières électriques, réfrigérateurs, lessiveuses, sècheuses, fournaux à l'huile, radiostéros, télévisions. Bas prix garantis, facilités de paiement, jusqu'à 36 mois pour payer, si désiré. HENRI TURCOTTE, L.T.E.E, 330, de la Couronne, Québec; Tél.: 529-3365

11538 7/4 (6 fs) 21

AUBAINES, 3 galitons de sucre d'étable, capacité de 1,500 livres, prix à discuter. Pour autres informations: Tél.: 819-568-1818, Sharbrooke, P.Q. DEMANDER: MONSIEUR JEAN-CLAUDE BEAUDRY.

11507 5-4 (6 fs) 21

CROTEAU LIMITEE

CENTRE D'ECONOMIE

175, ST-JOSEPH EST

525-8155

MEUBLES et appareils électriques, centres des finances, acheteurs de meubles comptant, vendeurs meubles neufs sans comptant, finitions au faux bancaire.

11041 17/3 (1 ms) 21

CREME GLACEE MOLLE

BOONNE condition, haut profit, machines à crème glacée, matériel complet de restaurant. Les Entreprises St-Laurent Inc., 1194, St-Jean, Québec 4

11235 18/3 (1 ms) 21

JEUX masculins, nouveautés pour réunions, articles divers de pharmacies, articles médicaux. Catalogue gratuit. Adultes seulement. ROY SALES Co., Box 55, Winnipeg.

11429 1/4 (6 fs) 21

CENTRE SINGER

VENTE machines à coudre usagées Singer. Pour réparation et location, S'adresser: 324 Est, St-Joseph, 522-8126

11044 18/3 (1 ms) 21

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises distribués, carburateurs A.P. et pompes, aussi distributeurs de brûleurs Lynn, Kemco, Boston, Braze. Ajustement de carburateurs. Seul agent de Service autorisé A.P. à Québec. Service rapide. Vente, échange, réparation. BOULE A.F.U., fournaises neuves 3500 p.p. 1194, St-Jean, 525-4946

11199 21/3 (1 ms) 35A

Brûleurs à l'huile

EUGENE DESROCHES & FILS L.T.E.E

VENTE, installation et nettoyage de brûleurs à l'huile. Fournaises genre pot. Ajustement de brûleurs de toutes marques. Service 24 heures pour huile à poêle. Service 24 heures pour huile à poêle. S'adresser à 609, ouest, St-Vallier. Tél.: 525-4946

11314 29/3 (1 ms) 35A

Chambres à louer

RUE ST-JEAN, près autobus et gare, deux chambres, bureaux, pour une ou deux personnes, bon chauffage, personne tranquille. Libre immédiatement. Tél.: 523-1836

11558 8/4 (6 fs) 44

Chambres et pension

CHAMBRE à louer, avec pension si désiré. — Pour informations, Tél.: 522-6244

11435 5/4 (1 ms) 46

Clavigraphes

E. LACROIX INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. — Tél.: 522-1539

Agent exclusif clavigraphes OLYMPIA. Vente et service de machines à écrire additionnelles. Aménagement de bureau. 11450 7/4 (1 ms) 60

Clavigraphes de toutes marques à louer. — \$7.50 par mois pour 3 mois. — \$18.00 par mois pour 6 mois. — \$32.00 par mois pour 12 mois. — \$52.00 par mois pour 24 mois. — \$82.00 par mois pour 36 mois. — \$112.00 par mois pour 48 mois. — \$142.00 par mois pour 60 mois. — \$172.00 par mois pour 72 mois. — \$202.00 par mois pour 84 mois. — \$232.00 par mois pour 96 mois. — \$262.00 par mois pour 108 mois. — \$292.00 par mois pour 120 mois. — \$322.00 par mois pour 132 mois. — \$352.00 par mois pour 144 mois. — \$382.00 par mois pour 156 mois. — \$412.00 par mois pour 168 mois. — \$442.00 par mois pour 180 mois. — \$472.00 par mois pour 192 mois. — \$502.00 par mois pour 204 mois. — \$532.00 par mois pour 216 mois. — \$562.00 par mois pour 228 mois. — \$592.00 par mois pour 240 mois. — \$622.00 par mois pour 252 mois. — \$652.00 par mois pour 264 mois. — \$682.00 par mois pour 276 mois. — \$712.00 par mois pour 288 mois. — \$742.00 par mois pour 300 mois. — \$772.00 par mois pour 312 mois. — \$802.00 par mois pour 324 mois. — \$832.00 par mois pour 336 mois. — \$862.00 par mois pour 348 mois. — \$892.00 par mois pour 360 mois. — \$922.00 par mois pour 372 mois. — \$952.00 par mois pour 384 mois. — \$982.00 par mois pour 396 mois. — \$1012.00 par mois pour 408 mois. — \$1042.00 par mois pour 420 mois. — \$1072.00 par mois pour 432 mois. — \$1102.00 par mois pour 444 mois. — \$1132.00 par mois pour 456 mois. — \$1162.00 par mois pour 468 mois. — \$1192.00 par mois pour 480 mois. — \$1222.00 par mois pour 492 mois. — \$1252.00 par mois pour 504 mois. — \$1282.00 par mois pour 516 mois. — \$1312.00 par mois pour 528 mois. — \$1342.00 par mois pour 540 mois. — \$1372.00 par mois pour 552 mois. — \$1402.00 par mois pour 564 mois. — \$1432.00 par mois pour 576 mois. — \$1462.00 par mois pour 588 mois. — \$1492.00 par mois pour 600 mois. — \$1522.00 par mois pour 612 mois. — \$1552.00 par mois pour 624 mois. — \$1582.00 par mois pour 636 mois. — \$1612.00 par mois pour 648 mois. — \$1642.00 par mois pour 660 mois. — \$1672.00 par mois pour 672 mois. — \$1702.00 par mois pour 684 mois. — \$1732.00 par mois pour 696 mois. — \$1762.00 par mois pour 708 mois. — \$1792.00 par mois pour 720 mois. — \$1822.00 par mois pour 732 mois. — \$1852.00 par mois pour 744 mois. — \$1882.00 par mois pour 756 mois. — \$1912.00 par mois pour 768 mois. — \$1942.00 par mois pour 780 mois. — \$1972.00 par mois pour 792 mois. — \$2002.00 par mois pour 804 mois. — \$2032.00 par mois pour 816 mois. — \$2062.00 par mois pour 828 mois. — \$2092.00 par mois pour 840 mois. — \$2122.00 par mois pour 852 mois. — \$2152.00 par mois pour 864 mois. — \$2182.00 par mois pour 876 mois. — \$2212.00 par mois pour 888 mois. — \$2242.00 par mois pour 900 mois. — \$2272.00 par mois pour 912 mois. — \$2302.00 par mois pour 924 mois. — \$2332.00 par mois pour 936 mois. — \$2362.00 par mois pour 948 mois. — \$2392.00 par mois pour 960 mois. — \$2422.00 par mois pour 972 mois. — \$2452.00 par mois pour 984 mois. — \$2482.00 par mois pour 996 mois. — \$2512.00 par mois pour 1008 mois. — \$2542.00 par mois pour 1020 mois. — \$2572.00 par mois pour 1032 mois. — \$2602.00 par mois pour 1044 mois. — \$2632.00 par mois pour 1056 mois. — \$2662.00 par mois pour 1068 mois. — \$2692.00 par mois pour 1080 mois. — \$2722.00 par mois pour 1092 mois. — \$2752.00 par mois pour 1104 mois. — \$2782.00 par mois pour 1116 mois. — \$2812.00 par mois pour 1128 mois. — \$2842.00 par mois pour 1140 mois. — \$2872.00 par mois pour 1152 mois. — \$2902.00 par mois pour 1164 mois. — \$2932.00 par mois pour 1176 mois. — \$2962.00 par mois pour 1188 mois. — \$2992.00 par mois pour 1200 mois. — \$3022.00 par mois pour 1212 mois. — \$3052.00 par mois pour 1224 mois. — \$3082.00 par mois pour 1236 mois. — \$3112.00 par mois pour 1248 mois. — \$3142.00 par mois pour 1260 mois. — \$3172.00 par mois pour 1272 mois. — \$3202.00 par mois pour 1284 mois. — \$3232.00 par mois pour 1296 mois. — \$3262.00 par mois pour 1308 mois. — \$3292.00 par mois pour 1320 mois. — \$3322.00 par mois pour 1332 mois. — \$3352.00 par mois pour 1344 mois. — \$3382.00 par mois pour 1356 mois. — \$3412.00 par mois pour 1368 mois. — \$3442.00 par mois pour 1380 mois. — \$3472.00 par mois pour 1392 mois. — \$3502.00 par mois pour 1404 mois. — \$3532.00 par mois pour 1416 mois. — \$3562.00 par mois pour 1428 mois. — \$3592.00 par mois pour 1440 mois. — \$3622.00 par mois pour 1452 mois. — \$3652.00 par mois pour 1464 mois. — \$3682.00 par mois pour 1476 mois. — \$3712.00 par mois pour 1488 mois. — \$3742.00 par mois pour 1500 mois. — \$3772.00 par mois pour 1512 mois. — \$3802.00 par mois pour 1524 mois. — \$3832.00 par mois pour 1536 mois. — \$3862.00 par mois pour 1548 mois. — \$3892.00 par mois pour 1560 mois. — \$3922.00 par mois pour 1572 mois. — \$3952.00 par mois pour 1584 mois. — \$3982.00 par mois pour 1596 mois. — \$4012.00 par mois pour 1608 mois. — \$4042.00 par mois pour 1620 mois. — \$4072.00 par mois pour 1632 mois. — \$4102.00 par mois pour 1644 mois. — \$4132.00 par mois pour 1656 mois. — \$4162.00 par mois pour 1668 mois. — \$4192.00 par mois pour 1680 mois. — \$4222.00 par mois pour 1692 mois. — \$4252.00 par mois pour 1704 mois. — \$4282.00 par mois pour 1716 mois. — \$4312.00 par mois pour 1728 mois. — \$4342.00 par mois pour 1740 mois. — \$4372.00 par mois pour 1752 mois. — \$4402.00 par mois pour 1764 mois. — \$4432.00 par mois pour 1776 mois. — \$4462.00 par mois pour 1788 mois. — \$4492.00 par mois pour 1800 mois. — \$4522.00 par mois pour 1812 mois. — \$4552.00 par mois pour 1824 mois. — \$4582.00 par mois pour 1836 mois. — \$4612.00 par mois pour 1848 mois. — \$4642.00 par mois pour 1860 mois. — \$4672.00 par mois pour 1872 mois. — \$4702.00 par mois pour 1884 mois. — \$4732.00 par mois pour 1896 mois. — \$4762.00 par mois pour 1908 mois. — \$4792.00 par mois pour 1920 mois. — \$4822.00 par mois pour 1932 mois. — \$4852.00 par mois pour 1944 mois. — \$4882.00 par mois pour 1956 mois. — \$4912.00 par mois pour 1968 mois. — \$4942.00 par mois pour 1980 mois. — \$4972.00 par mois pour 1992 mois. — \$5002.00 par mois pour 2004 mois. — \$5032.00 par mois pour 2016 mois. — \$5062.00 par mois pour 2028 mois. — \$5092.00 par mois pour 2040 mois. — \$5122.00 par mois pour 2052 mois. — \$5152.00 par mois pour 2064 mois. — \$5182.00 par mois pour 2076 mois. — \$5212.00 par mois pour 2088 mois. — \$5242.00 par mois pour 2100 mois. — \$5272.00 par mois pour 2112 mois. — \$5302.00 par mois pour 2124 mois. — \$5332.00 par mois pour 2136 mois. — \$5362.00 par mois pour 2148 mois. — \$5392.00 par mois pour 2160 mois. — \$5422.00 par mois pour 2172 mois. — \$5452.00 par mois pour 2184 mois. — \$5482.00 par mois pour 2196 mois. — \$5512.00 par mois pour 2208 mois. — \$5542.00 par mois pour 2220 mois. — \$5572.00 par mois pour 2232 mois. — \$5602.00 par mois pour 2244 mois. — \$5632.00 par mois pour 2256 mois. — \$5662.00 par mois pour 2268 mois. — \$5692.00 par mois pour 2280 mois. — \$5722.00 par mois pour 2292 mois. — \$5752.00 par mois pour 2304 mois. — \$5782.00 par mois pour 2316 mois. — \$5812.00 par mois pour 2328 mois. — \$5842.00 par mois pour 2340 mois. — \$5872.00 par mois pour 2352 mois. — \$5902.00 par mois pour 2364 mois. — \$5932.00 par mois pour 2376 mois. — \$5962.00 par mois pour 2388 mois. — \$5992.00 par mois pour 2400 mois. — \$6022.00 par mois pour 2412 mois. — \$6052.00 par mois pour 2424 mois. — \$6082.00 par mois pour 2436 mois. — \$6112.00 par mois pour 2448 mois. — \$6142.00 par mois pour 2460 mois. — \$6172.00 par mois pour 2472 mois. — \$6202.00 par mois pour 2484 mois. — \$6232.00 par mois pour 2496 mois. — \$6262.00 par mois pour 2508 mois. — \$6292.00 par mois pour 2520 mois. — \$6322.00 par mois pour 2532 mois. — \$6352.00 par mois pour 2544 mois. — \$6382.00 par mois pour 2556 mois. — \$6412.00 par mois pour 2568 mois. — \$6442.00 par mois pour 2580 mois. — \$6472.00 par mois pour 2592 mois. — \$6502.00 par mois pour 2604 mois. — \$6532.00 par mois pour 2616 mois. — \$6562.00 par mois pour 2628 mois. — \$6592.00 par mois pour 2640 mois. — \$6622.00 par mois pour 2652 mois. — \$6652.00 par mois pour 2664 mois. — \$6682.00 par mois pour 2676 mois. — \$6712.00 par mois pour 2688 mois. — \$6742.00 par mois pour 2700 mois. — \$6772.00 par mois pour 2712 mois. — \$6802.00 par mois pour 2724 mois. — \$6832.00 par mois pour 2736 mois. — \$6862.00 par mois pour 2748 mois. — \$6892.00 par mois pour 2760 mois. — \$6922.00 par mois pour 2772 mois. — \$6952.00 par mois pour 2784 mois. — \$6982.00 par mois pour 2796 mois. — \$7012.00 par mois pour 2808 mois. — \$7042.00 par mois pour 2820 mois. — \$7072.00 par mois pour 2832 mois. — \$7102.00 par mois pour 2844 mois. — \$7132.00 par mois pour 2856 mois. — \$7162.00 par mois pour 2868 mois. — \$7192.00 par mois pour 2880 mois. — \$7222.00 par mois pour 2892 mois. — \$7252.00 par mois pour 2904 mois. — \$7282.00 par mois pour 2916 mois. — \$7312.00 par mois pour 2928 mois. — \$7342.00 par mois pour 2940 mois. — \$7372.00 par mois pour 2952 mois. — \$7402.00 par mois pour 2964 mois. — \$7432.00 par mois pour 2976 mois. — \$7462.00 par mois pour 2988 mois. — \$7492.00 par mois pour 3000 mois. — \$7522.00 par mois pour 3012 mois. — \$7552.00 par mois pour 3024 mois. — \$7582.00 par mois pour 3036 mois. — \$7612.00 par mois pour 3048 mois. — \$7642.00 par mois pour 3060 mois. — \$7672.00 par mois pour 3072 mois. — \$7702.00 par mois pour 3084 mois. — \$7732.00 par mois pour 3096 mois. — \$7762.00 par mois pour 3108 mois. — \$7792.00 par mois pour 3120 mois. — \$7822.00 par mois pour 3132 mois. — \$7852.00 par mois pour 3144 mois. — \$7882.00 par mois pour 3156 mois. — \$7912.00 par mois pour 3168 mois. — \$7942.00 par mois pour 3180 mois. — \$7972.00 par mois pour 3192 mois. — \$8002.00 par mois pour 3204 mois. — \$8032.00 par mois pour 3216 mois. — \$8062.00 par mois pour 3228 mois. — \$8092.00 par mois pour 3240 mois. — \$8122.00 par mois pour 3252 mois. — \$8152.00 par mois pour 3264 mois. — \$8182.00 par mois pour 3276 mois. — \$8212.00 par mois pour 3288 mois. — \$8242.00 par mois pour 3300 mois. — \$8272.00 par mois pour 3312 mois. — \$8302.00 par mois pour 3324 mois. — \$8332.00 par mois pour 3336 mois. — \$8362.00 par mois pour 3348 mois. — \$8392.00 par mois pour 3360 mois. — \$8422.00 par mois pour 3372 mois. — \$8452.00 par mois pour 3384 mois. — \$8482.00 par mois pour 3396 mois. — \$8512.00 par mois pour 3408 mois. — \$8542.00 par mois pour 3420 mois. — \$8572.00 par mois pour 3432 mois. — \$8602.00 par mois pour 3444 mois. — \$8632.00 par mois pour 3456 mois. — \$8662.00 par mois pour 3468 mois. — \$8692.00 par mois pour 3480 mois. — \$8722.00 par mois pour 3492 mois. — \$8752.00 par mois pour 3504 mois. — \$8782.00 par mois pour 3516 mois. — \$8812.00 par mois pour 3528 mois. — \$8842.00 par mois pour 3540 mois. — \$8872.00 par mois pour 3552 mois. — \$8902.00 par mois pour 3564 mois. — \$8932.00 par mois pour 3576 mois. — \$8962.00 par mois pour 3588 mois. — \$8992.00 par mois pour 3600 mois. — \$9022.00 par mois pour 3612 mois. — \$9052.00 par mois pour 3624 mois. — \$9082.00 par mois pour 3636 mois. — \$9112.00 par mois pour 3648 mois. — \$9142.00 par mois pour 3660 mois. — \$9172.00 par mois pour 3672 mois. — \$9202.00 par mois pour 3684 mois. — \$9232.00 par mois pour 3696 mois. — \$9262.00 par mois pour 3708 mois. — \$9292.00 par mois pour 3720 mois. — \$9322.00 par mois pour 3732 mois. — \$9352.00 par mois pour 3744 mois. — \$9382.00 par mois pour 3756 mois. — \$9412.00 par mois pour 3768 mois. — \$9442.00 par mois pour 3780 mois. — \$9472.00 par mois pour 3792 mois. — \$9502.00 par mois pour 3804 mois. — \$9532.00 par mois pour 3816 mois. — \$9562.00 par mois pour 3828 mois. — \$9592.00 par mois pour 3840 mois. — \$9622.00 par mois pour 3852 mois. — \$9652.00 par mois pour 3864 mois. — \$9682.00 par mois pour 3876 mois. — \$9712.00 par mois pour 3888 mois. — \$9742.00 par mois pour 3900 mois. — \$9772.00 par mois pour 3912 mois. — \$9802.00 par mois pour 3924 mois. — \$9832.00 par mois pour 3936 mois. — \$9862.00 par mois pour 3948 mois. — \$9892.00 par mois pour 3960 mois. — \$9922.00 par mois pour 3972 mois. — \$9952.00 par mois pour 3984 mois. — \$9982.00 par mois pour 3996 mois. — \$10012.00 par mois pour 4008 mois. — \$10042.00 par mois pour 4020 mois. — \$10072.00 par mois pour 4032 mois. — \$10102.00 par mois pour 4044 mois. — \$10132.00 par mois pour 4056 mois. — \$10162.00 par mois pour 4068 mois. — \$10192.00 par mois pour 4080 mois. — \$10222.00 par mois pour 4092 mois. — \$10252.00 par mois pour 4104 mois. — \$10282.00 par mois pour 4116 mois. — \$10312.00 par mois pour 4128 mois. — \$10342.00 par mois pour 4140 mois. — \$10372.00 par mois pour 4152 mois. — \$10402.00 par mois pour 4164 mois. — \$10432.00 par mois pour 4176 mois. — \$10462.00 par mois pour 4188 mois. — \$10492.00 par mois pour 4200 mois. — \$10522.00 par mois pour 4212 mois. — \$10552.00 par mois pour 4224 mois. — \$10582.00 par mois pour 4236 mois. — \$10612.00 par mois pour 4248 mois. — \$10642.00 par mois pour 4260 mois. — \$10672.00 par mois pour 4272 mois. — \$10702.00 par mois pour 4284 mois. — \$10732.00 par mois pour 4296 mois. — \$10762.00 par mois pour 4308 mois. — \$10792.00 par mois pour 4320 mois. — \$10822.00 par mois pour 4332 mois. — \$10852.00 par mois pour 4344 mois. — \$10882.00 par mois pour 4356 mois. — \$10912.00 par mois pour 4368 mois. — \$10942.00 par mois pour 4380 mois. — \$10972.00

Marché des obligations

LUNDI - 7 AVRIL

L'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

CORPORATIONS

Non-convertisibles

Abitibi Paper 7 1/2, 1967	87	90
Alberta Gas 6 1/2, 1967	87	90
Algonia 5 1/2, 1967	87	90
Algonia Steel 5 1/2, 1968	87	90
Aluminium Canada 4 1/2, 1967	87	90
Anglo Pulp 6 1/2, 1968	87	90
Bathurst Paper 6 1/2, 1968	87	90
Bk of NS 7, Oct. 1, 1971	87	90
Bell Tel 6 1/2, 1967	87	90
Bell Tel 7 1/2, 1969	87	90
Bowater Paper 5 1/2, 1968	87	90
CAI 5 1/2, 1967	87	90
BC Tel 5 1/2, 1967	87	90
BC Moly Ex 5 1/2, 1978	87	90
Can Cement 5 1/2, 1976	87	90
Can Brew 5, 1968	87	90
Can Brt 6 1/2, 1968	87	90
Can Chemicals 7, 1968	87	90
Can Industries 5 1/2, 1972	87	90
CPR 5, 1963	87	90
Can Wat Nat Gas 5 1/2, 1963	87	90
Consumers Gas 5 1/2, 1978	87	90
Dominion Steel 5 1/2, 1976	87	90
Dom Tar Chem 5 1/2, 1967	87	90
Dryden Paper 6 1/2, 1967	87	90
Eaton Ace 7 1/2, 1967	87	90
Eddy E. B. 4, 1974	87	90
GM 6 1/2, 1967	87	90
GM Ace 7, 1968	87	90
GM Lakes 5 1/2, 1976	87	90
GM Lakes 6 1/2, 1977	87	90
GM Wng 5 1/2, 1979	87	90
Hud B Oil 4, 1967	87	90
Imperial Oil 7 1/2, 1968	87	90
IAC 7 1/2, 1968	87	90
IAC 8 1/2, 1968	87	90
Inland Nat Gas 6 1/2, 1963	87	90
Labatt 5 1/2, 1967	87	90
Loblaw Groceries 5 1/2, 1976	87	90
McMillan Bloedel 5 1/2, 1978	87	90
Northern Paper 6 1/2, 1968	87	90
Northwest Utilities 5 1/2, 1968	87	90
Pac Paper 5, 1967	87	90
Pac Co 6 1/2, 1967	87	90
Quebec Nat Gas 5 1/2, 1963	87	90
Rio Algon 5 1/2, 1967	87	90
Robinson 7 1/2, 1967	87	90
Rothman 7 1/2, 1967	87	90
Shell 7 1/2, 1967	87	90
Shell Oil 5 1/2, 1967	87	90
Silverwoods 6 1/2, 1968	87	90
Simpsons S. A. 5 1/2, 1967	87	90
Simpsons Ace 6 1/2, 1966	87	90
St. Dom Bk 6, 1967	87	90
St. Dom Bk 7, 1967	87	90
St. Star 5 1/2, 1978	87	90
Tre Can 5 1/2, 1967	87	90
Union Gas 5 1/2, 1968	87	90

West Trs 5 1/2, 1966 "A" 70 70

Weston, George 6 1/2, 1967 85 85

Convertibles

Simpsons 6 1/2, Oct. 1, 1968	100	100
West Trs 5 1/2, 1966 "A"	70	70
T R P 3, Dec. 1, 1969	107	107
P AC Wat Air 7, 1962	112	112
Dynasty Expt 7, 1962	130	130
Block Bros 6 1/2, 1968	135	135
Richlands 7 1/2, 1963	136	136
Peace River 7 1/2, 1963	107	107
Cons Gas 5 1/2, 1968	98	98
Systems Din 5, 1969	150	150

GOVERNEMENT

Canada

5, 1 juillet 1969	90.40	90.40
5 1/2, 1 juillet 1969	90.40	90.40
5 1/2, 15 décembre 1969	90.40	90.40
5 1/2, 1 octobre 1970	90.40	90.40
5 1/2, 15 décembre 1970	90.40	90.40
6, 1 avril 1971	90.40	90.40
6 1/2, 1 avril 1971	90.40	90.40
6 1/2, 1 octobre 1971	90.40	90.40
6 1/2, 1 septembre 1972	90.40	90.40
6 1/2, 1 octobre 1972	90.40	90.40
6 1/2, 1 octobre 1973	90.40	90.40
6 1/2, 1 juin 74	90.40	90.40
6 1/2, 1 août 1969	90.40	90.40
6 1/2, 1 septembre 1969	90.40	90.40
6 1/2, 1 mai 1969	90.40	90.40
6 1/2, 1 septembre 1969	90.40	90.40
6 1/2, 1 septembre 1969	90.40	90.40

Obligations

gouvernementales garanties

CNR 5 1/2, 15 mai 1977	95.00	95.00
CNR 5 1/2, 1 janvier 1985	95.00	95.00
CNR 5 1/2, 15 avril 1981	95.00	95.00
5 1/2, 15 mars 1981	95.00	95.00

BANQUE MONDIALE

5 1/2, 15 mars 1981	95.00	95.00
5 1/2, 15 mars 1981	95.00	95.00

Obligations provinciales

Ont 6 1/2, 15 nov. 77	97.00	97.00
Ont 5 1/2, 1 mai 83-87	97.00	97.00
Ont 5 1/2, 15 juillet 79	97.00	97.00
Ont 5 1/2, 1 avril 74-77	97.00	97.00
Ont 5 1/2, 15 fév. 79-81	97.00	97.00
Ont 5 1/2, 15 sept. 83-89	97.00	97.00
NS 6 1/2, 1 janvier 80-82	97.00	97.00
NS 6 1/2, 15 janv. 74-77	97.00	97.00
Que 5 1/2, 1 avril 77-80	97.00	97.00
Que 5 1/2, 15 nov. 79	97.00	97.00
Que 6 1/2, 1 août 1991	97.00	97.00
Que 5 1/2, 15 juin 86-88	97.00	97.00
Que 5 1/2, 1 oct. 90-94	97.00	97.00
Alb 5 1/2, 15 août 91	97.00	97.00
Manit 5 1/2, 1 juin 76-79	97.00	97.00
Man 5 1/2, 15 oct. 85-87	97.00	97.00
Sask 6 1/2, 1 mars 85-87	97.00	97.00
Nfld 5 1/2, 1 nov. 1987	97.00	97.00
P C 5 1/2, 15 av. 1990	97.00	97.00
P Gt E Ry 6 1/2, 15 av. 87-92	97.00	97.00

Marché des bestiaux

MONTREAL (PC) - Les prix

étaient stables, le marché

actif et la demande bonne, lundi,

sur les marchés à bestiaux de

Montréal.

Les arrivages dans l'ouest et

dans l'est, à 15 h., ont été de

286 bêtes à cornes, 444 veaux,

8 porcs, aucun ovin.

Les bouvillons de choix se

vendaient de \$30 à \$30.25, ceux

de bonne qualité, de \$29 à \$29.

75, ceux de qualité moyenne,

de \$27.75 à \$28.75, ceux de

qualité commune, de \$22.75 à

\$27.75.

Les taures de choix se ven-

daient de \$26 à \$26.25, celles de

bonne qualité, de \$25.25 à \$25.75,

celles de qualité moyenne, \$21.50,

celles de qualité commune, \$20.

25.

Les vaches de bonne qualité

se vendaient de \$21 à \$23, celles

de qualité moyenne, de \$19.

25 à \$21.75, celles de qualité

commune, de \$17.50, à \$19.50,

tandis que les animaux destinés

à la mise en conserve et à la

charcuterie se vendaient de \$13

à \$17.50.

Les taureaux de bonne quali-

té se vendaient \$26.25, ceux de

qualité moyenne, de \$23 à

\$24.

Les veaux de lait de bonne

qualité se vendaient \$40, ceux

de qualité moyenne, de \$33.50

à \$39.50, ceux de qualité com-

mune, de \$20 à \$33.

Il n'y a pas eu de ventes de

porcs, moutons ou agneaux.

Feu M. Georges Santerre



Le décès de M. Georges San-

terre, I.C., survenu à Ste-Foy,

le samedi 6 avril dernier, a été

annoncé dans notre édition

d'hier, avec les mentions d'usa-

ge concernant sa famille et les

détails de ses funérailles et

inhumation.

Nous tenons cependant à y

ajouter, aujourd'hui, quelques

bref sur curriculum vitae et ses

états de service exceptionnels

au plan social, éducatif et reli-

gieux.

Rappelons que le défunt, né

à Québec le 31 janvier 1919, fit

ses études primaires à l'Insti-

tut St-Joseph de St-Vallier et

à l'Ecole Montclair. En 1935, il

est de la première promotion

des finissants au collège St-

Charles Garnier. Par la suite,

ses études universitaires termi-

nées à la Faculté des sciences

de Laval (génie électrique et

génie mécanique), M. Santerre

devient successivement ingé-

nieur au service de l'électrifica-

tion rurale, ingénieur conseil à

Rimouski, en 1960, il revient à

Québec, au ministère des Tra-

vaux publics, qu'il quittera en

1968 pour occuper finalement

le poste de directeur général

des services auxiliaires à l'Hô-

tel-Dieu de Lévis.

Au plan social et éducatif, M.

Santerre s'est occupé active-

ment du mouvement scout:

fondateur de troupe à St-Sac-

rement de Québec, commissaire

diocésain en 1947; à Rimouski,

même rôle à la troupe St-Ger-

main et au commissariat diocé-

sain (1954-1958); enfin, membre

actif des Amis des Scouts N.-

D.-de-Foy. Dans les cadres de

l'Action catholique, il occupa

des fonctions majeures: prési-

dent du comité diocésain de

Rimouski (1959-60), ce qui lui

valut la croix St-Germain. Péri-

d'une belle famille de neuf en-

fants, il a apporté un concours

particulièrement apprécié com-

me membre du comité provin-

cial des parents catholiques et

président de l'Association par-

ents-maîtres de Ste-Foy (1967-

68). Dans le secteur des activi-

tés charitables du club Richelieu,

il occupa la présidence à

Rim

l'actualité

Internationale

Les États-Unis diffèrent leur décision sur le Pérou

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis ont annoncé lundi que l'application de sanctions économiques au Pérou dans l'affaire de l'International Petroleum Company était différée en attendant les résultats d'un recours administratif qui vient d'être engagé par la compagnie américaine expropriée.

Au cours d'une conférence de presse, le secrétaire d'État, M. William Rogers, a déclaré que les négociations actuellement engagées entre la compagnie pétrolière et les autorités péruviennes constituaient une procédure de règlement suffisante.

"Il a donc été décidé que les sanctions prévues dans l'amendement Hicken-Looper et dans l'amendement à la loi sucrière sont différées en attendant le résultat de cette procédure", a-t-il déclaré.

M. Rogers a ajouté que M. John Irwin, le négociateur désigné par le président Nixon pour tenter de régler le différend avec le Pérou, était retourné à Lima et avait informé le gouvernement états-unien de la décision américaine.

On craint un tremblement de terre au Mexique

MEXICO (AFP) — Les secousses sismiques qui se produisent depuis quelques jours au nord de la péninsule mexicaine de basse Californie inquiètent beaucoup la population, d'autant plus que des bruits alarmants circulent dans la région selon lesquels un cataclysme se produirait le 14 avril prochain.

D'après ces rumeurs, ce cataclysme affecterait toute la région côtière du Pacifique, depuis San Francisco jusqu'au Mexique. Une fracture profonde du sous-sol séparait les deux Californies du reste du continent et un raz de marée finirait par les engloutir.

Un géologue américain, M. Kurt Meissenberger, a rappelé qu'on connaissait l'existence, tout au long de la Côte du Pacifique, d'une faille géologique dite "faille de Saint-André", mais a ajouté qu'il n'y avait pas de raison de lui donner de signification particulière pour le moment et que le cataclysme redouté pouvait tout aussi bien se produire "dans quelques siècles que dans cent mille ans".

L'Américain prend de plus en plus goût au bon vin

NEW YORK (AFP) — L'Américain, tout en restant un des plus faibles consommateurs du monde, apprécie de plus en plus le vin. 8,3 millions d'hectolitres seront consommés cette année aux États-Unis, soit 50 pour cent de plus qu'il y a dix ans, a estimé M. Martin J. O'Hagan, vice-président de "Vintage Wines Division of Heublein Inc.", un des plus importants distributeurs de vins aux États-Unis. Selon M. O'Hagan, le rythme de croissance du marché du vin se maintiendra à son rythme actuel de 5 pour cent par an pendant au moins 5 ans. Mais de plus en plus, le goût du consommateur américain s'oriente vers les vins de table, les vins fins et les mousses au détriment des vins doux à plus forte teneur en alcool. C'est ainsi que depuis 1950 la consommation de vins de table a augmenté de 250 pour cent et celle de mousses et de champagne de 800 pour cent. Le représentant américain M. O'Hagan, près de 80 pour cent du marché américain d'ici à 5 ans.

Une explosion a fait neuf morts et quarante blessés

AARAU, (A.F.P.) — L'explosion qui a détruit ce matin une fabrique d'explosifs de Dettikon, dans le nord-est de la Suisse, a fait neuf morts et une quarantaine de blessés. Sept des neuf victimes ont été identifiées. Il s'agit de quatre Suisses, deux Espagnols et un Italien.

La déflagration a été d'une telle violence qu'elle a été entendue jusqu'à Aarau, ville distante de 12 milles de Dettikon. Aussitôt, l'état d'alerte était décrété dans toute la région, le tocsin sonnait aux églises tandis que la police dressait des barrières pour interdire l'accès aux lieux sinistrés.

Les bâtiments de l'usine, entreprise privée, qui occupait 400 employés et qui fabriquait des explosifs à base de nitroglycérine et de trinitro, ainsi que des dérivés chimiques, ont été en grande partie détruits. Les dégâts atteindraient plusieurs millions de francs suisses, indique la police qui ajoute que l'enquête n'a pas encore déterminé l'origine de l'explosion.

D'importants dégâts ont été causés également par l'onde de choc dans un rayon d'une dizaine de milles. Le feu a pris dans une forêt proche de l'usine. De nombreuses maisons de Dettikon et des localités voisines ont vu leurs murs fissurés et leurs toits endommagés. Des vitres ont volé en éclats dans toute la région. Toutefois, contrairement aux premières indications, il ne semble pas que des maisons se soient effondrées.

C'est la troisième explosion qui s'est produite en Suisse depuis le début de cette année. Il y a trois mois exactement, le 8 janvier, une déflagration ravageait une usine de gaz industriels à Renens, près de Lausanne, tuant un ouvrier et une passante. Le 6 février, une explosion blessait grièvement quatre ouvriers, dans un immeuble en construction à Hergiswil Suisse centrale.

CALENDRIER

MARDI, 8 AVRIL 1969
S. Albert

Les marées de mardi le 8 avril
Basses: 4.50 a.m. — 6.05 p.m.
Hautes: 10.05 a.m. — 10.55 p.m.

Demain:
Soleil: Lever: 5.27
Coucher: 6.38
Lune: Lever: 2.13
Coucher: 10.06

Les marées de mercredi le 9
Basses: 5.45 a.m. — 7.10 p.m.
Hautes: 11.10 a.m.

PHASES DE LA LUNE EN AVRIL
Pleine lune le 2 à 1 h. 45 p.m.
Dernier quartier le 9 à 8 h. 58 a.m.
Nouvelle lune le 16 à 1 h. 16 p.m.
Premier quartier le 24 à 2 h. 45 p.m.
N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

A Saigon, à Paris et à Washington

On parle de plans de paix pour le Vietnam

PARIS (A.F.P.) — L'accalmie sinon la désescalade se poursuit au Vietnam et il n'a été question lundi, à Saigon, à Paris, à Washington que de plans de paix. Les déclarations publiques ont pour la première fois jeté quelques lueurs sur certains éléments d'un marchandage qui est amorcé en privé.

A Washington, le secrétaire d'État, M. William Rogers a fait état d'un plan de paix du président Nixon et a souligné la volonté des États-Unis de retirer leurs troupes le plus rapidement possible du Sud-Vietnam d'ici à la fin de l'année, selon les uns, avant le 30 juin 1970, selon les autres.

Dans les milieux proches de la délégation nord-vietnamienne à Paris, on laisse entendre que le plan de paix du président Nixon a été communiqué au gouvernement de Hanoi et l'on fait remarquer que le retrait des forces américaines n'est qu'un des éléments de ce plan dont l'essentiel est, à leurs yeux, que les Américains veulent "s'accrocher au Sud-Vietnam", en maintenant au pouvoir le régime actuel de Saigon.

Le vice-président sud-vietnamien Nguyen Cao Ky a donné des faits une interprétation qui

ne contredit nullement celle des Nord-Vietnamiens. A son arrivée lundi à Paris, venant de Washington, où il a assisté aux obsèques du président Eisenhower, il n'a pas démenti la possibilité d'un retrait unilatéral des Américains.

Le vice-président sud-vietnamien a précisé que ses conversations avec les dirigeants américains avaient porté sur le renforcement de l'armée sud-vietnamienne et sur l'accroissement de l'aide américaine pour permettre à Saigon d'assumer davantage de responsabilité dans la guerre. Autant dire qu'il a été question d'une relève progressive des forces sud-vietnamiennes.

CHANGEMENT

Sur le plan politique, le représentant de Saigon aux négociations de Paris, l'ambassadeur Pham Dang Lam a créé une certaine sensation en annonçant dans une interview publiée par le quotidien français Le Figaro que "les gens du front" pourraient participer à des élections sous contrôle international après la fin des hostilités, à condition de changer d'étiquette.

Cependant, le président Nguyen Van Thieu a paru di-

minuer la portée de ces propos. Dans son plan de paix en six points présenté au parlement sud-vietnamien, il indiquait que ceux qui renonceraient à la violence retrouveraient leurs droits de citoyens. Il ne s'agit donc pas d'une séparation des membres du front à la vie politique sud-vietnamienne à titre individuel, et non en tant qu'organisme, même sous un autre nom.

On fait remarquer que la délégation sud-vietnamienne à Paris que si le président Thieu a offert des conversations privées avec le front pour mettre fin à la guerre, il envisage que l'idéologie communiste restera interdite dans le futur Vietnam. D'autre part, on souligne à la délégation sud-vietnamienne que le règlement final du conflit devrait être envisagé sur le plan plus large de l'Asie du Sud-Est dans son ensemble.

Les représentants de Saigon sont au moins d'accord avec ceux d'Hanoi pour considérer que le conflit ne pourra être réglé indépendamment de ceux des États voisins, Laos et Cambodge. Ainsi, aux yeux de Saigon, la conférence, dans sa phase ultime, devra avoir une composition analogue à celle de 1962 sur le Laos.

Les combats continuent malgré les pourparlers

SAIGON (AFP) — Les unités américaines ont repris l'initiative sur le terrain ce matin en engageant le combat contre des troupes Vietcongs alors que le nombre des bombardements nocturnes du Vietcong avait été réduit.

Dans la partie sud de la zone démilitarisée, des groupes de soldats ennemis ont été repérés dans un réseau de fortifications construites à environ 400 mètres au sud de la rivière Ben Hai qui divise la zone en deux parties égales a indiqué un porte-parole militaire. Un avion d'observation a dirigé le feu de l'artillerie américaine sur ces fortifications. Treize soldats ennemis ont été tués tandis que l'on enregistrerait une explosion secondaire, ce qui indique qu'un dépôt de munitions avait été touché, a précisé le porte-parole. Les Américains n'ont eu aucune perte.

C'est le quinzième incident de ce genre dans la zone démilitarisée depuis le 23 février, début de l'offensive générale Vietcong et Nord-Vietnamienne et le 75ème depuis la fin des bombardements au Nord-Vietnam le premier novembre 1968.

A quelque kilomètres de la frontière cambodgienne, dans les jungles et forêts du Nord de Tay Ninh, les hélicoptères de combat américains ont ouvert le feu à la mitrailleuse et aux roquettes contre des adversaires installés dans des positions fortifiées, tuant 17 Vietcongs. L'artillerie américaine stationnée à la sortie de Tay Ninh et dans plusieurs bases d'artillerie proches de la ville est intervenue ainsi que l'aviation et les chars près de Trang Bang, contre un groupe de guerrilleros.

Après sept heures de combat, les cadavres de 33 Vietcongs étaient découverts dans le secteur et 25 armes saisies. Les Américains ont eu trois tués et sept blessés.

De son côté, le Vietcong a procédé à dix bombardements dans la soirée de lundi et la matinée de dimanche, notamment dans la province de Kontum, à proximité de Dak To et

dans le camp des forces spéciales e la position d'artillerie de Ben Het.

Enfin, le B-32 ont opéré lundi soir à la limite de la plantation Michelin, près de Dau Tieng, où 180 tonnes de bombes ont touché des positions supposées Vietcongs. Mardi matin, deux vols ont été effectués au-dessus de la province de Long Khanh à l'Est de Saigon.

Les réactions au discours de Thieu

PARIS (AFP) — Les déclarations du président Thieu sur un plan en six points, et celles faites par M. Pham Dang Lam, représentant sud-vietnamien à la Conférence de Paris, à un journal français n'ont été faites que sur les ordres des États-Unis, a déclaré en substance le porte-parole de la délégation du Front National de Libération.

Le porte-parole a ajouté que les dirigeants sud-vietnamiens ne voulaient nullement mettre fin à la guerre et laissent "les mains libres aux États-Unis pour poursuivre leur guerre d'agression et maintenir indéfiniment leurs troupes d'occupation au Sud-Vietnam".

Ce faisant, a conclu en substance le porte-parole, les dirigeants de Saigon vont à l'encontre des aspirations de la population sud-vietnamienne et

ne tiennent aucun compte des aspirations de paix du peuple américain et des autres peuples du monde qui exigent que les États-Unis cessent leur guerre d'agression et se retirent sans condition du Sud-Vietnam.

D'autre part, la délégation nord-vietnamienne s'est refusée à tout commentaire sur les déclarations du président Thieu et de M. Lam.

En ce qui concerne, cependant, les informations selon lesquelles le président Nixon envisagerait le retrait unilatéral de 100.000 G.I.S. On laisse entendre dans l'entourage de cette délégation que cela n'est qu'un des aspects des plans américains qui doivent être considérés dans leur ensemble.

A première vue, ajoute-t-on, les Américains veulent toujours s'accrocher au Vietnam en renforçant les "Fantômes de Saigon".



● LA PAIX PAR LA FORCE! — Pour célébrer Pâques, 10.000 Américains de San Francisco ont effectué une marche de la paix à l'issue de laquelle ils ont essayé de forcer la porte d'entrée du quartier général de l'armée de la ville. Résultat: la police militaire a dû mater les manifestants par la violence. (Téléphoto UPI)

Le climat qui préside au 9e congrès du P.C. chinois

(par Edouard DILLON)

PEKIN (AFP) — Le 9ème congrès du P.C. Chinois a amené une légère éclaircie dans le climat austère qui subsiste en Chine depuis la révolution culturelle. Officiellement, le bonheur est à l'ordre du jour. Toutefois la presse a eu soin d'expliquer clairement que le congrès était une occasion de redoubler d'efforts dans l'étude de la pensée de Mao Tse-Toung et dans le travail, et non pas le signal de quelque dégel.

Comme pour contrecarrer tout excès d'optimisme, le temps reste détestable. Il a fait rarement aussi froid à Pékin en avril. Un vent violent semble vouloir ensevelir la ville sous le sable de Mongolie. D'Ouest en Est, les cyclistes descendent en trombe les grandes avenues, sans un coup de pédale. Mais dans l'autre sens, face au vent et au sable, les conducteurs de tricycles lourdement chargés doivent mettre pied à terre, s'arc-bouter et pousser de toutes leurs forces pour progresser centimètre par centimètre.

Dans l'ensemble, le congrès qui se poursuit, "quelque part en Chine" dans le mystère, n'a guère modifié la physionomie de la capitale. Des 5 ou 6 heures du matin, à l'entrée des usines, les haut-parleurs débiter les dernières nouvelles de la radio, les derniers éditoriaux de la presse. Aux carrefours, des groupes de petits garçons ou de petites filles, armés de porte-bois, citent les pensées de Mao Tse-Toung. Ils s'efforcent d'inculquer aux cyclistes et aux conducteurs de charrettes un peu de respect pour le signal rouge. Les voitures officielles passent, décorées de pompons rouges et de portraits de Mao Tse-Toung, jusque sur les vitres des portières.

La mode féminine subit une légère évolution saisonnière. Ce n'est plus l'hiver, ce n'est pas le printemps. Les blouses de couleur ou décorées de fleurs et les foulards rouges ou verts flottent au vent. Allégées de leurs doubles hivers, les pantalons d'hiver tendent à se porter aplats.

Cependant, le "bonheur" a envahi la ville, représenté par le "double caractère" symbole utilisé pour les mariages dans la Chine ancienne. Il a fait son entrée en force dans la semaine dernière avec l'ouverture du congrès et, de jour, il s'est inscrit sur les murs de la ville, les portes des maisons et les bâtiments publics. C'est un

nouveau symbole de l'union mystique de la Chine et du ténement avec les meetings au "cœur" de la famille qui a fait son apparition l'année dernière et qui figure jusque sur les portières des autos.

Depuis le début du congrès, comme un signal, on nettoie les murs et plafonds dans les bâtiments publics et aussi, semble-t-il, dans les maisons. C'est comme un nettoyage de printemps à l'échelle nationale. Partout Pékin fait toilette, jusqu'aux collines de l'Ouest, où l'entrée des temples "des nuages bleus", a été décorée de branches vertes.

Le congrès a donné un nouvel entrain aux danses qui alternent avec les meetings au programme de la télévision. Des ravissantes paysannes qui expriment la colère en frappant du pied et en désignant la terre du doigt il y a quelques semaines lors des manifestations anti-soviétiques, expriment maintenant la joie. Les programmes, qui de jour en jour deviennent de plus en plus sophistiqués, n'ont jamais été aussi plaisants à voir. Le programme de douze minutes sur la séance d'ouverture du congrès repasse au moins deux ou trois fois par soirée, parfois avec quelques variantes. Dans l'ensemble, avec la révolution culturelle et le congrès, la Chine a conscience de n'avoir fait qu'entreprendre la construction de la société nouvelle. L'heure reste à l'effort et au sacrifice, et non pas aux distractions juvéniles.

Avant la révolution culturelle, il y avait à Pékin vingt-cinq théâtres et vingt-quatre cinémas. Depuis, les séances se font rares. L'ancien répertoire classique peuplé d'Empereurs et de rois, de généraux, de beautés et de ministres, a été à tout jamais englouti. De temps en temps, à l'occasion des célébrations et des visites officielles, on annonce la représentation d'une pièce révolutionnaire. C'est "sur les docks" mettant en scène la classe ouvrière, ou "Shachia-pang", sur la guerre contre le Japon, "la prise de la plateforme des bandits", ou sujet de la "guerre populaire", ou "la fille aux cheveux blancs", sur l'oppression des paysans.

Dans les bibliothèques, on rencontre généralement trois rayons: la littérature idéologique, de loin la plus importante, qui est

dominée par les œuvres de Mao Tse-Toung, suivies par celles de Marx et d'Engels.

Les livres techniques, presque toujours des éditions anciennes, avec quelques nouveaux manuels scolaires: textes de Mao Tse-Toung pour les dictées, problèmes d'arithmétique sur les taux usagers des paysans par les riches propriétaires avant l'avènement du communisme.

La littérature, une vingtaine de titres peut-être, vie de héros de l'armée populaire, exploit du peuple Vietnamien dans sa lutte. Autant qu'on sache, la Chine n'a pas produit un nouveau livre l'année dernière.

Et les sports? Au Palais d'Hiver, on voit quelques coureurs solitaires, plus rarement quelques anciens haltérophiles. Par-ci, par-là, à l'heure du déjeuner, quelques matches de basket-ball.

Quelque part, sans doute, le pouvoir doit faire continuer l'entraînement sportif de ses soldats. Mais la Chine a abandonné toutes les compétitions organisées à l'intérieur ou à l'extérieur de ses frontières. Que sont devenus ses haltérophiles, champions du monde? Et ses joueurs de tennis de table surchargés de trophées internationaux? Autrefois, avec ses champions, toute la Chine avait la passion du ping-pong. Maintenant, on peut parcourir Pékin pendant des mois sans jamais percevoir, derrière quelque mur, le bruit caractéristique du rebond de la petite balle blanche.

Verres de Contact
Centre d'Application de
Lentille Cornéenne
DR FERNAND BELLEMAIRE, M.D.
425 est, Boul Charest
Québec — 529-3694

Infirmier diplômé demandé

pour service de nuit
— 0-8 hres.

Faire parvenir de
mande à directrice
des soins infirmiers,
CLINIQUE DOMREMY
SHERBROOKE

JE VAIS DONNER DU SANG À LA CROIX-ROUGE

FUTURES MARIÉES l'Action
vous offre un excellent choix de

FAIRE-PARTS
CARTES de RETOUR
CARTES de
REMERCIEMENTS
NAPPERONS
etc., etc.

Signalez :
522-4771
demandez le
local 36

Déménagez-vous ce printemps?

SI... nous faire parvenir le coupon ci-dessous
ANCIENNE ADRESSE :

M.
ADRESSE
(P. No:)

NOUVELLE ADRESSE :
ADRESSE
(P. No:)
pour le 1969

Veuillez adresser comme suit :

L'ACTION

Service du Tirage C. P. 1727 QUEBEC 2. Qué.

Près des frontières du Canada

Survol des bombardiers russes devenu une question de routine

WASHINGTON (PA) — Le survol des régions frontalières du nord canadien et de l'Alaska par des bombardiers soviétiques est devenu une simple question de routine, au point où les chasseurs américains ou canadiens ne se donnent parfois pas la peine d'"intercepter" ces appareils.

Au cours des 15 derniers mois, précisent des sources de la capitale américaine, on a signalé au moins trois douzaines d'incidents au cours desquels des avions militaires soviétiques se sont rapprochés de l'Amérique du Nord.

Cependant, les Russes ont toujours pris la précaution élémentaire de changer de cap au bon moment pour ne pas survoler le territoire américain ou canadien.

Les Américains ajoutent qu'ils n'ont aucune raison particulière de se plaindre tant et aussi longtemps que les bombardiers demeureront à l'extérieur du territoire de l'OTAN.

De plus, Washington serait malvenu de hausser le ton et de qualifier ces vols de provocation. On sait que les B-52 américains porteurs de bombes nucléaires volent régulièrement

à proximité des frontières arctiques de l'Union soviétique.

Des Badgers
S'il arrive parfois que le commandement de la défense continentale décide de ne pas envoyer d'intercepteurs, la rencontre des visiteurs, les bombardiers soviétiques sont

l'objet d'une surveillance étroite sur les écrans de radar du réseau d'alerte, à partir de l'instant où ils volent à quelques centaines de milles de l'Amérique du Nord.

Ces manoeuvres soviétiques n'ont fait l'objet de commentaires qu'à deux ou trois reprises de la part des milieux

long du Canal de Suez entre forces égyptiennes et israéliennes. A Akaba, selon un porte-parole militaire jordanien, huit civils ont été tués, dont une femme et quatre enfants. Neuf autres ont été blessés, dont le vicaire belge d'une église catholique et sa mère. En outre, 13 maisons ont été endommagées, ainsi qu'une église, une école de filles et un poste de police. Le porte-parole n'a fait aucune mention de l'attaque arabe sur Eilat, se contentant d'annoncer que la Jordanie adressait une plainte au Conseil de sécurité de l'ONU pour

le raid israélien sur Akaba. Par ailleurs, un porte-parole militaire israélien a déclaré que le raid était destiné à réduire au silence les lance-roquettes qui érachaient leurs projectiles sur Eilat, unique fenêtre d'Israël sur l'Afrique Orientale et l'Extrême-Orient.

L'attaque arabe, sur Eilat, que les Israéliens attribuent à l'organisation Al Fatah, a fait 13 blessés, dont neuf le sont grièvement. On sait que les deux ports ennemis ne sont qu'à une distance de trois milles l'un de l'autre.

Quelques heures plus tard, un d'artillerie éclairait le

l'objet d'une surveillance étroite sur les écrans de radar du réseau d'alerte, à partir de l'instant où ils volent à quelques centaines de milles de l'Amérique du Nord.

Ces manoeuvres soviétiques n'ont fait l'objet de commentaires qu'à deux ou trois reprises de la part des milieux

long du Canal de Suez entre forces égyptiennes et israéliennes. A Akaba, selon un porte-parole militaire jordanien, huit civils ont été tués, dont une femme et quatre enfants. Neuf autres ont été blessés, dont le vicaire belge d'une église catholique et sa mère. En outre, 13 maisons ont été endommagées, ainsi qu'une église, une école de filles et un poste de police. Le porte-parole n'a fait aucune mention de l'attaque arabe sur Eilat, se contentant d'annoncer que la Jordanie adressait une plainte au Conseil de sécurité de l'ONU pour

le raid israélien sur Akaba. Par ailleurs, un porte-parole militaire israélien a déclaré que le raid était destiné à réduire au silence les lance-roquettes qui érachaient leurs projectiles sur Eilat, unique fenêtre d'Israël sur l'Afrique Orientale et l'Extrême-Orient.

L'attaque arabe, sur Eilat, que les Israéliens attribuent à l'organisation Al Fatah, a fait 13 blessés, dont neuf le sont grièvement. On sait que les deux ports ennemis ne sont qu'à une distance de trois milles l'un de l'autre.